L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1153 - VENDREDI 17 FÉVRIER 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Colza *p.17*
Réévaluer la fertilisation azotée après les fortes gelées

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Tuberculose bovine: Maîtriser le risque sanitaire grâce aux chasseurs

P 07 **Actualité** Nièvre
Natura 2000 dans le Sud-Morvan: Les usagers des sites s'organisent

P 10 **Actualité** Yonne
Jeunes agriculteurs de l'Yonne: «Doit-on se mobiliser pour les autres?»

P 12 **Actualité** Bourgogne
Partenariat entre Biolait et la CLB: Un accord qui assure et qui rassure

P 18 **Filières** Élevage
Virus : Schmallenberg, la riposte s'organise

Encarté avec cette édition : Catalogue Agram

Congrès de la Fédération nationale bovine



Bla... bla... bla... *(tome 2)*

C'est à Brumath, à quelques kilomètres au nord de Strasbourg, que s'est tenu les 8 et 9 février derniers, le congrès 2012 de la FNB. Les congrès se suivent et se ressemblent pour le ministre de l'Agriculture. Après Orama en janvier, Bruno le Maire aura utilisé la tribune du par ailleurs, excellent, congrès de la FNB pour «blablater». Une prestation décevante qui ne ternira néanmoins pas deux jours de débats et d'échanges de qualité auxquels ont participé les membres de la délégation Bourgogne.

Page 16

TRIMBLE AGRICULTURE - Solutions de guidage par satellites et agriculture de précision



G. BUCHEZ
Votre nouveau distributeur partenaire ESPAD - Trimble Agriculture
58 BAZOLLES - 03 86 38 97 00
Les solutions Trimble sont compatibles avec les véhicules Fendt et leurs pré-équipements pour le guidage automatique. QUESTIONNEZ-NOUS !
ESPAD Guidage par satellite & Agriculture de précision
www.espad.fr
Trimble Distributeur Agréé

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •

ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE
DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques
www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

TDB1153 P02__ 15/02/12 15:49 Page1

l'Agenda

Côte d'Or

Calendrier des assemblées générales de Groupama

23/02, Beaune, 18h30, Novotel de Beaune
28/02 Auxonne, 18h30, Salle des fêtes d'Auxonne
01/03, La Laigne , 18h30, Salle des fêtes de Puits
02/03, Châtillon, 18h30, Salle Luc Schreder à Chatillon
06/03, Pontailler S/Saône,18h30, Salle des fêtes de Pontailler s/Saône
08/03, Nuits Terre et Vins, 18h30, Maison de Nts St Georges
09/03, Aignay le Duc, 18h30, Salle Roidot à Aignay le Duc
13/03, Ouges Noiron , 18h30, Salle des fêtes de Noirons sous Gevrey
15/03, Dijon, 18h30, Espace Tabourot à St Apollinaire
16/03, Is sur Tille, 18h30, Salle polyvalente de Marcilly
21/03, Semur-Epoisses, 18h30, Espace de Loisirs d'Epoisses
22/03, Meursault, 18h30, Salle des fêtes de Puligny
23/03, Montbard18H30, Salle polyvalente de St Rémy
27/03, St Seine l'Abbaye, 18h30, Hôtel de la Poste à St Seine l'Abbaye
28/03, Gevrey-Chambertin, 18h30, Espace Chambertin à Gevrey-Chambertin
29/03, Nolay, 18h30, Salle des fêtes d'Aubigny la Ronce
03/04, Venarey les Laumes, 18h30, Salle polyvalente de Venarey les Laumes
04/04 Montigny S/Aube, 10h00, Salle polyvalente de Montigny s/Aube
05/04, Recey s/ Ource, 18h30, Salle du foyer rural de Recey S/ Ource
10/04, Sombernon, 18h30, Salle polyvalente de Sombernon
12/04, Genlis, 18h30, Salle polyvalente de Longecourt
13/04, Thil, 18h30, Salle polyvalente de Thil la Ville
17/04, Minot Grancey Salives, 18h30, Salle polyvalente de Minot
20/04, St Jean Terres et Saône, 18h30, Salle polyvalente de Losne
24/04, Pouilly en Auxois, 18h30, Salle des fêtes de Créancey
26/04, Arnay le Duc, 18h30, Cité St Laurent à Arnay
27/04, Bligny s/Ouche, 18h30, Salle des fêtes de Bligny
02/05, Saulieu, 18h30, Espace Jean Bertin à Saulieu
03/05, Liernais, 18h30, Salle du Temps Libre à Liernais
04/05, Fontaine Française, 10h00, Salle des fêtes de Fontaine Française
04/05, Mirebeau, 18h30, Salle des fêtes de Magny st Médard
10/05, Seurre, 18h30, Salle des fêtes de Chamblanc
11/05, Vlitteaux, 18h30, Salle Gilbert Mathieu à Vitteaux

La Simmental française en assemblée le 23 février

Une journée d'étude sur la race Simmental française sera organisée le jeudi 23 février à Selongey à partir de 10 heures (salle située en face du 35, rue de la Roche). 10 heures assemblée générale, 13 heures : déjeuner sur place, après-midi : visite de l'élevage SCEA Chevalier Frères à Crecey-sur-Tille.

Rendez-vous Instants santé

à Is-sur-Tille les 12 et 13 mars à la salle Charbonnel (pour le canton de Grancey)
à Is-sur-Tille les 14,15 et 16 mars à la salle Charbonnel (pour le canton d'Is)
à Selongey les 19 et 20 mars à la salle polyvalente (pour le canton de Selongey)
à Mirebeau les 21 et 22 mars à la mairie (pour le canton de Mirebeau)

Vente de reproducteurs charolais à Pouilly aujourd'hui

La station d'évaluation de Créancey organise aujourd'hui sa vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC à 14 h au hall d'exposition.

Le syndicat d'élevage ovin en assemblée le 23 février

Le syndicat d'élevage ovin organise son assemblée générale jeudi 23 février à 14heures au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. A l'ordre du jour : assemblée statutaire avec renouvellement du tiers et sujets d'actualité, puis interventions d'Hervé Giraud de «Terre d'Ovins» sur la sensibilisation au coûts de production et de Stéphane Ratay du GDS 21 sur le virus Schmallenberg.

Nièvre

GDS 58 Réunions locales

Le Groupement de défense sanitaire de la Nièvre organise ses traditionnelles réunions locales d'information au cours de ce mois de février 2012. Le planning des réunions est le suivant:
Vendredi 17 février à 14h15 à la salle des fêtes de Brassy
Lundi 20 février à 20h à la mairie de Guérigny
Mardi 21 février à 14h15 à la salle des fêtes d'Alligny Cosne
Mardi 21 février à 20h à la salle de l'ancienne mairie de St Benin d'Azy
Jeudi 23 février à 14h à la salle de réunion de la mairie de Luzy
Jeudi 23 février à 20h dans la salle A de la mairie de Corbigny.

Nevers Nuit des Métiers de la CCI de la Nièvre

La Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre organise une Nuit des métiers, le 17 février de 17 à 22 heures dans ses locaux de la Place Carnot à Nevers. La Chambre d'agriculture présentera la partie agricole de la manifestation avec des stands sur les métiers de l'agriculture et ses auxiliaires (vétérinaires, conseillers agricoles...). Cet événement est plus particulièrement destiné aux élèves inscrits cette année dans des classes d'orientation (3è, 1ère, Terminale et BTS...).

JA Soirée tartiflette

L'équipe cantonale des JA de Brinon sur Beuvron vous convient à une soirée tartiflette qu'elle organise samedi **3 mars**, à partir de 20h, à la salle des fêtes de Brinon. La participation demandée se monte à 13 euros par adulte et 6 euros par enfant de moins de 12 ans. Les réservations obligatoires sont à passer, avant le 25 février, auprès d'Olivier Mateos au 06 83 23 89 22 ou de Julien Rolin au 06 88 26 66 24 ou d'Antoinette Girard au 06 76 98 35 32.

Yonne

Foire St Léger Vauban le 25 février

La 46ème foire de St Leger Vauban se déroulera le samedi 25 février. Inscriptions au 03 86 32 24 29. Par ailleurs, le comité de foire organise un voyage au salon de l 'agriculture le samedi 3 mars. Inscriptions au : 03 86 32 24 29.

Anciens exploitants Réunions d'information

Une réunion d'information à l'attention des anciens exploitants de la SDAE de l'Yonne se tiendra : Mardi 21 février, à partir de 14 h, au CER (Salle de réunions), 1 rue Henri Vincenot, à Saint-Clément
Au programme : intervention de la MSA sur le remboursement des soins médicaux (parcours de soin coordonné, les franchises médicales, les génériques…), le nouveau plan d'action sanitaire et sociale (ce qui change pour l'aide à domicile).

GABY Assemblée Générale

L'Assemblée générale du Groupement des Agro Biologistes de l'Yonne se tiendra mardi 21 février, de 14 h 30 à 17 h 30, à la Maison familiale et Rurale, 25 rue Verdeau, à Villevallier
Parmi les sujets à l'ordre du jour : Etat des filières, évolution de la bio dans l'Yonne, atteindre les 20 % de surfaces bio en Bourgogne d'ici 2020, la réforme PAC de 2013…
Inscription avant le lundi 13 février, par fax au 03 86 72 92 21 ou par mail : gaby@biobourgogne.org

Examen du Permis de chasser 2012

La prochaine session d'examen du permis de chasser 2012 va débuter le 14 mars prochain.
Les dossiers d'inscription sont disponibles et peuvent être retirés au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne, 20 avenue de la Paix à Saint-Georges-sur-Baulches.
Les personnes intéressées peuvent contacter la fédération au 03 86 94 22 83, pour tout renseignement

Journée fromages à Dixmont

Le syndicat d'initiative de Dixmont organise dimanche 19 février, une journée consacrée aux fromages de l'Yonne, d'hier et d'aujourd'hui. Conférences, projections et expositions encadreront un repas au cours duquel seront dégustés Soumaintrain, Saint-Florentin, Chaource, Vézelay, fromage blanc etc.., provenant de divers producteurs de la région. La journée sera animée par les tyrosémiophiles (collectionneurs d'étiquettes de boites de fromages) Patrick Bertin et Gérard Machavoine ; un parcours historique et géographique à travers les terroirs fromagers de l'Yonne, sera commenté par Francis Marquet, professeur à La Brosse. Jeanne Leclère, fermière à Soumaintrain, viendra présenter ses productions.
Rendez-vous à partir de 10 h 30 à la salle des fêtes. Repas sur réservation (tél 03 86 96 05 37) à partir de 12 h 30, au prix de 20 €.

Section des Anciens Exploitants FDSEA 89

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors « Rendre chacun acteur de sa santé », un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les jeudis 15 mars, 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin.. ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste
Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)
Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : **(Attention ! nouvelle adresse et nouveaux horaires)**. Locaux de la Chambre d'agriculture, ZA Le Saule fendu, 8 impasse de l'Europe à Maillot, lundi 20 février, de 9h à 12h et de 14 h à 16 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon : Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
Maillot : Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
Toucy : Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre : Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre : Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

Installation

PRI info

Bourgogne

Se créer des opportunités d'installation en vaches allaitantes en Bourgogne

Dans le cadre de la 3ème édition de la semaine Renouvellement des Générations en Agriculture, organisée du 20 au 25 février 2012 à l'échelle nationale, les Jeunes Agriculteurs en partenariat avec les Chambres d'Agriculture de Bourgogne mettent en place une formation invitant tous les porteurs de projet en vaches allaitantes en France, à venir se créer des opportunités d'installation en Bourgogne. Aujourd'hui, de nombreux éleveurs sont en recherche de repreneur ou d'associé ; d'un autre côté, des porteurs de projet inscrits au Répertoire Départ Installation (RDI) recherchent un support d'exploitation. D'où l'idée de créer des ponts entre eux lors de cette formation. La découverte de la filière bovins viande, des résultats économiques des différents systèmes, la rencontre d'agriculteurs recherchant un successeur ou de jeunes installés, sont au programme, sans oublier la découverte touristique et gastronomique de notre région ! Formation portée par Bourgogne Formation Puissance 4. Contact : Marie-Laure Gauvin, coordination du PRI 03 80 68 67 75.

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?
Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03.86.71.92.40

l'Interview

Pierre Chevalier, président de la FNB

«Nous voulons le maintien de l'aide couplée à la vache allaitante»

Quels axes de travail et de bataille pour la FNB en 2012 ?
«La production de viande bovine est au point de rupture économique avec des coûts de production à des niveaux record et cinq ans de bas revenus. En 2011, la décapitalisation s'est engagée en cheptel allaitant (-100 000 têtes) et pour 2012, les prévisions de production en engraissement bovin sont en nette baisse, à - 5 %. Pourtant, nous avons des opportunités à saisir avec les perspectives positives sur le marché mondial. Et l'abandon de l'élevage serait dramatique pour l'activité et l'emploi sur l'ensemble du territoire. La FNB propose en conséquence un plan de relance de la production afin de restaurer sa rentabilité et redonner du dynamisme. Nous avons défini trois axes prioritaires : l'amélioration de la compétitivité, le prix à la production, des mesures spécifiques dans la PAC post 2013. Concernant la compétitivité, la FNB demande d'alléger toutes les contraintes qui pénalisent les exploitations, au plan environnemental en premier lieu. Il faut par exemple que les éleveurs puissent développer l'autonomie fourragère en obtenant l'autorisation de retournement d'une part des prairies permanentes. La suppression de la taxe sur le foncier non bâti est également une attente portée par la FNB. Le deuxième axe, c'est la poursuite de la revalorisation du prix des bovins. Nous avons obtenu de premiers résultats sur les bovins mâles. Mais le compte n'y est pas en femelles. La bataille, c'est le cas de le dire vu le bras de fer avec certains acteurs de l'aval de la filière, va donc se continuer. Il s'agit de conforter les courants d''export sur pays tiers, et d'assurer une véritable transparence des prix avec la réforme engagée des cotations. L'enjeu de 2012 sera aussi le développement de la contractualisation. Les éleveurs doivent obtenir la prise en compte des coûts réels de production».



Sur quoi les candidats à l'élection présidentielle doivent ils s'engager pour répondre aux interrogations des éleveurs de bovins viande ?
«La priorité exprimée par la FNB porte prioritairement sur les engagements des candidats pour la PAC post 2013. Le maintien d'une aide couplée à la vache allaitante est un point essentiel sur lequel les éleveurs bovins viande ne dérogeront pas. Ils attendent également une réelle politique de gestion de marché et des crises, dans un secteur très exposé à la fois au sanitaire, au climatique et aux aléas économiques».

Un commentaire sur les annonces du ministère concernant les soldes de prime PNSVA et PMTVA versés en avance ?
«Dans la situation de trésorerie extrêmement tendue des éleveurs, ce versement anticipé de la PMTVA, que la FNB attendait, est forcément le bienvenu. C'est aussi la reconnaissance des difficultés de notre secteur. Mais il faut bien entendu déployer d'autres moyens dans le cadre d'un plan stratégique pour l'avenir de notre production. Nous demandons en particulier de renforcer le plan bâtiment et remettre à plat la politique de financement des exploitations»

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

en Image



Il y avait comme un petit air de salon de l'agriculture, dernièrement à Auxerrexpo, pour l'inauguration du salon Infory. Attirées par le charme de "Vénus", sur le stand de la MFR de Villevallier, les personnalités politiques départementales semblent vouloir sauter la barrière ! A moins que ce soit une façon de se pencher sur l'avenir de l'élevage icaunais...!
De gauche à droite : Guillaume Larrivé, Conseiller régional, candidat à la succession du député Jean-Pierre Soisson dans la 1ère circonscription et le président du Conseil général, André Villiers, également Sénateur et... éleveur ! Sous le regard amusé de Patrick Gendraud, Conseiller général, maire de Chablis, candidat lui aussi à la députation, mais dans la 2ème circonscription.

L'info à suivre

«Annuaire-Jaune.net »

Arnaque en vue : ne signez pas !

Trois petits tours et puis reviens... L'arnaque à l'inscription à «L'annuaire-jaune.net» refait surface, notre journal, comme de nombreux agriculteurs, vient également de recevoir par fax ce formulaire d'inscription à un annuaire qui n'a rien à voir avec les «pages jaunes». Attention donc, ne signez rien et ne vous engagez pas à la légère, rien n'est gratuit et pour le coup, prenez le temps de lire les termes de l'accord et vous constaterez comme nous :
1. Vous vous engagez fermement «pour une durée fixe de 24 mois et une redevance mensuelle de 99 euros»
2. Dans les quatorze jours suivant la signature vous devez payer et donc avancer la totalité de la redevance pour la première année, soit 99 € X 12... Et la seconde année devra aussi être réglée en totalité à la date anniversaire de l'inscription.
3. Les droits du contrat et donc la dette peut être cédée à «tout moment à des tiers».
4. «Les paiements sont non remboursables» même si vous décidez d'annuler votre enregistrement.
5. Cerise sur le gâteau, les litiges ne sont recevables qu'auprès des juridictions d'Amsterdam.
En droit civil, le contrat c'est la loi des parties, libre donc à chacune des parties d'en accepter les clauses, mais en l'espèce relisez bien ce contrat là, avant de vous engager et de signer. L'an passé des agriculteurs avaient fait l'amère expérience du procédé, sans rentrer dans leur frais.

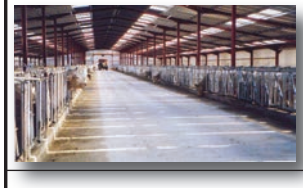
En bref

Aides Les aides d'urgence au crible de la Cour des comptes

Dans son rapport annuel paru le 8 février, la Cour des comptes a fustigé le système d'aides d'urgence appliqué en France. Entre 2006 et 2010, 1,67 milliard d'euros aurait été alloué aux agriculteurs français par le biais de la solidarité nationale. Ces aides *«plus ou moins justifiées, souvent empilées»* et aux *«effets dilués»*, seraient prises sans réelle connaissance des retombées d'une crise, qu'elle soit sanitaire, climatique ou économique. Plus inquiétant, la Cour des comptes souligne une violation du droit communautaire concernant les aides d'États. Les allégements fiscaux et les avances de trésorerie doivent en effet être notifiés à la Commission européenne, qui doit ensuite les valider. Or, de nombreux manquements à ces obligations ont été relevés par la Cour des comptes. Afin d'éviter le recours systématique aux aides d'urgence ici pointées du doigt, la Cour des comptes préconise une contractualisation plus équitable au sein des filières, une diversification des activités agricoles et un système assurantiel plus évolué.

OGM La France prépare un cadre légal mais menace d'une clause de sauvegarde

Après la définition de l'étiquetage des produits sans OGM la semaine précédente, la France a envoyé, le 20 janvier, une proposition de décret à la Commission européenne pour définir les règles de coexistence des cultures OGM et non-OGM. L'Europe demandait depuis 2008 à chaque pays européen de définir ces règles et de les lui soumettre pour validation. C'est désormais chose faite pour les cultures OGM de maïs, de pomme de terre, de soja et de betterave sucrière en France. Parallèlement, la France menace toujours de mettre en place, à partir de la fin du mois de février, une clause de sauvegarde sur la culture du maïs Mon810, empêchant, dès son dépôt, de semer ces variétés dans l'Hexagone. Une double attitude qui crée la confusion, que ce soit chez les pro ou les anti-OGM. Entre une proposition de décret qualifiée de « laxiste » par les détracteurs des OGM, et une clause de sauvegarde qui crée l'indignation chez leurs supporters, le gouvernement entretient une position jugée souvent ambiguë sur le sujet.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Tuberculose bovine

Maîtriser le risque sanitaire grâce aux chasseurs

François Sauvadet, Pascal Mailhos et François Patriat se sont rendus dans une cabane de chasse, samedi dernier à Détain-et-Bruant. Leur but? Exprimer leur volonté de mobiliser tous les acteurs face à la tuberculose bovine.



Michel Chalumeau (vice-président de la fédération des chasseurs, à gauche) fait ici le point sur la localisation des animaux positifs avec Pascal Mailhos (préfet), François Sauvadet (président du Conseil général), Pascal Sécula (président de la fédération des chasseurs) et François Patriat (président du Conseil régional).

La cabane de chasse où se sont rendus le préfet et les présidents du Conseil général et du Conseil régional n'a pas été choisie par hasard. C'est dans le secteur des Hautes-Côtes, à proximité de la vallée de l'Ouche, que deux cerfs ont été retrouvés positifs à la tuberculose bovine. Cet événement est jugé *«important»* puisqu'aucun cerf n'avait été trouvé infecté depuis 2002. C'est sans doute la *«goutte d'eau»* qui a fait déborder *«le vase de l'inquiétude»* et poussé les autorités à réaffirmer leur mobilisation face à la maladie.

A Détain-et-Bruant samedi dernier, Pascal Mailhos, François Sauvadet et François Patriat ont rencontré des chasseurs en compagnie de nombreux autres responsables (DDPP, DDT, ONF, ONCFS, Fédération des chasseurs). Il leur a été demandé de *«poursuivre leurs efforts»* dans les prélèvements et de réaliser du mieux possible les plans de chasse.

Tous mobilisés

«La mobilisation est générale» poursuit le préfet, épaulé de François Sauvadet et François Patriat, *«nous avons un objectif unique, celui d'éviter la perte de notre statut indemne. Toutes les propositions sont les bienvenues. Cette lutte est compliquée, mais l'ensemble des services est déterminé»*. Alors que François Sauvadet rappelait les enjeux économiques de l'opération, François Patriat s'est interrogé sur la contamination de la maladie et les rôles non déterminés du sol et de l'eau. Après avoir rappelé *«l'important travail»* réalisé par les éleveurs, Pierre Aubert (DDPP) proposa d'aller *«plus loin»* dans la réflexion : *«Il faut agir avec beaucoup de discernement, il en va de l'avenir du territoire»*.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur...

Pascal Sécula : *«Luttons tous ensemble efficacement»*

Le président de la fédération des chasseurs de Côte d'Or, a donné sa position sur la tuberculose bovine: *«Nous pensions qu'elle était en train de régresser, mais les deux cervidés positifs de la vallée de l'Ouche relance l'inquiétude. Nous avons réagi en augmentant les prélèvements de façon significative sur ce secteur, avec notamment la fusion du bracelet biches et jeunes. Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir d'où vient la tuberculose bovine, je m'arrêterai simplement sur son nom. Aujourd'hui, elle se trouve dans la faune sauvage. Le gibier peut effectivement être porteur et vecteur de cette maladie. Il faut tout faire pour que, nous aussi, nous ne perdions pas notre cheptel de la faune sauvage. Nous allons tout faire pour abaisser les niveaux de population. Nous allons continuer les contrôles et rester vigilants. Maintenant, nous nous posons des questions. Je les ai posées aux services de l'État ce matin. Que peut-on faire pour aller plus loin, notamment en ce qui concerne le cloisonnement de l'élevage ? Je pose une vraie question. Un nouveau cas de tuberculose bovine a été retrouvé dans un élevage châtillonnais. Or, les bovins seraient passés, au préalable, par un élevage de la zone tuberculose... La maladie arrive : cette zone était blanche à 100%. Il y a deux ans, en prévention, nous avions réalisé une vingtaine d'analyses sur les sangliers, toutes s'étaient révélées négatives. Pourquoi ne pas prendre des mesures plus drastiques? Luttons tous ensemble efficacement».*

Vente de béliers charollais

Les béliers ont cartonné

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or (Aemcco) a organisé sa vente annuelle de béliers, la semaine dernière à Arnay-le-Duc.

Quatre-vingt sept béliers vendus sur 112 présentés. Ce bilan est exactement le même que celui de l'an passé, bilan qui avait déjà été jugé très correct en 2011. La satisfaction est d'autant plus grande que les prix sont en hausse. *«L'augmentation est de 30€. De 445€ en 2011, nous sommes passés à 475€»* précise le président Jean-Marie Guyot, qui poursuit : *«cela traduit sans doute l'évolution des cours de l'agneau de boucherie qui se portent mieux cette année»*. Les dix élevages présents *«ont tous bien vendu»* à des clients étant pour moitié des particuliers, et pour l'autre moitié des groupements de producteurs.

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or récolte également les fruits de son expérience (il s'agissait là de sa 21ème vente) et de ses efforts en communication (le site internet attire de plus en plus de monde, presque 7 000 rien que pour le dernier mois de décembre sur www.association-mouton-charollais.com).

On installe !

Cette vente était la dernière de Guy Tarteret, qui fera valoir ses droits à la retraite l'été prochain. L'éleveur de Chemin d'Aisey, dans le châtillonnais, était présent à Arnay-le-Duc en compagnie de Pauline Gaudillat, 24 ans, qui reprendra sa ferme à la fin des moissons.

Pauline sera la future associée du Gaec Verdot, à Savoisy, et travaillera avec ses beaux-parents et son conjoint Olivier, 28 ans. Pourquoi les moutons? *«L'occasion s'est présentée et la sélection m'intéresse particulièrement»* répond la future éleveuse, présente à la vente arnétoise pour *«se mettre dans le bain»*. Cette succession ravit Guy Tarteret, qui recherchait des jeunes intéressés par sa ferme mais également par ses 120 brebis. Pour le futur retraité, la filière ovine *«a de l'avenir»* et a encore une *«belle marge de progression»*.

Interrogé sur les progrès enregistrés par sa troupe depuis 15 ans, Guy Tarteret fait part d'un passage de 0 à +21 en valeur laitière, son troupeau comptabilisant désormais 75% de mères à béliers et agnelles (chiffres confirmés à cette occasion par Jean-Marc Bidoire, responsable du contrôle de performances dans le département).

AURÉLIEN GENEST



Vente satisfaisante pour les dix élevages participants, dont celui de Guy Tarteret (Chemin d'Aisey), ici en compagnie de Pauline Gaudillat, qui lui succèdera prochainement.

Journées bâtiments

Place de la vache allaitante: à quel prix ?

Suite et fin des visites organisées par la Chambre d'agriculture et Côte d'Or Conseil élevage, dans le cadre des journées bâtiments.



Hervé Leguy, à Vitteaux, a opté pour un bâtiment bois. Une très bonne ambiance règne dans sa stabulation 100% paillée.



Nicolas Josse, près de Saulieu, a gagné deux heures de travail en passant d'une étable entravée à sa stabulation libre.

La fourchette est grande, elle oscille entre 2 000 et 3 000 euros» répondent certains. Pour l'expliquer, de nombreux critères rentrent en compte. Deux des huit visites organisées la semaine dernière par la Chambre d'agriculture l'ont bien illustré. Tout d'abord jeudi au Gaec Josse, à Villargoix dans le canton de Saulieu (2 100€ la place), puis vendredi à l'EARL Myard, à Vitteaux (2 800€).

Négocier et construire soi-même Nicolas Josse, 31 ans, indique avoir *«fortement»* négocié le prix du hangar en lui-même. *«Nous sommes allés voir plusieurs fournisseurs. C'était en 2009, une période où certaines entreprises ont cassé leur prix»* indique l'agriculteur du canton de Saulieu. Une autre piste suivie par le Gaec Josse est l'auto-construction. *«Avec l'aide de plusieurs personnes, nous avons posé les barrières, les cornadis, les abreuvoirs, le local technique et assuré toute la maçonnerie. Il n'y a que l'électricité que nous n'avons pas touchée»* signale Nicolas, en compagnie de son frère Philippe.

Ne pas négliger le confort

Le Gaec Josse voulait réaliser des économies, mais sans négliger un certain confort de travail. L'aménagement intérieur a été réfléchi et doté de nombreux passages d'hommes et de barrières fonctionnelles. Cela a forcément un coût, mais Nicolas, Philippe et Michèle ne regrettent rien au vu du gain de temps réalisé. *«Nous avons gagné au moins deux heures de travail par jour pour soigner nos 80 vaches»* explique Philippe, *«avant, nous avions une étable entravée et les animaux se trouvaient sur plusieurs sites»*.

Le bois, un autre confort

Hervé Leguy, à Vitteaux, proposait le lendemain une visite de son bâtiment en bois, au Gaec de Myard. Le prix de la place relativement élevé (2 800€) s'explique entre autres par un gros terrassement (5 000m3 d'empierrement), une période d'achat à prix élevés (année 2008) et un bétonnage intégral de l'aire paillée pour faciliter le curage. Tout comme celui du Gaec Josse, l'aménagement intérieur est très fonctionnel. Les parcs modulables sont très appréciés et permettent de constituer des parcs à veaux et des cases de vêlage. *«L'ambiance est très bonne grâce au bardage bois, de même que l'intégration paysagère»* fait remarquer Edouard Benayas, conseiller bâtiment à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Il a été rappelé aux visiteurs que le bois *«vieillit très bien, contrairement à ce que de nombreux éleveurs peuvent penser»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Autres visites

Deux visites d'ateliers d'engraissement de taurillons, au Gaec de la Combe à Quemigny-sur-Seine et à l'EARL des quatre routes à Ampilly-les-Bordes, ont permis à plusieurs éleveurs d'avancer dans leurs réflexions, le marché étant plutôt porteur. Les bâtiments de Jean-Louis Pichenot à Fontangy (bâtiment économe) et du Gaec Gaure à Vitteaux étaient également au programme de ces journées bâtiments.



Terrassement conséquent à l'EARL Myard avec 5 000 m³ d'empierrement nécessaires à la construction du bâtiment.



Point commun entre le Gaec Josse et l'EARL Myard : un aménagement intérieur très fonctionnel avec des passages d'hommes et des parcs modulables.



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ Communiqué

Crédit Agricole
Arrivée du nouveau directeur



Jacques Kermarrec, 55 ans, a succédé le 1er février dernier à François Macé au poste de Directeur Général du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne.
Précédemment Directeur Général Adjoint de la Caisse régionale Nord Midi-Pyrénées, Jacques Kermarrec est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Brest.
L'essentiel de son parcours professionnel s'est déroulé au sein du Groupe Crédit Agricole où il a exercé différentes fonctions depuis 1981, date de son intégration.
Il a occupé des postes de direction dans plusieurs régions de France et dans différents domaines de compétences : engagements, entreprises et international, commercial, banque et assurances mais également ressources humaines et communication.
Dès son arrivée, Jacques Kermarrec a entamé un cycle de visites sur le terrain qui lui permettra de rencontrer les femmes et les hommes de l'entreprise dans les 4 départements qui constituent le territoire de la Caisse régionale. Le nouveau Directeur Général fait aussi de la découverte des acteurs locaux et des spécificités régionales une de ses priorités. Breton d'origine, marié et père de deux enfants, c'est en famille qu'il rejoint notre région. François Macé a quitté le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne le 31 janvier dernier pour prendre la tête du Crédit Agricole de Nord de France.

SAS Bresson

«Que les Indiens restent comme ils sont»

Comme à ses habitudes, la réunion d'agriculteurs organisée annuellement à Barges par la SAS Établissements Bresson, a attiré une belle audience. Vincent Chatellier (Inra de Nantes) et Cathie Cuisin (Chambre d'agriculture) sont intervenus. Il va falloir produire, et pas qu'un peu.

Il était déjà venu en Côte d'Or début septembre à l'occasion d'une réunion d'information du Crédit Agricole Champagne Bourgogne. Vincent Chatellier, chercheur à l'Inra de Nantes, en a mis *«plein la vue»* à des agriculteurs captivés par la qualité de son exposé. *«Ce fut une superbe vue d'ensemble des productions mondiales et des enjeux des prochaines années»* lance un agriculteur de la plaine dijonnaise, *«le développement de tel ou tel pays peut totalement changer la donne au niveau des exportations»*. Un résumé de l'intervention? *«La production mondiale va devoir augmenter de 70% d'ici trente ans. Chaque jour, en nombre d'habitants, c'est le département de la Nièvre qui débarque sur la planète. Il faut nourrir 200 000 bouches supplémentaires tous les jours»* répond un autre céréalier. *«Que les Indiens restent comme ils sont»* reprend Vincent Chatellier. Pourquoi cette citation? «Ils sont aujourd'hui 1,2 milliard» répond-il, *«il y en aura 600 millions de plus en 2050. Six cent millions, c'est l'équivalent de l'actuelle population des 27 pays membres de l'Union européenne. Aujourd'hui, un Indien mange 5 kg de viande. S'il suit le modèle chinois, il en mangera 60 kg demain. Faites le calcul ! Si tel est le cas, on est mal barré, on ne sait pas faire»*.

Pac....2015

L'autre partie de la réunion a été animée par Cathie Cuisin, technicienne à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, sous le thème des perspectives de la prochaine politique agricole commune. *«La nouvelle Pac se profile avec un retard annoncé d'une année supplémentaire, ce devrait être à l'horizon 2015»* annonce Cathie Cuisin, qui poursuit : *«nous avons encore peu d'éléments aujourd'hui mais certaines choses semblent acquises comme la simplification de la conditionnalité. En ce qui concerne les aides : un premier calcul situerait l'aide de base (et non plus DPU) aux alentours de 140 euros par hectare. L'aide verte devrait quant à elle se situer aux alentours de 80 euros par hectare, aide qui sera conditionnée au bon respect des mesures de verdissement. Quant à l'aide des Jeunes agriculteurs, dont la mise en place est obligatoire dans les États membres, elle devrait représenter 30% de l'aide de base»*.

AURÉLIEN GENEST



Pour Vincent Chatellier, chercheur à l'Inra, l'agriculture s'attaque à un véritable défi alimentaire.

▶ Zoom sur...

Un coup de jeunes

«L'agriculture est-elle un métier d'avenir?» s'interrogeait Vincent Chatellier au début de son intervention. Le public présent a rapidement eu sa réponse.... Catherine Racle, la présidente de la SAS Bresson, se satisfaisait d'autant plus que le nombre de jeunes qui participaient à cet après-midi de travail était très important.

Irrigation

Des garanties pour «*aller au bout*» !

Les membres de la Chambre d'agriculture viennent de tenir leur bureau mensuel. L'irrigation était notamment à l'ordre du jour.

Le vice-président Pierre Coquillet et le responsable professionnel Nicolas Michaud se sont exprimés sur le dossier de l'irrigation, lors du dernier bureau de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«Il serait bien qu'à l'avenir, chaque exploitant puisse gérer un volume d'eau qui lui serait attribué, sans avoir à justifier s'il faut irriguer du maïs, du blé ou des haricots»* ont lancé les deux hommes, ajoutant que ce procédé serait *«plus juste pour tout le monde»* et qu'il n'y aurait *«plus besoin de se battre en Coderst»*. Cette réflexion intervient au lendemain d'une année 2011 aux caractéristiques que l'on connaît mais qui, heureusement, a connu un été pluvieux.

Un volume vacant à utiliser

Une autre proposition consisterait à attribuer d'office le volume autorisé par la préfecture. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Nicolas Michaud explique : *«En fin d'année, les irrigants calculent leurs besoins théoriques en indiquant leurs surfaces et leurs types de cultures. Ce calcul ne tient pas compte d'un besoin exceptionnel lors d'une année sèche. Le volume d'eau demandé par les irrigants est toujours inférieur au volume autorisé par la préfecture, à cause des justificatifs à fournir. Nous demandons à ce que ce volume vacant soit utilisable en cas d'année difficile, nous voulons des garanties pour aller au bout de nos cultures»*. Pour l'année 2012, 5,4 millions de m³ d'eau ont été demandés par les agriculteurs, sur les 7,3 millions autorisés par la préfecture. *«Nous souhaitons que les 1 800 000 m³ vacants puissent être mis à disposition»* termine le responsable professionnel.

AURÉLIEN GENEST



Un quart de l'eau irriguée en Côte d'Or provient de bassins de rétention. Les agriculteurs souhaiteraient plus de reconnaissance et plus de souplesse dans les demandes d'eau supplémentaires.

▶ En chiffres

2011, année sèche : *«Des déficits pluviométriques conséquents ont marqué l'année 2011. C'est même du jamais vu en avril»* a fait remarquer Sophie Hanesse, commentant des histogrammes de l'année. Un premier arrêté de constat de franchissement des seuils est intervenu en mai, *«soit un mois plus tôt que d'habitude»*.

189 irrigants : en 2011, 159 irrigants ont fait une demande individuelle d'irrigation, auxquels il faut ajouter 30 irrigants organisés en Asa.

Reconnaissance : *«les agriculteurs veulent de la souplesse, de la reconnaissance vis-à-vis des citoyens et de l'administration. Aujourd'hui, 25% de l'eau utilisée pour les cultures proviennent de bassins de rétention, il y a des progrès et ce n'est pas fini»* commente Nicolas Michaud.

Surfaces : les demandes 2012 sur l'irrigation concernent 7 661 ha, soit près de 1 400 ha de plus qu'en 2011.

Références : la Chambre va travailler sur l'acquisition de références en matière d'irrigation de l'orge de printemps.



Natura 2000 dans le Sud-Morvan

Les usagers des sites s'organisent

Comme dans les Amognes récemment, le Sud-Morvan devrait bientôt connaître la liste des mesures environnementales décidées par un organisme référent, sans doute le Parc naturel régional, dans le cadre du programme de préservation de la biodiversité Natura 2000. Une réflexion collective devrait aboutir à la publication d'un document d'objectifs (Docob) d'ici un an. Les agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, propriétaires de forêts et d'étangs, réunis en association d'usagers, appellent à la vigilance sur le respect et le maintien de leurs activités de terrain. Un lobby, censé faire contrepoids aux groupes de pression écologistes, est né.



Jean de Gesnais, en tant que membre de l'Association des propriétaires d'étangs, préside l'Association des usagers des sites Natura 2000.

Une trentaine de Morvandiaux s'est réunie vendredi dernier à Saint-Honoré-les-Bains, pour s'informer et se mobiliser, à l'appel de l'Association des usagers des sites Natura 2000 que préside Jean de Gesnais, par ailleurs président de l'Association des propriétaires d'étangs. Etienne Berger, le président de la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre ainsi que Michel de Beaumesnil, président de l'Association des propriétaires bailleurs de la Nièvre, figuraient également à la tribune. Leurs associations respectives, ainsi que le Syndicat des sylviculteurs nivernais, l'Association des chasseurs de gibiers d'eau, la Chambre d'agriculture et la FDSEA58, viennent de rejoindre cette entité créée en 1999, dans le but de *«défendre les intérêts des usagers des sites classés en zone Natura 2000»*. Les usagers des sites Natura 2000 comptent désormais dans leurs rangs tout ce que la Nièvre recense d'acteurs de la vie rurale: propriétaires de forêts, d'étangs, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, randonneurs... A titre collectif ou individuel. Les adhésions sont libres (15 euros).

Le précédent des Amognes

Si tous ces partenaires ont décidé de se mobiliser dans un même élan, c'est qu'ils se sentent chacun de leurs côtés menacés par les contraintes environnementales liées au programme Natura 2000 dans la Nièvre. Dans les Amognes précédemment et maintenant dans le Sud-Morvan, les deux grandes zones (40 000 ha et 50 000 ha) impactées par ce classement, le programme Natura 2000, placé sous l'autorité de la DDT et du préfet, implique une réflexion collective. L'objectif est de réaliser un catalogue des actions volontaires subventionnées de protection des intérêts faunistiques et floristiques. Par exemple, la préservation du crapaud sonneur ou de la libellule... Et les contraintes que cela entraîne pour les usagers des sites. Si dans les Amognes, le Document d'objectifs (Docob) qui en découle est sur le point d'être publié, le travail commun n'en est qu'à ses débuts dans le sud-Morvan. Il devrait bientôt prendre corps autour d'une structure animatrice, sans doute le Parc Naturel Régional, et aboutir au fameux texte d'ici un an. Plus à l'est, le Docob des Amognes est un document de 310 pages dont la réalisation a coûté près de 180 000 euros, *«et ce alors que l'on recherche des médecins sur nos territoires dans un Etat en faillite»* fulmine Jean de Gesnais.

Vigilance et lobbying

Les usagers des sites Natura 2000 s'organisent parce qu'ils appellent à la vigilance. *«Nous ne sommes pas hostiles à Natura 2000 par principe mais nous constatons qu'il y a de plus en plus de dossiers environnementaux qui sont autant de menaces pour nos activités rurales»* souligne Etienne Berger. Qu'est-ce que, dans ces zones, Natura 2000 apportera comme contraintes et avantages nouveaux? Quelle sera la pérennité des compensations quand, petit à petit, le simple fait de tailler une haie risque d'être remis en cause? Et les usagers s'interrogent aussi sur le débardage, les places de dépôt de bois, l'entretien des chemins, le pâturage, le drainage, le piégeage, l'agrainage, la pratique de la chasse, le dérangement des espèces sensibles, la création de points d'eau, la pêche, la pratique de la randonnée, les avantages fiscaux et la durée des contrats... Autant de questions sur lesquelles les responsables appellent à la vigilance, quand les techniciens instructeurs prépareront leurs préconisations, peut-être dans des entretiens individuels, *«pour que nous ne soyons pas mis devant le fait accompli»*. Les Morvandiaux sont ainsi appelés à devenir des ambassadeurs et à faire connaître tout contact avec la structure animatrice en faisant remonter les observations et les préconisations. Bref, un travail de lobby régulier qui doit, par son ancrage sur le territoire, préserver la capacité des acteurs du monde rural et influencer les décisions à venir: *«Nous sommes des observateurs de terrain de la biodiversité. Nous avons tous vocation à la maintenir dans le respect de nos activités. Il n'est pas question que des bétonneurs parisiens, que des Bac +5 qui se sont découverts une attirance pour la nature, viennent nous donner des leçons d'écologie chez nous»* a dit Benoît Mathé, agriculteur représentant la FDSEA58.

E.C.

Service de remplacement

La nouvelle animatrice est arrivée

Marie-Aline Saltel a pris ses fonctions lundi 6 février, pour une semaine de tuilage avec son prédécesseur, Jérôme Ferré, qui part vers de nouvelles aventures.



Jérôme Ferré a transmis les clés du Service de remplacement Nièvre, d'Avenir et de l'Asavpa58, à sa remplaçante, Marie-Aline Saltel, avant de partir à Decize.

Le successeur de Jérôme Ferré au poste d'animateur du Service de remplacement, de l'association Avenir et de l'Asavpa58, est connu. Il s'agit d'une jeune femme, Marie-Aline Saltel, qui n'est pas une inconnue puisqu'elle avait déjà occupé un emploi dans ces organismes durant un an et trois mois en 2009. Toute la semaine dernière, la nouvelle animatrice, originaire de Nevers, et son prédécesseur ont procédé à la passation de pouvoir, en faisant le tour des bureaux de la Chambre d'agriculture et des dossiers en cours. Marie-Aline, qui est titulaire d'un BTS ACSE et d'une licence d'inséminateur, revient du Calvados où elle a exercé son activité dans des haras et des centres d'entraînement. Passionnée de vie au grand air, la nouvelle animatrice redécouvre les structures qu'elle va animer, en s'appuyant sur l'expérience des professionnels et de Stéphane Leuzy et Françoise Debacker, salariés d'Avenir et du Service de remplacement.

«Il s'agit de s'adapter vite pour se remettre dans le bain» concède-t-elle, sachant que son nouveau poste est en étroite relation avec son parcours de formation et qu'elle n'est pas impressionnée par ce qui l'attend: *«je trouve motivant d'occuper un emploi de terrain»*. De son côté, Jérôme Ferré a embauché le 13 février en tant que chef de projet à la Communauté de communes du Sud Nivernais à Decize. Parmi ses missions, il devra épauler les élus locaux en matière d'aménagement de l'espace, du territoire et d'ingénierie économique sur le territoire de l'établissement public. Pour lui, il s'agit d'une évolution de carrière logique, en rapport avec ses formations antérieures. Jérôme est en effet titulaire d'une licence en aménagement du territoire et d'une maîtrise en aménagement du littoral. A Marie-Aline comme à Jérôme, nous souhaitons bonne chance et pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

E.C.



▶ A noter

Dispositif Adema
Une formation en mars à Challuy

Le CFPPA de Challuy propose, en mars, une nouvelle session de formation dans le cadre du dispositif *«Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles»* (Adema).

Cette formation, rémunérée pour les stagiaires, est financée par le Fafsea et le FSE. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, indemnisés ou non, quel que soit leur âge, et n'ayant pas d'expérience significative en agriculture.

Il leur est simplement demandé d'être motivés pour découvrir puis intégrer un emploi du secteur agricole, essentiellement en polyculture, élevage ou viticulture.

La session se déroule sur 22 jours ouvrés, par alternance entre centre de formation et immersion en entreprise. 5 jours sont prévus en centre, puis 15 jours sur une exploitation et retour de 2 jours en centre. Une session étant prévue début mars, les inscriptions ont d'ores et déjà débuté.

Pour toute demande d'information et/ou inscription, contacter Mme Myriam Le Moal, référent Adema, au 03 86 21 66 08 ou par mail à l'adresse suivante: cfppa.nevers@educagri.fr.

Solde des aides sécheresse

Le paiement du solde des aides "Sécheresse" aux agriculteurs éligibles est intervenu au cours de la première quinzaine de février 2012.
Au final, 1 646 agriculteurs sinistrés, soit 82 % des demandes d'indemnisation, ont bénéficié d'une aide pour un montant global pour le département de 10 081 000 €.

Assemblée générale du Gabni

Le bio marque le pas dans la Nièvre

Le Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (GABNI) a tenu son assemblée générale annuelle, le 9 février dernier, à Dompierre-sur-Nièvre. Cela a permis de faire le point sur l'évolution de l'agriculture biologique dans le département en 2011 et la situation des productions.



L'assemblée générale du GABNI a mis en avant un ralentissement des conversions en 2011.

Parmi les invités de l'après-midi de travail, Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, témoignait par sa présence des liens étroits noués entre les agrobiologistes et l'organisation professionnelle agricole ces dernières années. L'agriculture biologique demeure une préoccupation des responsables nivernais, après le Plan Barnier de 2003 et dans la perspective européenne -difficile à mettre en œuvre- de convertir 20% des surfaces agricoles d'ici 2020. La Chambre s'engage en effet dans des actions techniques complémentaires de celles du Gabni et construites avec les agriculteurs bio du département, actions qui devraient renforcer l'acquisition de références techniques.

11 nouveaux producteurs en 2011

Sous la présidence de Xavier Niaux et la direction de Laurent Barle, animateur du GABNI, la trentaine de membres et d'invités ont toutefois pu constater le ralentissement du développement de l'AB en 2011. Comparativement aux années 2009 et 2010, *«le nombre de conversions dans les secteurs de l'élevage et de la polyculture élevage -habituellement majoritaires- a fortement chuté»*. Le département ne compte cette année que 11 nouveaux producteurs, ce qui équivaut à un accroissement de 450 hectares certifiés. Loin de la performance des années passées. Le Gabni évoque un retour à une évolution proche de celle de 2008. Ainsi, seuls un éleveur et deux polyculteurs-éleveurs -mais aussi trois céréaliers, trois maraîchers, un producteur de plantes médicinales et un arboriculteur- se sont installés en bio l'an dernier.

Deux facteurs avancés

Laurent Barle avance deux explications principales à cette contre-performance en élevage et en polyculture-élevage. *«Premier facteur qui fait barrage: ce n'est que quand le cours des céréales est bas que les agriculteurs se posent la question de l'agriculture biologique»*. Or, les cours des céréales sont hauts et le raisonnement économique prime sur l'engagement de conviction environnemental. Particulièrement en élevage à l'herbe, l'autonomie économique des exploitations pose problème. Réduire la viabilité d'une exploitation dans un contexte de hausse des charges en déconcerte plus d'un. *«Le deuxième facteur est celui de l'incertitude que faisait peser la réforme de la Pac. Le transfert des aides à la conversion sur le premier pilier et les interrogations sur le devenir de ces aides expliquaient aussi ces hésitations en 2011, même si cette année nous commençons à y voir plus clair»*. L'an dernier en effet, un agriculteur devait s'engager en bio pour 5 ans sans garantie sur le montant des aides qu'il percevra à partir de 2014. Cela semble avoir réfréné quelques ambitions dans la Nièvre. **E.C.**

▶ Zoom sur...

État des lieux du bio dans la Nièvre

Selon les statistiques de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique (ORAB), alimentées par le GABNI dans la Nièvre, au 31 décembre 2011, le département compte 123 exploitations engagées en AB. Celles-ci représentent 3,5% des exploitations nivernaises (par rapport aux chiffres Agreste 2010). D'après la même étude, les surfaces conduites en agriculture biologique s'élèvent à 9066 hectares, dont 6770 ha en AB et 2296 ha en conversion (dont 435 ha en première année de conversion: 124 ha de cultures et prairies temporaires, 309 ha de prairie permanente, 2 ha de maraîchage), soit l'équivalent de 2,3% de la SAU nivernaise. L'ensemble des productions agricoles est représenté, avec une majorité d'éleveurs (49%) et de polyculteurs-éleveurs (23%) mais aussi le maraîchage (3%), l'arboriculture (3%), les cultures et la viticulture. Enfin, en 2011, pour 11 installations et conversions, 3 fermes ont arrêté de notifier leur activité en AB: 1 élevage bovins-viande pour des raisons économiques (manque d'autonomie fourragère et valorisation jugée insuffisante), 1 élevage bovins viande pour changement d'activité professionnelle et 1 producteur de poules pondeuses par changement de département de production.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

RIFFAULT S.A.

Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Syndicat d'élevage AQPS de la Nièvre

L'avenir, ça se débat

L'assemblée générale annuelle du syndicat d'élevage des AQPS de la Nièvre s'est déroulée vendredi dernier à Cercy-la-Tour. Face au désengagement de l'Etat dans l'activité d'étalonnage, une coopérative d'éleveurs va reprendre, en la privatisant, la station technique de Cercy.



Le vice-président du syndicat, Jacques Cyprès (au centre), a présidé l'assemblée générale en l'absence du président Michel Bourgneuf. Devant une centaine d'éleveurs et propriétaires, il a donné la parole à Patrice Joly, le président du Conseil général, qui a redit son attachement à cette activité équestre *«qui diversifie et sécurise l'activité agricole dans notre département»*.

Au 1er janvier 2013, la station technique de monte de Cercy-la-Tour va se transformer en *«haras de Cercy»*. Plus qu'un changement de nom, il s'agit d'un bouleversement de la mission historique d'étalonnage de ce centre qui compte encore pour un an dans les missions de service public de France Haras, le groupement d'intérêt public créé par l'Etat en 2010, à la suite du démantèlement des Haras nationaux.

D'un côté, l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) qui reprend les activités de l'Ecole nationale d'équitation, de l'autre France Haras avec des investisseurs privés pour les activités concurrentielles: la revue générale des politiques publiques (RGPP) a aussi sévi dans le milieu du cheval. Et pour couronner le tout, France Haras a décidé il y a un an de se séparer de ses 85 stations techniques -dont celle de Cercy-la-Tour- à compter du 1er janvier 2013, considérant que l'intérêt de la sélection génétique pouvait dorénavant reposer sur le secteur privé. En clair, l'Etat abandonne l'étalonnage.

65 fondateurs à 1000 euros chacun

Face à ce désengagement, qualifié *«d'abandon déchirant»* par Hervé d'Armaillé, le président d'AQPS France, présent vendredi, tous les éleveurs d'AQPS de la Nièvre expriment de profonds regrets. Mais, la décision étant désormais inéluctable, il a fallu *«envisager l'avenir du site de Cercy-la-Tour, que nous ne pouvions pas abandonner, tellement il est historiquement chargé»* a souligné Jacques Cyprès, vice président, qui remplaçait Michel Bourgneuf, le président. *«Nous ne pouvions pas laisser Cercy sans étalon et sans station»* a-t-il justifié pour expliquer qu'après 7 réunions, les professionnels ont opté pour la création d'une coopérative.

Celle-ci se substituera dès 2013 à France Haras pour la direction du centre technique nivernais. Le personnel devrait être conservé. Le nouveau statut juridique de coopérative impliquera une privatisation de l'activité d'étalonnage, *«dans l'intérêt collectif à dimension régionale de la sélection génétique des éleveurs»* a précisé M. Mourret, le représentant de France Haras. Une convention devrait être signée prochainement afin que le GIP puisse tout de même assurer un accompagnement du nouvel établissement au-delà de la saison de monte 2013. Dans la corbeille, un nombre de cinq étalons a été évoqué. D'ici-là, 63 professionnels ont d'ores et déjà décidé de devenir membres fondateurs de la coopérative, en versant chacun un chèque de 1000 euros. Les statuts de la nouvelle entité seront officiellement signés le 24 février prochain.
Avis aux éventuels candidats supplémentaires.

E.C.

En bref

Actrices nivernaises Un blog sur le net

L'association Actrices nivernaises ouvre un blog sur internet. *«Moyen d'information collectif et participatif»*, ce média, dont l'association promet qu'il sera mis à jour régulièrement, proposera un calendrier des formations et des activités organisées par elle. *«Ce blog se veut un lieu d'échanges sur ce qui se passe autour de chez vous. Nous espérons que vous nous aiderez à le tenir à jour en nous envoyant régulièrement des informations sur les activités auxquelles vous avez participé ou sur tout autre type de nouvelles intéressantes sur votre territoire»* dit le communiqué de lancement. Ainsi, chaque adhérent(e) sera invité(e) à rédiger un témoignage qui sera publié dans le corps central du blog. Les photographies seront également les bienvenues tout en respectant, bien sûr, le droit à l'image. Et de préciser: *«la seule politique autorisée concerne l'activité de femmes (et parfois d'hommes...) actrices de pratiques chaleureuses et solidaires qui donnent l'envie, l'ambition et la joie de maintenir notre territoire vivant»*. L'adresse du blog est http://lesactrices58.blogspot.com.

Concours *«le bœuf, les races à viande»*

La sélection Bourgogne du concours gastronomique en lycées hôteliers *«le bœuf, les races à viande»* s'est déroulée le 14 février au lycée professionnels Alexandre Dumaine à Macon.
Le lauréat est Michaël Berthold, de ce même lycée.
Arrive en seconde position, Davide Domnec, du lycée professionnel François Mitterrand de Château-Chinon et en troisième position Caroline Jondeau du lycée professionnel Vauban d'Auxerre.
Se classent 4ème, Nicolas Brivet (Ste Bénigne à Dijon), 5ème Suleyman Fidan (Vauban à Auxerre), 6ème, Aurélien Raguet (Le Castel à Dijon) et 7ème ex-aequo, William Brader (Ste Bénigne à Dijon) et Sullivan Lepage (Le Castel à Dijon).
Mickaël Berthold représentera donc la région Bourgogne lors de la finale nationale à Paris, qui se déroulera le 30 mars au lycée professionnel Guillaume Tirel (Paris 14ème). Il sera soutenu par son parrain, Yohann Chapuis, chef du restaurant Greuze à Tournus.



Jeunes agriculteurs de l'Yonne

«Doit-on se mobiliser pour les autres?»

L'assemblée générale élective des Jeunes agriculteurs de l'Yonne qui vient de se tenir au lycée la Brosse a donné lieu à une table ronde réunissant l'ensemble des organisations syndicales agricoles départementales.



A la tribune, pour la table ronde (de gauche à droite) : Francis Letellier,Laurent Poirier, Pascal Rouger, Thierry Blanc, Maryline Bodier, Vincent Nicot. Au micro : Emmanuel Simonnet.

C'est par un hommage à Michel Delagneau, de la société Duc, récemment disparu, qu'Emmanuel Simonnet, président sortant de JA 89 a ouvert l'assemblée générale 2012 qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre du lycée la Brosse. Le renouvellement des générations en agriculture passe aussi par la promotion des métiers.

Et à ce titre, l'année écoulée aura été particulièrement faste pour le réseau JA départemental qui a multiplié par deux le nombre de ses interventions dans les collèges et organisé huit visites d'exploitation, avec au total plus de 180 élèves sensibilisés. L'installation des jeunes reste un sujet majeur.

Pour preuve les 213 porteurs de projets reçus au point info et la cinquantaine d'installations aidées mises en place à travers le département. *«Qui mieux que les jeunes peut inciter d'autres jeunes à rentrer dans le milieu agricole ?»* a rappelé Emmanuel Simonnet, qui vient de troquer sa casquette de président départemental pour celle de président cantonal de Villeneuve l'Archevêque.

Regrettant au passage le *«désengagement de l'Etat faute de finances publiques»*, au sujet du dispositif de Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA).

Une table ronde consensuelle et inhabituelle

En seconde partie d'assemblée, une table ronde sur le thème *«Doit-on se mobiliser pour les autres»* a réuni différents représentants syndicaux. Etaient présents : Maryline Bodier (CGT MSA), Pascal Rouger (Confédération Paysanne), Francis Letellier (FDSEA 89), Thierry Blanc (Coordination Rurale), ainsi que Vincent Nicot, Secrétaire général de JA Bourgogne Franche-Comté et Laurent Poirier, administrateur à JA national. Morceaux choisis:

Votre définition du syndicalisme ?
Pascal Rouger : *«Des gens qui se regroupent pour avoir plus de force ensemble. A Auxerre par exemple, quand le syndicat est né dans les années 50, c'était avant tout une sorte de Cuma pour l'achat de matériel. L'aspect militant n'est arrivé qu'après».*

Francis Letellier : *«Je suis d'accord avec Pascal, ça a démarré pour mettre des moyens en commun. Mais il ne faut pas oublier que les syndicats sont nés du fait d'une réelle oppression sur les hommes. A une époque, on leur interdisait de s'organiser».*

Thierry Blanc : *«C'est pas seulement la défense de l'agriculture, mais c'est aussi une image de cette agriculture. Et pour moi, c'est ce qu'il y a de plus important aujourd'hui».*

Qu'est ce qui vous a fait adhérer la première fois ?
Maryline Bodier : *«Pour lutter contre les injustices. Se dire qu'un jour, il faut passer de l'autre côté pour agir et ne pas se laisser faire. Le syndicalisme est à mes yeux un moyen de levier, d'actions, de défense et de revendications des droits, de maintien des acquis...»*

Vincent Nicot : *«On a la chance d'appartenir à un syndicat multi facettes. On ne rentre pas aux JA à 18 ans, pour faire de la politique ou par ambition syndicale, mais pour les copains. On a aussi la chance d'avoir un réseau organisé structurellement, sur tous les cantons, les inter cantons etc., une grande toile d'araignée sur toute la France».*

Pascal Rouger : *«Quand on rentre dans un syndicat, on fait difficilement l'économie d'un peu de rêve, d'ambition, de volonté de changer les choses… C'est ça qui nous nourrit quand même, pas uniquement de vouloir faire vivre une structure dans la durée, mais la volonté de vouloir changer les choses et influer sur l'avenir. Chaque individu ayant le droit et le devoir d'apporter sa petite pierre à l'édifice».*

60 % de votants aux dernières élections Chambre ! Mais ils font quoi les autres ?
Francis Letellier : *«Il y a bien des gens qui aimeraient un tel taux de participation à des élections professionnelles ! Aujourd'hui, qui fait mieux que nous ? L'enjeu est tout de même par rapport à notre communication. Tout le monde aujourd'hui s'approprie l'agriculture et communique à notre place. Nous sommes trop absents».*

Laurent Poirier : *«Ne pas intéresser 40 % de nos collègues, c'est quand même dommage ! Et c'est ça aussi qui nous pousse à continuer. Les valeurs de l'engagement et du syndicalisme sont de ne jamais se contenter de ce qu'on a et de vouloir faire partager ses idées au plus grand nombre».*

L'engagement syndicaliste est-il compatible avec les exigences de l'agriculture d'aujourd'hui ?
Francis Letellier : *«Bien sûr c'est compatible ! Mais peut-être devrions nous réfléchir à dégager des moyens, même s'ils sont plus au national qu'au départemental, pour aller compenser par exemple, une absence, par un bout de salaire. S'absenter un jour ou deux sur son exploitation pour des raisons syndicales n'est pas toujours possible avec une activité de chef d'entreprise».*

Pascal Rouger : *«Cela peut faire peur, d'être pris dans l'engrenage. Il serait peut-être bien quand on sent quelqu'un intéressé pour s'investir, de fixer des limites, y compris des limites de temps, pour le rassurer».*

Vincent Nicot : *«le problème aujourd'hui, est qu'on est passé du statut d'adhérents à celui de clients ! Ils attendent avant tout des réponses»*

Thierry Blanc : *«On rencontre nombre de syndicalistes au sein de beaucoup de systèmes associatifs car c'est un même état d'esprit. Le drame est que sur un département, il n'y a que quelques personnes pour bouger, les autres suivent».*

Sur des actions précises, vous semble t-il envisageable de travailler ensemble ?
Pascal Rouger : *«Cela ne va engager que moi, mais même s'il y a des cicatrices à refermer vis-à-vis de l'histoire, je pense que ça peut-être possible…»*

Francis Letellier: *«On peut sûrement trouver des actions où engager une réflexion commune. Mais il y a aussi l'ambition personnelle qui empêche parfois de faire progresser les choses… Peut-être devrions-nous au plan départemental, mettre son égo de côté et se rencontrer ? Peut-être qu'on ne le fait pas assez ?»*

Comment motiver les jeunes à s'investir aujourd'hui ?
Thierry Blanc: *«Il faut que les jeunes croient en un avenir de l'agriculture. Même s'il y a de moins en moins de paysans, de moins en moins de terres, de plus en plus de gens à nourrir, cela doit motiver à croire en son métier. Et si vous croyez en votre métier, tout le reste suivra».*
Pascal Rouger : *«Une chose que j'essaie de garder en tête, c'est que si le syndicalisme reste un combat, il ne faut pas pour autant oublier l'amitié et ne jamais la sacrifier. J'ai aujourd'hui des gens proches de moi, pas forcément d'accord avec moi sur le plan syndical ou l'avenir de l'agriculture… Mettre en avant l'amitié, c'est ce qu'il y a de plus important».*

Vincent Nicot : *«Il faut leur faire comprendre que personne ne défendra leur cause s'ils ne s'engagent pas. Après, le problème est de les garder ! Il faut comprendre pourquoi ils partent, ne pas les charger trop vite et leur laisser choisir leur degré d'implication».*

Maryline Bodier : *«Pour motiver les jeunes, je leur dirai que ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas, que les choses sont difficiles»* (ndlr : Sénèque)

Laurent Poirier : *«Chez nous, on ne force pas les gens et on préfère commencer par l'aspect convivial des choses. On boit un coup et après, on parle. Même s'il y a six ans, quand je me suis présenté au département, j'étais loin d'imaginer être un jour à Paris».*

Francis Letellier : *«En faisant qu'ils ne perdent pas leur âme de jeune tout au long de leur carrière et que celui qui veut s'investir dans le syndicalisme garde cette partie jeune pour aller de l'avant».*

DOMINIQUE BERNERD

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Cecna

Le centre de reproduction équine de nouveau opérationnel

Pour sa deuxième saison, le centre de reproduction équine des *«Haras de Charmoy»* s'est équipé de nouvelles installations afin de pouvoir accueillir ses premiers animaux dès le début du mois de mars.



Le *«mannequin»* installé dans la salle de monte saura t-il tromper les ardeurs des étalons ?

Après un premier galop d'essai à l'été 2011, le centre d'insémination équine des *«Haras de Charmoy»*, installé dans les locaux historiques de la Cecna à Charmoy, va bientôt entamer une nouvelle saison. L'an passé, plus de 90 juments sont ainsi passées par le Centre, pour un taux global de réussite de fertilité de près de 65 %. Des résultats très honorables se situant dans la moyenne nationale.

Le centre de production de semence équine, installé dans les locaux traditionnellement dédiés aux taureaux a, quant à lui, été entièrement réaménagé. Salle de monte, vaginerie, un laboratoire, une plateforme de congélation se succèdent ainsi, répondant au protocole de *«marche en avant»* dicté par les principes sanitaires.

Un équipement électronique de pointe

Particulièrement performant, l'équipement électronique compte notamment un microscope optique à contraste de phase, permettant de répertorier au sein d'un éjaculat, les spermatozoïdes anormaux. La race équine ayant pour particularité de présenter nombre de pathologies en la matière, comme ces flagelles *«queues enroulées»* caractéristiques aux pur-sangs, réduisant d'autant la fertilité de la semence obtenue. Après analyse, celle-ci est mélangée à un diluant afin d'allonger la durée de vie des spermatozoïdes ou leur donner plus de force au moment délicat de la décongélation. Dans un contexte où le marché de la reproduction est devenu national, voire international, la qualité du prélèvement prend toute son importance, comme le souligne Pierrick Drevillon, directeur technique du Centre : *«le but du jeu n'est pas de nous positionner sur le business de l'étalonnage, mais bien sûr celui de la reproduction et faire en sorte que la fertilité de la semence soit optimum pour apporter une probabilité de réussite sur les femelles en début de saison de monte»*.

Pour y parvenir, le centre s'est équipé également d'un système permettant de calculer automatiquement le nombre de paillettes produites par semence en moins de 30 secondes, là où l'opération s'effectue en 20 minutes avec une méthode traditionnelle. Autant de temps gagné pour la survie des spermatozoïdes.

400 millions de spermatozoïdes pour une insémination

La réussite économique passe aussi par une mutualisation des moyens. Comme avec cette machine à impression électronique des paillettes, utilisée historiquement pour les bovins et aujourd'hui mise à disposition des équins. Dans chaque paillette : 100 millions de spermatozoïdes, là où les normes des Haras Nationaux en exigent entre 50 et 60 millions. Sachant qu'il en faut environ 400 millions avant décongélation pour bien inséminer une jument.

Afin de démarrer la saison plus tôt que l'an passé, de nouveaux box viennent d'être construits et dès le 3 mars prochain, les *«Haras de Charmoy»* pourront accueillir jusqu'à 30 juments, que ce soit pour y pouliner ou être inséminées, avant que l'activité ne s'étende à la partie haute du site, une fois les bovins reproducteurs partis. Quant aux étalons, un mannequin est déjà à leur disposition dans la salle de monte, pour l'exercice périlleux du recueil de la semence. Reste à ce qu'il soit *«au goût»* de ces Messieurs !

DOMINIQUE BERNERD



Explications du directeur technique du Centre d'insémination, Pierrick Drevillon, lors de la soirée Portes Ouvertes du 10 février dernier .



Concours «Champs et Lycées»

La Brosse sur le podium

Les élèves du BTS Agronomie et productions végétales du Legta d'Auxerre la Brosse ont obtenu le 2e prix du concours *«Champs et Lycées»*, pour leur dossier comparatif d'implantation de blé sur une parcelle avec un précédent chanvre.



La délégation BTS Agronomie et Productions Végétales du lycée la Brosse, entouré de la proviseur adjointe du lycée, Patricia Ganzin et d'Hervé Chameroy, professeur agro-équipement, lors de la remise des prix au ministère de l'Agriculture, à Paris.

Semis sous couvert végétal, désherbage chimique ou mécanique, optimisation de la dose d'azote sur une culture de betteraves…, autant de thèmes autour des principes et outils de l'agriculture durable, travaillés par les huit lauréats du concours *«Champs et Lycées»*, parmi lesquels la classe BTS Agronomie et productions végétales du lycée la Brosse qui s'est hissée à la 2e place du palmarès dans sa catégorie. Le projet avait débuté en septembre 2010, avec la mise en place de cultures de blé sur une parcelle de 3 ha, prêtée pour l'occasion par la responsable de l'exploitation du lycée, Alexandra Cherifi. Sous l'égide de leur professeur agro-équipement, Hervé Chameroy, les onze élèves ont planché plus d'un an sur des essais comparatifs d'implantation de blé après un précédent chanvre. L'étude portant non seulement sur les différentes techniques du travail au sol, mais également sur un comparatif économique des charges liées au matériel et à la consommation de fuel. Avec pour conclusion, que les techniques de semis innovants présentent quasiment les mêmes intérêts économiques que ceux d'un labour traditionnel. Le travail mené par les BTS a non seulement conquis le jury de *«Champs et Lycées»*, mais a également été suivi de près par certains professionnels, notamment lors des Portes Ouvertes du lycée ou à l'occasion de la dernière Foire Saint-Martin.

C'est la première fois que le lycée agricole de Venoy parvient à ce stade final du concours, après une honorable 7e place il y a deux ans. La remise des prix s'est effectuée au ministère de l'Agriculture, l'un des organisateurs du concours, avec Arvalis-Institut du végétal, Syngenta et la banque populaire, en partenariat avec l'Institut Français de la Vigne et du Vin. Rendez-vous dans deux ans pour la 10e édition du concours. Plus qu'une marche à franchir pour le lycée la Brosse pour atteindre la première place. Le challenge est jouable !

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

Pour le maintien des droits de plantation

A l'initiative de la Commission Viticole de la FDSEA de l'Yonne, une réunion d'information s'est tenue le 2 février dernier à Chablis. Parmi les thèmes abordés : les conséquences qu'aurait pour la viticulture icaunaise, la suppression des droits de plantation envisagée par l'Europe.

Initiée dès 2007 par Marianne Fischer Boel, alors Commissaire Européenne à l'agriculture, la fin du régime d'encadrement des droits de plantation en viticulture est aujourd'hui programmée par l'Europe à l'horizon 2015. Une mesure qui va dans la *«logique européenne»* de suppression de tout outil de gestion du marché, mais dénoncée par la profession, qui souhaite les conserver pour tous types de vins, ainsi qu'une organisation commune de marché spécifique. Le département est au diapason de la région Bourgogne : pas question de remplacer un programme spécifique viticole par des Droits à Paiement de Base (DPB) ! Un travail de lobbying sera mené en ce sens auprès des parlementaires et politiques du département ainsi qu'auprès des députés européens. Comme l'a souligné l'un des viticulteurs chablisiens présent à la réunion : *«pas sûr que lorsqu'on trouvera sur le marché des vins de table Chardonnay de la région de Chablis, le Chablis s'en porte mieux ! Banaliser le nom de Chablis ne participera pas au développement économique du vignoble»*.



Une trentaine de viticulteurs étaient présents à Chablis, pour cette réunion organisée par la Commission viticole de la FDSEA de l'Yonne.

Vers une modification des fermages

Autre sujet abordé : les fermages. Depuis plus de 25 ans, les calculs sont faits à partir des prix des transactions enregistrées pour les moûts et les vins clairs par le BIVB sur un millésime. Ces prix sont ensuite pondérés en fonction des volumes concernés. Par ailleurs, la rémunération versée par la coopérative la Chablisienne à ses adhérents est prise en compte dans le calcul final. Il est proposé par la Commission viticole, que désormais, le tarif de fermage soit lissé, par rapport à une moyenne triennale ou quinquennale. Une présentation par appellation a été faite en ce sens lors de la réunion, à l'issue de laquelle, les viticulteurs présents ont exprimé leur adhésion au projet, avec une préférence pour l'option triennale. Cette mesure à dimension départementale, déjà expérimentée en Bourgogne, ayant pour objectif de lisser les fermages tout en étant le plus équitable pour tous. La décision finale sera prise à l'issue d'une rencontre entre représentants fermiers et bailleurs.

Un projet de groupement d'employeurs est à l'étude dans le département et pourrait se concrétiser dès cette année si suffisamment de personnes sont intéressées. Il apporterait une réelle souplesse à l'employeur dans son recrutement, permettant l'embauche
partagée d'une même personne, que ce soit pour quelques heures hebdomadaires ou un temps partiel plus important. Les types de profession envisagés sont multiples, allant du secrétariat aux travaux viticoles, en passant par des activités de maçonnerie ou de mécanique.
Le contrat *«à la tâche»* en secteur viticole est aujourd'hui en pleine phase de réflexion. Un groupe de travail a été constitué en ce sens au sein de la FDSEA de l'Yonne. Prochaine réunion prévue à la fin de ce mois. Concernant le travail des personnes retraitées, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur, apportant un peu de souplesse dans le système.

Comme la suppression de la mesure qui obligeait jusqu'alors une personne cumulant pension de retraite et salaire, à ne pas dépasser le montant de son dernier salaire d'activité. Disparue également la période de 6 mois de carence obligatoire entre le moment où la personne était en retraite et celui où elle reprenait un complément d'activité. Une présentation du nouveau dispositif sera organisée d'ici les moissons et vendanges prochaines.

DOMINIQUE BERNERD





Partenariat entre Biolait et la CLB

Un accord qui assure et qui rassure

La Coopérative laitière de Bourgogne et son nouveau partenaire Biolait viennent de procéder à une double inauguration : un relais logistique et le démarrage d'une collecte de lait bio qui ouvre de nouvelles perspectives aux producteurs de lait de cette partie de la région Bourgogne.



Ce sont les *«coups de pouce»* de tous les partenaires, élus, administrateurs de coopératives, OPA et collectivités territoriales, qui ont permis la conclusion rapide d'un partenariat tout aussi important pour Biolait et la CLB, que pour les producteurs de lait bio qu'ils représentent.

Equilibre et réciprocité» ce sont les caractéristiques essentielles du partenariat établi entre la CLB (Coopérative laitière de Bourgogne) et Biolait, dont Christophe Baron, président de la SAS s'est fait l'écho. Grâce à ce partenariat, tout éleveur laitier qui s'engage dans une conversion en production de lait biologique pourra être collecté, en Côte d'Or comme dans le nord de la Saône et Loire. Pour la CLB l'enjeu était de taille avec la perspective de voir *«partir»* la collecte de huit adhérents en conversion bio. Christophe Baron et son équipe pour Biolait, Eric Bortolotti, président de la CLB et son conseil d'administration, ont su trouver rapidement une organisation qui *«ne perturbe pas l'existant tout en assurant la collecte du lait bio et sa valorisation»*. L'approche a été *«résolument partenariale»* explique le président de Biolait SAS qui précise que l'étude de faisabilité a bénéficié du soutien financier du Conseil régional. Pour Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional en charge de l'agriculture, c'est un exemple de *«ce que pourrait être l'économie de demain, en termes de localisation, de territorialisation et d'initiatives locales pour créer de l'emploi, un secteur où l'agriculture peut jouer pleinement sa carte»*.

Une répartition équilibrée des missions

Les rencontres entre les deux coopératives ont rapidement abouti à un accord qui préserve l'existant, tout en répartissant les responsabilités et les missions au mieux pour chacune des structures. La CLB intervient sur le froid à la ferme, l'agrofourniture et la collecte, Biolait sur la commercialisation, la gestion des volumes et des payes de lait. Le partenariat est calé pour cinq ans, mais Christophe Baron l'inscrit déjà dans le long terme, du fait *«que la Bourgogne apparaît comme une région stratégique pour les industriels de la transformation laitière qui portent leur développement à l'Est de la France, la région a donc vocation à produire du lait et du lait bio en particulier»*.

Producteur de lait bio de la première heure, puisque sa conversion est intervenue il y a plus de trente ans, Philippe Bourgeois éleveur laitier icaunais, a témoigné des premiers temps d'une collecte alors *«très chaotique»* et de débouchés *«qui n'assuraient pas toujours la valorisation d'une production bio»*, avant que le groupement Biolait ouvre de nouvelles perspectives aux producteurs bio.

Après le trou d'air de 2002, qui a provoqué un retrait de la collecte Biolait, l'accroissement de la demande et une forte stratégie de développement des conversions ont permis une relance de la collecte bio. On compte aujourd'hui 29 structures adhérentes à Biolait en Bourgogne et 6 millions de litres de lait bio collectés sur ce territoire, avec un prévisionnel de 7 millions de litres.

La collecte de 3 millions de litres de lait bio assurée par la CLB s'organise sur un vaste territoire qui comprend la Côte d'Or et le nord de la Saône et Loire : elle s'étend de l'Autunnois, à l'Auxois, vers Is-sur-Tille et les plateaux du nord dijonnais, pour redescendre ensuite vers Seurre et un prochain prolongement vers Auxonne. Témoignage, comme le souligne Eric Bortolotti *«d'une bonne densité laitière»*.

Anne-Marie Klein

Renouvellement des générations en agriculture

JA passe à l'action

Une délégation de neuf bourguignons a participé à la session nationale annuelle de Jeunes Agriculteurs sur le thème du renouvellement des générations en agriculture, dossier phare de JA. Cette session, qui s'est tenue à Aumont Aubrac en Lozère, a rassemblé 110 participants venus de toute la France (métropolitaine & d'Outre Mer).



La délégation des JA de Bourgogne a pleinement profité des débats et réflexion menés en Lozère à l'occasion de la session nationale.

JA a réaffirmé qu'il est très attaché au maintien du maximum d'agriculteurs/trices sur les territoires. Pour cela, il travaille, avec les autres partenaires de l'installation, à offrir des conditions d'accompagnement, de formation et d'aides aux porteurs de projet, afin d'augmenter leurs chances de vivre de leur métier dans des conditions satisfaisantes. Deux maîtres mots : Viabilité et Vivabilité, critères qui diffèrent selon l'appréciation des personnes et leurs capacités d'adaptation.

Un des outils pour travailler la viabilité du projet, avant l'installation, est le PDE (Plan de Développement Economique). La Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les banques, se servent d'un outil similaire, quoique plus complet. L'idée de JA est de modifier le PDE afin qu'il devienne un réel outil de prévision économique (investissement, financement, plan de trésorerie, anticipation des besoins de main d'œuvre…) avant l'installation et au cours des premières années d'activité, rempli par le jeune agriculteur lui-même, avec le soutien d'un conseiller d'entreprise.

D'autres pistes seront également abordées dans le Rapport d'Orientation 2012 (le congrès aura lieu en juin prochain dans le Doubs), afin de toujours mieux répondre aux enjeux de l'installation. Le travail ne manque pas d'ici là… et après ! JA veut, plus que jamais, s'impliquer dans les débats des collectivités territoriales, pour peser sur les décisions, et encourager une mise en cohérence de toutes les politiques, du local à l'Europe.

Fort du constat qu'installation ne va pas sans transmission, JA réfléchit aux moyens d'inciter les agriculteurs prêts à céder leur outil de production, à le faire au profit de l'installation de nouveaux agriculteurs -même s'ils ne sont pas issus de l'agriculture ou du territoire- et non à l'agrandissement des voisins.

Jérôme Mater, chef du bureau des installations au ministère de l'agriculture, était présent. Ça a été l'occasion pour JA de partager ses orientations de travail, et de parler de l'actualité… notamment, des avenants PDE (Plan de développement de l'exploitation). Jérôme Mater a dévoilé les pistes que le ministère envisageait pour résoudre les différences de traitement entre DDT, et les difficultés que rencontrent les jeunes agriculteurs, sans pouvoir les affirmer faute de validation. Réponse en demi-teinte.

Les échanges ont été actifs, grâce à des méthodes de travail innovantes : interactives, coopératives, utilisant la création artistique... Les Lozériens nous ont fait découvrir leur territoire au travers de la gastronomie et de visite d'exploitations. Une session réussie !

Filière viande bovine

L'industrie doit s'adapter

En 2011, les Français ont acheté 2,5% de viandes de boucherie en moins, constate le Syndicat national des industries de la viande Sniv-SNCP, confirmant une érosion *«tendancielle et régulière des consommations de viandes depuis 30 ans»*. La viande bovine perd des volumes importants en 2011, tout en maintenant un nombre d'acheteurs constant. Des tendances qui donnent tout son relief à une étude que vient de publier le Haut conseil de la coopération agricole qui estime que *«la filière bovine française est à la croisée des chemins»* et que sa composante industrielle doit poursuivre sa restructuration en relation avec les producteurs.



Photo: Réussir

Ne représentant plus que 12% des ventes contre 52 % pour les grandes surfaces, la boucherie artisanale est en déclin.

Alors que la consommation de produits carnés, y compris de bovins, progresse dans le monde entier, poussée par la demande croissante des pays émergents en raison de la croissance démographique et de l'élévation du niveau de vie, la tendance est en revanche à la baisse en Europe. La France a encore un niveau de consommation élevé avec 27 kilos par personne et par an, si l'on compare avec la Pologne qui atteint seulement 4 kilos. Mais la consommation individuelle s'érode de un ou deux points par an, depuis le début des années 80, rappelle le HCCA dans son rapport(1), pour des raisons de prix mais aussi d'évolution sociétale. La viande de bœuf est encore achetée par 95% des ménages, mais le marché résiste encore grâce principalement à la viande hachée ou aux produits élaborés, rapides à acheter et à préparer. *«La viande hachée, avec plus de 250 000 tonnes de produits finis est la pierre angulaire de la filière bovine française»* avec 40% des Français qui en consomment au moins une fois par semaine.

Cette tendance est renforcée par une perte de connaissance des morceaux par le consommateur qui est par ailleurs souvent repoussé par une offre complexe, alors que selon une étude récente, il passe à peine une minute dans le linéaire boucherie des grandes surfaces. Or le client qui *«veut du plaisir, de l'innovation, du service, se heurte à un linéaire clinique, froid et statique»*. Un constat inquiétant alors que la boucherie artisanale est en déclin, ne représentant plus que 12% des ventes contre 52 % pour les grandes surfaces. Or la GMS très concentrée en France *«exerce une pression permanente sur les prix»*. Par ailleurs, depuis la crise de la vache folle, elle a désinvesti de ses rayons boucherie, pour des questions de sécurité alimentaire et par manque de main d'œuvre qualifiée. Elle s'est ainsi tournée vers des produits à mettre directement en rayon (UCVI) contraignant les industriels à développer de nouvelles gammes de produits répondant aux aspirations des consommateurs, tout en leur imposant une forte pression sur leurs marges.

Les entreprises d'abattage se concentrent

Les industriels du secteur sont confrontés à un réel métier d'équilibriste, constate le HCCA. Ils doivent tout à la fois offrir *«du cousu main pour la boucherie artisanale»*, des prix et du service pour la grande distribution et la restauration hors foyer, tout en respectant des normes de qualité et sécurité pointues. La rationalisation des outils d'abattage doit être poursuivie afin d'optimiser les outils de production et assurer leur rentabilité. Il y a trop d'abattoirs en France au regard des animaux à abattre qui ne cessent de diminuer en nombre. Il existe encore 210 abattoirs en France mais 70% des tonnages sont réalisés par les 45 plus importants. Pour autant, le rapport reconnaît que la cohabitation des grands groupes industriels et de petites entreprises est possible car elle permet un maillage du territoire tant pour l'abattage des animaux que pour l'approvisionnement de toutes les formes de distribution. D'importants efforts de restructuration ont toutefois été entrepris depuis 15 ans, le volume de gros bovins abattus dans les abattoirs spécialisés étant passés de 51% à 71% du tonnage. Toutefois, la performance du parc industriel doit être doublée d'un mouvement de concentration des opérateurs. A côté du leader Bigard qui représente plus de 40% du marché bovin, on trouve Elivia avec 12% du marché, SVA (groupe Intermarché) avec 8 ou 9%, tout comme Sicarev-Sicavyl, puis Arcadie Sud-Ouest, Kermené (Leclerc) tous deux à 5%. Ils sont face à une distribution encore plus concentrée, cinq enseignes assurant 80% du marché.

Une concurrence internationale toujours plus forte

Depuis dix ans, on assiste à une émergence de groupes multi-viandes qui interviennent sur tous les continents et sont de plus en plus puissants : l'américain Smithfield, à dominante porcine, s'est diversifié et se trouve confronté aux nouveaux acteurs brésiliens Marfrig ou Brazil Foods (né de la fusion de Sadia et Perdigao). Les concurrents européens Vion, Danish Crown, Tonniës figurent tout comme Bigard parmi les 10 premières sociétés mondiales. Tout le monde ne combat pas à armes égales, note le rapport. *«Il s'est créé des écarts de compétitivité et une distorsion de concurrence entre les abattoirs et ateliers de découpe»* en Europe. Les Allemands, comme le dénonce avec constance l'ensemble de la profession, ont massivement recours à de la main d'œuvre étrangère, souvent polonaise, bulgare, roumaine ou ukrainienne rémunérée à un très faible taux horaire. Ils sont parfois employés d'entreprises ayant leur siège dans leur pays d'origine, ce qui facilite des pratiques non reconnues par le droit du travail dans l'Union.

Associer toute la filière

Relever le défi de cette compétition mondiale n'est pas du seul ressort des industriels. La mise en marché doit se structurer, constatent les auteurs de l'étude. Le lien entre les élevages et les industriels doit être revu pour abaisser les coûts logistiques de collecte des animaux, mieux réguler l'offre en développant la contractualisation entre les abatteurs, mieux organiser l'engraissement et sa professionnalisation. Les éleveurs doivent s'adapter pour limiter au maximum les volumes carcasses inadaptés car la consommation recherche des portions plus petites et moins chères, tout comme les industriels doivent mettre des morceaux plus petits dans les barquettes mises en rayon. Avec la poussée des importations – le nombre de pays exportateurs ne cesse de croître avec l'Amérique du Nord, la Russie, le Japon, l'Afrique, le Mexique – les acteurs doivent dégager des priorités et établir *«un projet de filière réaliste et concret»*. L'étude suggère notamment de renforcer le poids économique des groupements de producteurs pour mieux structurer leur offre et peser lors des négociations. Il s'agit de retrouver une rentabilité satisfaisante à chaque maillon de la chaine de valeur. Il faut pour cela *«doter la filière de nouveaux référentiels sur la sécurité des produits, la qualité, les dénomination, et l'information du consommateur»*. Il faut également améliorer l'adéquation entre offre et demande en donnant de nouvelles orientations à l'élevage national.

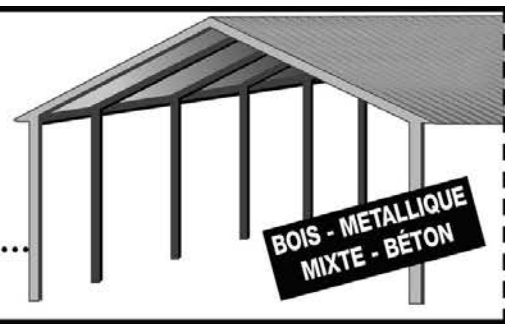
PB

(1) Ce document a été réalisé par la section économique du Haut Conseil, en liaison avec des représentants du Crédit Agricole, de Sofiprotéol, d'Unigrains et des experts des groupes Vion et Bigard ainsi que des représentants de l'Institut de l'élevage, du Sniv, de FranceAgrimer et Coop de France.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

FDSEA de Côte d'Or

Au cœur des cantonales dans le châtillonnais

Les assemblées cantonales ont débuté depuis deux semaines, l'occasion pour la FDSEA de parcourir le département et de faire une halte dans le châtillonnais pour la tenue des réunions cantonales de Châtillon sur Seine et de Montigny sur Aube.



Jean-Pierre Verdin et Hervé Maréchal, rescpectivement présidents des sections cantonales de Châtillon sur Seine et de Montigny sur Aube.

Jeudi dernier se sont tenues à la mairie de Châtillon sur Seine, les assemblées cantonales de Châtillon sur Seine et de Montigny sur Aube, sous la présidence de Jean Pierre Verdin et de Hervé Maréchal, accompagnés par Jean Bertrand. L'occasion pour les adhérents présents *«de débattre des questions locales, de faire remonter leurs problèmes et leurs avis»* comme le précise Hervé Maréchal. Au menu, l'augmentation des impôts fonciers, les dégâts de gibier, le Parc National ou encore la présentation des contours de la future PAC 2014. Devant une assemblée relativement clairsemée, Jean-Pierre Verdin se dit *«choqué qu'il y ai si peu de cotisants sur le secteur. Pourtant le syndicalisme permet de se rassembler et de créer un lien de solidarité pour défendre l'avenir du métier»*. Hervé Maréchal partage le même sentiment *«nous agriculteurs, nous ne représentons que 1% de la population active. Il faut donc épauler les agriculteurs dans leur travail au quotidien. Être actif, et avoir un effet groupe qui soit fort est donc plus que nécessaire»*. C'est pourquoi, il est essentiel *«de faire prendre conscience des risques qu'encourt la profession s'il n'y a plus de défense des intérêts. Cotiser à la FDSEA est primordial»*. Les deux présidents ont profité de l'après midi ensoleillée pour effectuer une tournée de sympathisants sur une dizaine d'exploitations du secteur afin d'échanger avec les agriculteurs non adhérents.

Rendez-vous

Liste des prochaines réunions cantonales

20 février à 14h00 : Canton de Mirebeau sur Bèze
21 février à 09h00 : Canton de Genlis
21 février à 10h00 : Canton de Venarey les Laumes
21 février à 14h00 : Canton de Semur en Auxois
22 février à 14h00 : Canton de Seurre
22 février à 09h30 : Canton de Saint Jean de Losne
23 février à 10h00 : Canton de Baigneux les Juifs
23 février à 10h00 : Canton de Nolay
23 février à 13h30 : Canton d'Arnay le Duc
23 février à 20h30 : Canton d'Aignay le Duc

Feux de hangars Rencontre à la sous-préfecture de Montbard



Mercredi 08 février, s'est tenue une réunion entre la FDSEA et la sous-préfète pour faire un point sur le dispositif mis en place depuis le nouvel incendie de bâtiment (le 8ème depuis Mai 2011) survenu à Baigneux les Juifs le 01er Février. Il ressort des discussions avec Mme LEGRAND que les effectifs de gendarmerie aujourd'hui mobilisés pour cette enquête sont suffisants et modulables, une brigade se déplaçant sur le secteur. Suite à l'initiative de la FDSEA de recenser l'ensemble des bâtiments pouvant potentiellement être la cible de(s) l'incendiaire(s), un interlocuteur par commune (sur les communes avoisinant Baigneux les Juifs) a été désigné pour être référent auprès de la gendarmerie et faire remonter les comportements suspects. La sous-préfecture s'est également engagée à faire le nécessaire pour accélérer les démarches d'obtention des permis de démolition, pour les agriculteurs dont les bâtiments ont été détruits par le feu.

FDSEA 21

Les grandes actions de l'année 2011

A l'occasion des assemblées cantonales, l'heure est au bilan pour la FDSEA 21. Petite revue des principaux acquis et actions menées en 2011.

Sécheresse

L'année 2011 aura été marquée par un nouvel épisode de sécheresse. La mobilisation de la FDSEA et de son réseau aura permis d'assurer la solidarité entre agriculteurs (moralisation du prix de la paille grâce au contrat éleveurs/céréaliers, organisation d'une bourse d'échange de paille aux alentours de 1500 t, et l'achat d'environ 1600 t dans des départements limitrophes) ainsi que la défense du revenu des producteurs touchés via des mesures de soutien à la trésorerie (versement de 50% de la prime PMTVA en septembre 2011, avances des paiements des aides ICHN-PHAE-DPU, étalement de l'annuité 2011 de PSEA et exonération de TFNB), le déclenchement du dispositif calamités agricoles (reconnaissance des zones Morvan et Auxois-Plateau), et la négociation d'une aide spécifique auprès du Conseil régional pour les exploitations mixtes exclues du dispositif calamités agricoles.

Marchés Bovins Viande

Suite aux actions entamées en 2010 (dénoncer une répartition injuste des marges et obtenir une augmentation du prix de la viande payé aux producteurs), la pression continue a permis une meilleure transparence des transactions, une meilleure valorisation des prix par l'adéquation offre et demande, la refonte des cotations, ou encore le renforcement de l'export.

Actes vétérinaires

La pression syndicale a permis la mise en place des États Généraux du Sanitaire, afin de faire évoluer la loi. La FNSEA en lien avec le réseau départemental ont obtenu l'application du décret «compétences» qui permet de reconnaître aux éleveurs et à leurs salariés leur entière capacité dès lors qu'ils ont au moins un an d'expérience ou un diplôme de niveau BEPA, ou une attestation de formation continue, et l'arrêté «actes» qui couvre les actes relevant de la reproduction, de la conduite d'élevage…

Bovins Lait : Bassin Grand-Est

Depuis la mise en place du Bassin Grand Est, la FDSEA 21 a réussi à faire reconnaître les spécificités du département en zone à faible densité. Ceci a notamment permis de bonifier les attributions des producteurs côte d'oriens (en moyenne 100 000 L/JA installé ; bonification de 1,5 fois le forfait d'attribution par actif ; le transfert spécifique de quota sans terre en priorité aux éleveurs des zones à faible densité).

Directive Nitrates

Dans le cadre de l'obligation d'implanter des CIPAN en zones vulnérables, et à la vue des conditions climatiques et de leurs conséquences sur la gestion des récoltes, la DDT a accepté que les agriculteurs confrontés à des difficultés d'implantation puissent effectuer une demande de dérogation à titre individuel (mais pas de dérogation générale comme souhaité par la FDSEA).

PAC

Le versement anticipé d'une partie des aides PAC a été obtenu avec des premiers versements dès les 17 et 18 Octobre. En Côte d'Or 3 164 exploitations ont bénéficié de l'avance de 50% des aides découplées, 284 élevages ovins et caprins ont perçu une avance de 50% sur les aides ovines et caprines, 652 élevages ont bénéficiés d'une avance de 80% sur la PMTVA et 600 exploitations ont touché une avance de 75% de la PHAE2.

Dégât de gibier

Le problème des dégâts de gibier devient récurent en Côte d'Or et les impacts négatifs sur les cultures et prairies sont réels. La FDSEA s'est largement mobilisée pour réduire les populations de gibier (attribution de bagues gratuites en fin de campagne, classement nuisibe du sanglier, tirs du 1er au 31 mars 2011, chasse en battue du sanglier à partir du 1er juin, limitation agrainage) et améliorer le système d'indemnisation des dégâts (dispositif de fixation des prix des denrées agricoles plus représentatif, volonté en 2012 d'indemniser la paille).

Fiscalité agricole

Le remboursement de TIC et de TICGN est reconduit au titre de 2011. Outre le fioul, le fioul lourd et gaz naturel, le gazole non routier (GNR) est également concerné. Les montants des remboursements s'élèvent à 5€/hectolitre pour le fioul lourd, 1,665€/100 kg pour le fioul domestique et le GNR et 1,071€ par millier de kilowattheures pour les volumes de gaz.

Fioul

Afin de faciliter le passage au GNR, le réseau FNSEA a obtenu un délai jusqu'au 1er novembre 2011 pour l'ensemble des engins agricoles. Ce délai supplémentaire a permis un passage au GNR en douceur. En complément, au niveau départemental, la FDSEA a également négocié des tarifs spécifiques adhérents pour le nettoyage des cuves à fuel et l'achat de nouvelles cuves.

Canton de Corbigny

Un nouveau président pour les JA

La récente assemblée générale des JA du canton de Corbigny a décidé d'un changement de présidence. Damien Langlet, éleveur en Gaec avec ses parents à Gâcogne, succède au pétillant Alexandre Lorré.



La vingtaine de JA du canton de Corbigny, lors de l'AG qui a porté Damien Langlet (premier en bas à droite) à leur tête.

Damien Langlet ne s'en laisse pas conter. Quand on lui demande ce qu'il retient comme faits marquants de l'action syndicale des JA du canton, depuis la relance de l'équipe en 2008, inutile de le flatter avec le souvenir du Championnat de France de tonte en août dernier, ni celui de la finale départementale de jugement de bétail à Chitry-les-Mines en 2010 et encore moins avec la perspective du Championnat de France de labours à l'ancienne qui se déroulera en septembre prochain.
Si ces événements ponctuels sont bien des rendez-vous emblématiques de la vivacité syndicale dans le canton, ils ne résument pas à eux seuls la philosophie de l'équipe cantonale qui veut s'inscrire dans la profondeur et la durée: *«ce qui me motive, c'est avant tout la défense de l'installation des jeunes et le dynamisme du canton»* exhorte le responsable fraîchement désigné.
Du haut de ses 24 ans, Damien Langlet conceptualise les ambitions qu'il se fixe durant son prochain mandat.

Installé depuis octobre 2009

Comme le faisait Alexandre Lorré avant lui, Damien Langlet compte beaucoup déléguer - *«parce que j'ai aussi mes occupations personnelles»*- tout en fixant le cap.

«J'ai eu la chance de m'installer en Gaec avec mes parents en 2009 mais ce n'est pas le cas de tous les jeunes. Il n'est pas toujours évident de s'installer dans de bonnes conditions, de favoriser la reprise de terrains et de fermes. Souvent, les plus offrants sont privilégiés et les jeunes ne peuvent pas toujours suivre. Et puis, la taille exponentielle des exploitations nécessite de plus en plus de capitaux qu'ils n'arrivent pas toujours à débloquer» explique le jeune président. Le ton est donné. Damien Langlet pourra s'appuyer sur sa courte, mais déjà riche, expérience professionnelle.

«Nous faisons 170 vêlages à trois sur 250 hectares, dont 25 de cultures autoconsommées. Nous vendons des broutards, des reproducteurs mais nous engraissons aussi des femelles et pratiquons la vente directe de viande, à raison d'une vache par mois abattue à Autun». Damien maîtrise déjà les différents rouages de la filière bovine et sera, à n'en pas douter, une courroie d'entraînement exemplaire pour ses jeunes congénères.

EMMANUEL COULOMBEIX

Congrès FNB 2012

Bla...bla...bla...(tome 2)

Les congrès se suivent et se ressemblent pour le ministre de l'Agriculture. Après Orama en janvier, Bruno le Maire aura utilisé la tribune du par ailleurs, excellent, congrès de la FNB pour *«blablater»*. Une prestation décevante qui ne ternira néanmoins pas deux jours de débats et d'échanges de qualité.

C'est à Brumath, à quelques kilomètres au nord de Strasbourg, que s'est tenu les 8 et 9 février derniers, le congrès 2012 de la FNB. Après une année syndicale qui aura permis aux éleveurs de retrouver, sous l'action prépondérante de la FNB, un niveau de prix acceptable et quelques perspectives d'avenir, l'heure est désormais à la mobilisation. Secteur stratégique pour l'économie agricole et nationale, l'élevage allaitant français se doit, après avoir sorti la tête de l'eau, de retrouver ses lettres de noblesses.

Une dynamique à préserver

Fait marquant de l'année écoulée, l'export et le maintien de la dynamique engendrée par l'action syndicale, auront été au cœur de bon nombre de discussions ayant animé ces deux jours de travaux en Alsace. Si 2011 n'aura pas été de tout repos, et aura généré quelques crispations avec l'aval de la filière, le consensus est aujourd'hui quasi-général quant à la stratégie offensive que se doit de développer la filière pour rester compétitive, et l'export apparaît comme étant une priorité. Une mission désormais confiée au Gef, au sein duquel la FNB continuera à impulser une dynamique volontariste dans les prochaines semaines et les prochains mois tout en veillant à ce que les débouchés s'ouvrant à la production bovine française puissent être couverts par une augmentation du volume de production.

Un besoin imminent de lâcher la bride

Autre point ayant fait l'unanimité au sein des congressistes, la nécessité de desserrer l'étau encadrant la production bovine française afin que celle-ci puisse répondre aux enjeux se présentant à elle dans les prochaines années. Avec des prévisions de croissance démographique exponentielle à l'horizon 2050 et des expertises scientifiques prévoyant une croissance de la demande mondiale en viande bovine, toutes les conditions sont réunies pour qu'à un point de rupture, des signaux économiques et politiques forts soient redonnés aux producteurs. Et dans un contexte économique dégradé, la France ne doit pas oublier qu'à l'heure actuelle, le seul et unique secteur agricole favorise l'excédent de la balance commerciale nationale, en premier lieu au travers de ses exportations de viande bovine. Afin d'accentuer cette dynamique positive, il y a urgence à ce que l'étreinte, notamment environnementale, se desserre et permettent aux éleveurs de retrouver une souplesse et des marges de manœuvre pour répondre à la demande croissante de production. Des propositions notamment portées au travers de la réflexion de la FNB sur la Pac post-2013.

La Pac 2014 au centre des débats

Sur ce sujet, la position de la FNB est claire. Dans une situation de précarité comme celle où ont été plongés les éleveurs pendant cinq années, la Pac devra en accompagnement d'un plan de relance indispensable, asseoir les bases d'un appui prépondérant au devenir même des exploitations bovines dans les régions. En ce sens, le recouplage de la PMTVA s'avère être une priorité. Et alors que la possibilité est offerte à la France de recoupler jusqu'à 10 % de son enveloppe 1er pilier, il paraît important de rappeler que ceci est désormais possible parce qu'à chaque réforme depuis 2003, la production bovine s'est battue pour que la PMTVA reste couplée à la production.. Par conséquent les 10 % d'enveloppe dédiés au recouplage doivent prioritairement être affectés à la PMTVA.
Enfin, et au sujet du verdissement, la FNB entend défendre la nécessité d'introduire un critère visant à favoriser l'autonomie fourragère des exploitations et demande à ce qu'une rotation spécifique à l'élevage puisse être introduite dans les critères d'obtention du paiement de l'aide verte avec une souplesse de 50 % sur les Prairies Permanentes. En tout état de cause, nous ne saurions supporter un verrouillage de plus des surfaces en herbe, qui en tant que culture à part entière doivent pouvoir intégrer une rotation agronomique sur les exploitations. Des propositions entendues par le ministre de l'Agriculture qui se contenta dans son intervention d'une bonne demi-heure, de faire le bilan de l'année écoulée et de plaider en faveur des revendications syndicales. Peu convaincant … Les élections présidentielles approchant, *«ça ratisse large»*!



La délégation Nivernaise présente à ce congrès : Stéphane Lafranchise, Didier Ramet, Marie-Bernard Benoist, Jean Adam, René Gonnet, Régis Amiotte et Jean-Pierre Condamine en compagnie de Pierre Chevalier et de Joseph Daul. Manque sur la photo : Emmanuel Bernard

S.L – FDSEA 58/FRB BOURGOGNE

Colza

Réévaluer la fertilisation azotée après les fortes gelées

Le développement végétatif des colzas à l'automne laissait penser que les quantités d'engrais azoté à apporter seraient faibles. Mais les très fortes gelées survenues début février rebattent les cartes. Les pertes de feuilles, voire de pieds, seront inévitables et il faudra en tenir compte dans le calcul de la dose d'azote.

Les colzas viennent de subir une vague de froid inhabituelle par son intensité et sa durée. L'effet du gel sur les plantes est complexe et dépendant de facteurs très locaux, comme l'exposition de la parcelle. Les conséquences sont donc difficiles à évaluer a priori et peuvent être très hétérogènes au sein même d'une parcelle.

Évaluer la situation après une phase de dégel

Le seuil de tolérance au gel communément admis pour des colzas bien implantés, ayant bénéficié d'une phase d'adaptation au froid, sans élongation se situe vers -18°C. Ce seuil a localement été atteint ou dépassé sur des parcelles peu ou pas couvertes par la neige. La circonspection reste donc de mise. Nous n'avons par ailleurs pas d'élément sur l'impact de la durée du gel. Les colzas qui présentaient des élongations marquées avant l'hiver risquent de subir des dommages importants. Dans tous les cas, l'évaluation de l'impact de cette période de grand froid sur les cultures ne pourra se faire qu'après le retour de conditions plus clémentes.

Estimer la biomasse sortie d'hiver et évaluer l'état de la culture

La vague de froid polaire aura pour conséquence une défoliation importante des plantes dont il faudra tenir compte pour définir la dose d'azote à apporter. Pour estimer au plus juste la quantité d'azote absorbé par les plantes à l'ouverture du bilan et donc la quantité d'engrais, l'évaluation des poids verts à la sortie de l'hiver devra intervenir après la période de froid, au plus près du premier apport d'azote. Dans certains cas, il faudra également réévaluer l'objectif de rendement à la reprise de végétation.
Munis de ces éléments actualisés, vous pourrez calculer la dose d'azote à apporter grâce à la réglette Cetiom, disponible sur www.cetiom.fr.

Sécuriser l'alimentation azotée à la reprise de végétation

La portance des sols gelés peut inciter à réaliser le premier apport. La taille des colzas à l'automne, les risques de pertes par lessivage et surtout l'incapacité des colzas à valoriser l'engrais apporté militent pour ne pas intervenir trop tôt. Par contre, dès la reprise de végétation un apport de 50 uN pourra être réalisé. L'objectif est de limiter le risque de rupture de l'alimentation azotée potentiellement due à une reprise de minéralisation lente, conséquence du refroidissement en profondeur des sols, et à une libéralisation tardive de l'azote perdu avec les feuilles gelées.

L.-M. Allard et A. Baillet, CETIOM

▶ En bref

Le retournement

Le colza possède une grande capacité de compensation qui s'exprime d'autant plus que la culture est bien implantée et les conditions de milieu favorables.
4 à 5 pieds par m² répartis de façon homogène peuvent suffire à l'atteinte d'un rendement honorable. Le retournement d'une culture de colza est rarement rentable compte tenu des charges déjà investies et des capacités de production de la culture.

Récolte de maïs

Une année très satisfaisante dans l'Yonne

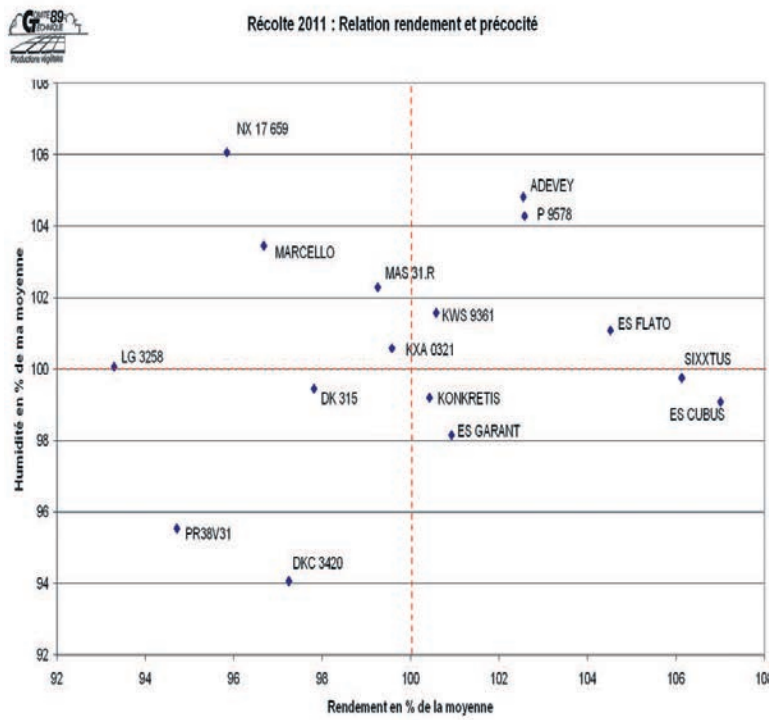
Le Comité technique de l'Yonne, qui regroupe l'ensemble des Organismes Stockeurs du département, les Instituts Techniques et la Chambre d'agriculture, s'est réuni comme chaque année, afin de faire le point sur les récoltes maïs, ainsi que sur les performances des variétés. A noter cette année, l'arrivée de Yann Flodrops, nouvel ingénieur régional maïs, basé à Ouzouer le Marché en remplacement de régis Doucet, désormais chef de région.

Les semis ont débuté précocement et la majorité s'est effectuée autour du 10 avril. Les conditions sèches de cette période ont limité l'efficacité des herbicides de pré levée et de post précoce. Les levées ont été rapides, limitant ainsi les dégâts d'oiseaux mais aussi de taupins. Les pucerons ont été assez présents, mais les auxiliaires ont la plupart du temps bien régulé ces populations. Le vol des pyrales a été étalé. Le pic de vol illustré par les captures renseigné dans le Bulletin de Santé du Végétal a été précoce.

L'arrivée d'un nouvel insecticide (Coragen) a montré de très bonnes efficacités sur pyrale, tout en respectant les auxiliaires très utiles cette année à la régulation des populations de pucerons.
Les floraisons se sont déroulées de fin juin au 15 juillet avec 2 semaines d'avances par rapport à une année normale.
Si l'absence de précipitations et les températures de début de cycle ont entraîné un stress hydrique plus ou moins marqué selon les secteurs, les pluies des mois de juillet et août ont permis une bonne mise en place du nombre de grain par m² et un bon remplissage. Les restrictions d'irrigation n'ont pas concerné les producteurs de maïs irrigué.
Les températures élevées du mois de septembre ont permis une dessiccation rapide, les récoltes se sont donc faites avec de faibles teneurs en humidité et une bonne qualité sanitaire. Au final, les rendements sont bons.

Le potentiel de rendement n'est pas le seul critère à prendre en compte pour choisir une variété de maïs. La précocité est un élément déterminant. La synthèse intègre des variétés de précocité différente : de précoces (maïs cornés à cornés dentés) à demi-précoces (dentés).

Comité Technique de l'Yonne



PUBLI-INFORMATION

Groupama vous conseille : Protégez vos systèmes d'irrigation



Alors que la crise touche durement le monde agricole notamment avec l'augmentation du prix des matières premières, les agriculteurs doivent de plus en plus faire face à une nouvelle difficulté que sont les vols à l'extérieur des exploitations.
En particulier, les systèmes d'irrigation automatiques qui sont les nouvelles cibles des pilleurs. Ces gigantesques infrastructures métalliques de plusieurs centaines de mètres de long sont composées de câbles électriques et de fils de cuivre.
Souvent isolées en plein champ et éloignées des exploitations, elles sont à l'abri des regards. Les voleurs sont attirés d'une part par la facilité avec laquelle ils peuvent opérer, et d'autre part par la revente à moindre risque du cuivre récolté du fait de l'absence de traçabilité.
Groupama, 1er assureur du monde agricole et acteur majeur de la prévention, vous donne quelques conseils pour vous protéger contre ces vols :
Placez vos compteurs, transformateurs et alimentations électriques dans des locaux verrouillés.
En période hivernale, placez votre pivot au centre de votre parcelle. Bloquez l'accès au champ afin d'éviter le passage de véhicules à proximité de la structure.
Attachez les câbles électriques avec des colliers de sertissage à intervalle de 3 mètres, et cela, sur toute la longueur du pivot afin de dissuader les voleurs.
Mettez en place un système d'alarme qui surveille à distance votre matériel.
En terme de garantie, l'assureur vert couvre le vol sans effraction et hors exploitation.
Si le vol a toutefois lieu, remplacez le conducteur volé par de l'aluminium tressé, beaucoup moins intéressant pour les pilleurs et signalez-le sur votre structure.
Bien évidemment, la garantie vol pour ce type de matériel est fortement recommandée.
Vos conseillers commerciaux sont à votre disposition pour vous renseigner.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Virus

Schmallenberg, la riposte s'organise

Les Etats membres touchés par le virus de Schmallenberg sont appelés à renforcer leurs recherches sur cette nouvelle maladie par la commission européenne qui dénonce par ailleurs les mesures de restrictions imposées par certains pays tiers.

Tout en appelant les Etats membres touchés par le virus de Schmallenberg à renforcer leurs recherches dans ce domaine, la commission européenne a souligné qu'elle étudiait le moyen de débloquer des fonds pour soutenir les études sur la maladie. Arguant du fait qu'il n'existe pour le moment aucun vaccin, alors que ce moyen pourrait apparaître comme un bon moyen de moyen de lutte, selon les experts européens.

En France, l'Agence de sécurité sanitaire des aliments a été saisie par le ministère de l'Agriculture afin d'évaluer l'impact de la maladie sur les élevages, un groupe d'experts devrait rendre ses premières conclusions dans le courant du mois de février. Les vecteurs n'étant pas actifs en période hivernale, les seuls symptômes de la maladie qui peuvent être observés concernent les déformations chez les nouveaux nés d'ovins et de bovins. Les principaux symptômes concernant les adultes sont considérés comme mineurs par les autorités sanitaires. Il s'agit de fièvre, de diarrhée (parfois sévère) et d'une baisse de rendement de la production de lait. En cas d'infection aigüe on peut aussi constater une hyperthermie et une perte d'appétit.

Il est recommandé aux éleveurs de ruminants dont les animaux présentent des symptômes de la maladie d'isoler les animaux malades, à l'intérieur du bâtiment d'élevage si possible, dans un local d'infirmerie ou de quarantaine. Les éleveurs doivent prendre contact avec leur vétérinaire dans le cadre de la surveillance clinique mise en place.

Par ailleurs, la commission européenne a réitéré ses critiques envers les pays tiers qui ont imposé aux Etats membres touchés par le virus des restrictions à l'importation d'animaux vivants et de semences. Bruxelles considère que ces mesures ne sont pas justifiées. Pour la commission, il n'y a pour le moment aucune raison d'inclure le virus de schmallenberg à la liste des maladies devant faire l'objet d'une notification obligatoire auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale, et donc pouvant faire l'objet de restrictions, car aucun des autres virus du même groupe n'est dans ce cas.

L'appel au calme du GDS de la Nièvre

Depuis quinze jours, la Nièvre n'échappe pas à des informations contradictoires et des rumeurs qui circulent sur l'apparition, les causes, la transmission et les symptômes liés au tout nouveau virus, dit de Schmallenberg, du nom de la bourgade ouest-allemande où il a été mis en évidence. Alain Bonnel, le directeur du GDS58, qui tient actuellement ses réunions d'information locales, veut tordre le cou aux fausses nouvelles. Interview.



Face au virus de Scmallenberg, Alain Bonnel confie l'ignorance des scientifiques mais en appelle au calme.

Terres de Bourgogne: «En fin de semaine dernière, la France comptait 50 cas avérés d'infection, puis aujourd'hui, 94 cas (1 élevage caprin et le reste en ovins). Est-ce que la Nièvre est concernée?

Alain Bonnel: *«A ce jour et à ma connaissance, nous avons de très fortes suspicions sur deux cas qui sont en cours d'analyses. Il s'agit d'un élevage ovin et d' un élevage bovin. Quand on regarde la dernière carte épidémiologique parue, il y a plusieurs foyers confirmés dans la Vienne et la Haute-Vienne, même si le gros du virus touche le nord d'une ligne Alsace-Paris-Normandie. Il y a donc de fortes probabilités pour que la Nièvre soit à son tour concernée, tout comme l'Yonne ou la Saône-et-Loire. Cela dit, il faut préciser que certaines suspicions ont été levées et que, à ce jour* (ndlr: lundi 13 février), *il n'y a pas de cas avéré en Bourgogne».*

TDB: Que sait-on réellement de cette maladie?

A.B.: *«Que tout reste à confirmer! Les scientifiques formulent des hypothèses plus ou moins valables mais on est dans l'ignorance. Il y a six mois, rien ne laissait présager l'existence de ce virus en Europe. Tout juste a-t-on pu identifier son appartenance à une famille de virus exotiques, du genre orthobunyavirus, qui avaient été signalés dans les années 70 au Japon (Akabane), puis révélés aussi en Afrique, Asie, Australie et Israël. Ils atteignent les bovins, les buffles, les moutons, les chèvres, les chevaux et les chiens mais ne sont pas considérés comme zoonotiques. Ils ne seraient donc pas transmissibles à l'homme».*

Comment ces virus se propagent-t-ils et quelles en sont les conséquences?

«Nous savons qu'ils sont transmis par les insectes culicoides et pourraient l'être aussi par les moustiques ou par certaines espèces de tiques. Ils provoquent en général des symptômes légers mais s'ils touchent des femelles en début de gestation (entre 30 et 70 jours chez le brebis, entre 30 et 150 jours chez la vache), ils peuvent entraîner des avortements et engendrer des monstres. Ils sont en effet tératogènes: arthrogrypose (articulations bloquées), raccourcissement des tendons du jarret, déformations de la mâchoire, hydranencéphalie. Dans ce dernier cas, en cas d'absence de cerveau dans le crâne de l'animal, c'est un symptôme qui ressemble à ceux de la FCO, mais toute comparaison s'arrête là... Contrairement au virus de la FCO, le virus de Schmallenberg, jusqu'à maintenant, ne s'est pas propagé par vagues. En Allemagne, où il est apparu, il y a 377 cas, dont seulement 10 sur bovins».

Donc, il n'y a pas de risque d'une nouvelle catastrophe pour l'élevage du type FCO?

«Il faut laisser le temps aux scientifiques allemands, hollandais et français d'en savoir plus et d'en tirer les conclusions. On y verra plus clair dans six mois. Les foyers sur les bovins en France sont encore extrêmement réduits, bien moindres que sur les ovins. Il faut espérer que la catastrophe sera évitée: l'élevage ne mérite pas çà, alors que çà commençait juste à aller un peu mieux. Je me refuse à évaluer le degré de gravité de Schmallenberg par rapport à la FCO. Le recul nous manque».

Sur le plan commercial, est-ce que des mesures de restriction ont ou vont être prises?

«A l'inverse de la FCO, il y a une volonté de la Commission européenne de ne pas traiter le problème. Il n'y a donc aucune restriction prise à ce jour, ni en France ni en Europe. Quelques pays tiers ont fermé leurs frontières, telles que la Russie, l'Ukraine et le Liban. Le Kazakhstan s'interroge également, ce qui pourrait remettre en cause les importations de charolaises, mais, jusqu'à nouvel ordre, les pays-membres européens n'envisagent pas encore de clause de sauvegarde. Il n'y a pas de fermeture automatique comme avec la FCO. Sur le marché italien, selon la Sicafome, il n'y a pas d'impact commercial. Il faut garder son calme, continuer à faire du commerce, rassurer les clients et répondre avec sang froid à leurs questions sur d'éventuels dépistages. Il n'existe, pour ce nouveau virus de Schmallenberg, aucun outil de sérologie ni aucun vaccin. Ne nous mettons pas d'entrave avant qu'elle ne nous soit hypothétiquement imposée».

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL COULOMBEIX

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Fièvre catarrhale ovine

JP Fleury : «Il faut inciter à la vaccination»

Alors que la couverture vaccinale n'a couvert que 30 % du cheptel français sur la campagne 2010-2011, Jean-Pierre Fleury appelle les uns et les autres à se mobiliser pour une généralisation de la vaccination contre la FCO de façon à éviter une résurgence de la maladie et la fermeture qu'elle ne manquerait pas d'entraîner pour nos exportations. Interview.

La vaccination contre la FCO en France n'est plus obligatoire et peut être réalisée par les éleveurs sur leurs propres animaux. Etes-vous satisfait, en ce qui concerne la campagne en cours, du taux actuel de réalisation?

Jean-Pierre Fleury *: «Effectivement, les éleveurs peuvent, pour la seconde année, réaliser par eux-mêmes la vaccination de leurs animaux qui ne sont pas destinés aux échanges. Il s'agit soit de leur cheptel de souche soit de leur cheptel de renouvellement. Nous estimons que le taux de couverture vaccinale est environ de 30% sur la campagne de prophylaxie 2010-2011 et qu'il est insuffisant pour préserver le cheptel français d'une possible résurgence de la maladie. Nous la craignons et nous considérons qu'il vaut mieux prévenir que guérir».*


Photo: Réussir

Quels seraient les facteurs, selon vous, qui pourraient conduire à un meilleur taux de couverture ?

JPF : *«Il faudrait absolument baisser le prix du vaccin ! Il est actuellement trop cher. Un vaccin cher ne se vend pas. Et comme il ne se vend pas, il demeure cher. Il faut organiser un cercle vertueux. L'absence de lisibilité pour les laboratoires leur fait augmenter les prix et les prix élevés font reculer la vaccination. Aujourd'hui, la défense des intérêts financiers à court terme passe avant la préservation de la sécurité sanitaire du cheptel français. Ce n'est pas acceptable ! Quant aux éleveurs, ils ne peuvent plus supporter l'ensemble des hausses sur les charges que leur fait supporter leur environnement économique».*

Au vu du contexte actuel, quelles mesures allez-vous préconiser pour la prochaine campagne 2012-2013, tant auprès des autorités que des organisations professionnelles ?

JPF : *«Il faut d'abord prendre en compte la situation d'aujourd'hui. Il faut inciter à la vaccination. Et toutes les organisaA-lors que la couverture vaccinale n'a couvert que 30 % du cheptel français sur la campagne 2010-2011, Jean-Pierre Fleury appelle les uns et les autres à se mobiliser pour une généralisation de la vaccination contre la FCO de façon à éviter une résurgence de la maladie et la fermeture qu'elle ne manquerait pas d'entraîner pour nos exportations. Interview.tions professionnelles, y compris celle des vétérinaires, ont leur rôle à jouer. Ensuite, la situation épidémiologique devra être appréciée à la fin de l'automne 2012, ce qui nous permettra de dire si cette crise sanitaire est dernière nous ou non».*

Ne serait-il pas judicieux, selon vous, de rendre cette vaccination à nouveau obligatoire, une mesure qui serait justifiée si l'on en croit les experts de l'Anses ?

JPF : *«Comme c'est très souvent la règle dans le domaine sanitaire, l'enjeu individuel est indissociable de l'enjeu collectif. Pour être tout à fait explicite, tout nouveau foyer dans un élevage entraînera mécaniquement la fermeture du ou des départements concernés aux exportations vers les pays tiers. Ceci contrariera ainsi la feuille de route que nous avons établie en novembre 2010 pour redonner les perspectives à l'élevage. On s'est engagé, c'est vrai, dans la responsabilisation individuelle des éleveurs qui sont des chefs d'entreprise. En cette qualité ils doivent procéder à des choix économiques dont le premier d'entre eux est de protéger leur cheptel pour préserver leur capital d'exploitation. Ici, en élevage, je le redis, la responsabilité individuelle dans le domaine sanitaire c'est aussi une responsabilité collective. J'en appelle à la vigilance de tous, pour l'intérêt de chacun d'entre nous».*

Filière équine

Une faible efficacité économique

La journée du Réseau économique de la filière équine a été l'occasion d'apporter des éclairages sur les résultats des exploitations du réseau équins.

Lors de la cinquième journée du Réseau de la filière équine à Paris, fin janvier, ont été abordés les aspects économiques des 201 élevages des réseaux. *« Dans notre typologie, on peut distinguer deux catégories d'exploitations : celles spécialisées (130) qui ne comptent que la seule production équine et celles diversifiées (71) qui, à la production équine, associent une autre production, soit animale (bovins lait, bovins viande, ovins), soit céréalière. Dans toutes les exploitations spécialisées, une forte diversité de systèmes est observée entre ventes, pensions, cours équestres… Par contre, un constat est récurrent dans ces structures : la faiblesse du produit dégagé par l'atelier équin»*, note Jérôme Pavie de l'Institut de l'élevage. Dans 68 % des cas, le produit affiché est en effet inférieur à 100 000 euros, la moyenne étant même de 37 000 euros de produit brut. Les élevages diversifiés avec une production complémentaire à l'atelier équin, dégagent par comparaison, un meilleur produit brut que ceux spécialisés dans l'activité équine. *«Se pose alors la question de la dimension des exploitations. L'efficacité économique est assez faible pour celles majoritairement tournées vers l'élevage de chevaux. On observe un réel problème de viabilité des structures et lorsque l'on se penche sur les revenus disponibles, le constat se confirme»*, poursuit Jérôme Pavie.

Les structures d'élevage à la peine

Le revenu disponible par unité de main-d'œuvre (UMO) dans les exploitations spécialisées se concentrant sur l'activité d'élevage avoisine les 2 100 euros. Les exploitations cumulant activité d'élevage et formations équestres s'en sortent un peu mieux avec 20 313 euros de revenu par UMO. Dans ces conditions, il est donc difficile de rémunérer le travail. Face à ce manque d'efficacité économique, plusieurs explications peuvent être avancées. La première concerne la productivité physique et financière de la main-d'œuvre. *«En effet, le nombre d'UMO au regard de la surface ou du nombre d'UGB est beaucoup plus important dans les structures équines que dans les autres (bovins, ovins, cultures). Ce constat est identique pour le nombre d'UGB : compris entre 6 et 20 UGB/UMO dans les systèmes équins contre 50 à 60 UGB/UMO dans les autres. Certes, le travail est différent, mais il existe des solutions à développer afin d'accroître le nombre de chevaux par UMO»*, précise Jérôme Pavie. Autre explication, la faiblesse du volume des ventes compte tenu du nombre d'animaux vendus et du prix de vente. *«Dans notre échantillon (497 chevaux de selle), le prix moyen de vente est de 6 659 euros, soit largement en deçà du coût de production d'un cheval de trois ans. De plus, le nombre d'animaux vendus est réduit. Ainsi, dans 30 élevages, la moyenne se porte à 5,5 chevaux vendus par an»*.

La dernière raison se situe au niveau des aides perçues par les exploitations équines. A titre d'exemple, quand une structure équine constituée de 40 hectares à dominante herbe, touche 3 766 euros d'aides (aides équines et SFP), une exploitation bovins viande de 40 hectares, soit environ 32 vaches allaitantes, peut prétendre à 13 540 euros d'aides (PMTVA, PHAE, aides découplées SFP, aides découplées animales). *«Ainsi, on constate une différence de près de 10 000 euros d'aides soit 250 euros par hectare. Globalement, la dimension économique des structures équines spécialisées est limitée. Pour développer leur chiffre d'affaires, la diversification des activités est essentielle (pensions, cours équestres…). La vente de chevaux représente un petit complément parmi d'autres. Il est donc nécessaire de raisonner les charges par rapport au potentiel des animaux »*, conclut Jérôme Pavie.

CYRIELLE DELISLE



Forum œnologique de Davayé

Maîtriser les contaminations

Mardi 7 février, le Forum œnologique de Davayé s'intéressait à la *"Maîtrise des contaminations chimiques dans les caves"*, pour mieux en souligner tous les enjeux qualitatifs pour les vins. Une onzième édition qui a connu un succès retentissant puisque les deux étages de la salle Jules Chauvet du lycée viticole affichaient complet.



Salle comble pour ce 11ème forum dédié à la maîtrise des contaminations chimiques dans les caves et leurs conséquences sur la qualité des vins.

Les élèves et professeurs du BTS viti-œno de Davayé, ou ceux passant leur DNO à l'UIVV de Dijon ainsi que de nombreux professionnels, œnologues, maîtres de chais, viticulteurs… tous avaient répondu présents pour ce onzième Forum œnologique de Davayé. Les interventions débutaient en rappelant que *«le bâtiment est une composante très faible de la contamination des vins»*. Néanmoins, Caroline Roussel, de la société Ingeco, poursuivait et expliquait que *«la réglementation environnementale et énergétique a accéléré la dégradation de l'air intérieur des bâtiments»* car *«il n'y a plus de renouvellement de l'air par toutes les petites failles»* des murs. Dès lors, lors de la conception d'un chai, sa société suggère aux entreprises *«un certain nombre de produits testés dans les caves viticoles ayant un bon compromis entre ventilation et économie d'énergie»*, pour rester dans la démarche actuelle du développement durable. Mais, elle mettait en garde les viticulteurs de *«rester vigilants»* sur la réalisation des travaux. Elle les encourageait même à *«récupérer les certificats»* des matériaux utilisés, pour avoir des preuves de *«l'innocuité organoleptique des produits»* installés dans le chai. Enfin, elle ajoutait qu'une analyse de l'air intérieur à réception du chantier peut se faire pour vérifier l'absence de pollution dans le nouveau bâtiment.

Innocuité mais pas sans effet…

Après ce départ en trombe, l'organisateur du Forum, Eric Pilatte, œnologue, mettait en avant qu'au *«vu des évolutions réglementaires actuelles, il y aura de plus en plus d'informations sur la toxicologie* (des matériaux, ndlr) *mais les effets organoleptiques ne sont pas encore la grande préoccupation des cabinets d'architectes»*. Pour étayer ces dires, Michel Dumoulin, du laboratoire Exact à Mâcon, s'intéressait ensuite à *"l'impact des revêtements de cuve dans la qualité des vins"*. Les viticulteurs font, semble-t-il, *«de plus en plus»* appel au service du laboratoire sur des problématiques de *«mauvais goûts liés à un mauvais revêtement»* des cuves. Le vin acide et corrosif est en effet un puissant solvant avec l'éthanol (12 %), ce qui provoque des phénomènes de *«migrations»* de composés chimiques *«au cours du temps»*. *«Il faut donc des surfaces permettant d'éviter l'introduction de molécules interdites dans les vins»* et les risques sanitaires liés. La résistance physique – des matériaux utilisés - est donc recherchée, notamment dans les angles des cuves. Même bien proportionnée avec un durcisseur, *«une résine époxylique peut mettre une trentaine de jours pour être complètement sèche, en fonction de la température»*. Il faut ensuite laver la surface pour éviter tous problèmes de déviations sensorielles des vins. Aujourd'hui, cela passe par *«l'inertie chimique»* des matériaux en cave.

A qui la faute ?

Car la réglementation est de plus en plus *«draconienne»* et soulève du même coup des questions de responsabilités si il y a un problème sanitaire : *«quelle est la responsabilité de l'applicateur et celle du producteur ?»*, en cas de litige. Une interrogation que se posait également Cédric Jaegle, de la tonnellerie Dargaud et Jaegle à Romanèche-Thorins. En tant que président de la Commission technique des tonneliers de France, des recherches sont en cours mais il invitait d'ores-et-déjà à *«séparer physiquement (dans différents endroits) les fûts neufs de ceux d'occasion et même, à travers l'aération commune, style climatisation, car les contaminations - anisols et phénols - peuvent passer par là»*, déclarait-il.

Directeur technique de la société Belfor (94), Philippe Bigot revenait, une fois encore, sur les sinistres susceptibles d'entraîner des enquêtes des assureurs, à la suite d'incendies, de dégâts des eaux… Loin d'être évidentes à diagnostiquer, *«les contaminations d'un incendie sont souvent plus importantes à l'opposé du sinistre»* faisant qu'une bouteille stockée dans un entrepôt à proximité peut également être contaminée. Mais quid du responsable ? Daniel Péraldi, œnologue et expert près la Cour d'Appel d'Aix-en-provence, parle là *«de désordres»*, un terme juridique qui veut dire *«suspicion»* sur quelque chose qui ne *«s'est pas encore matérialisé»*.

CÉDRIC MICHELIN

En bref

Un outil d'expertise bientôt reconnu par l'OIV

Pour se faire indemniser, *«il faut faire appel à son imagination pour pouvoir se projeter au-delà du problème, au niveau des pollutions secondaires ou au-delà du sinistre immédiat. Car cela peut coûter cher à l'arrivée de négliger cela (préjudice commercial, d'image, sanitaire…)»* En plus des mesures conservatoires - constat d'huissier *«qu'il faut guider sinon il se borne au visuel»*, le producteur doit, si possible, anticiper ce type de problème d'assurance sinistre. *«Il faut demander l'attestation d'assurance des compagnies qui viennent travailler chez vous, car même si elles disparaissent (faillites…), il faut pouvoir justifier que ces sinistres sont assurés dans les contrats des intervenants, qui, désormais, sont partis prenantes de votre travail (embouteillage…). Car c'est le principe de contradiction qui est appliqué tout au long de la procédure»*, détaillait-il. C'est donc la priorité à la défense. Les enjeux financiers sont parfois tels que les experts n'arrivent pas à se mettre d'accord à l'amiable et l'affaire va au judiciaire. *«C'est pour cela qu'il faut avoir une vision immédiate de l'enveloppe financière pour savoir s'il faut aller directement au judiciaire ou à l'amiable»*, conseillait-il. Le coût des procédures pouvant dépasser celui du sinistre. *«Il ne faut pas que la sauce coûte plus cher que le poisson»*, plaisantait-il. Travaillant, comme Eric Pilatte, à la Chambre des experts et créée par cette dernière, une méthode d'investigation statistique sur un échantillon devrait bientôt être validée par l'OIV pour faciliter l'expertise des sinistres œnologiques ou viticoles.



Vos rendez-vous Formation

21 Les OPA vous proposent des formations à partir du 1er mars

Les formations proposées	ouvertes à :	Lieux et dates	Modalités d'inscription
Comment anticiper et gérer les risques présents sur mon exploitation ? - *Identifier les risques assurables et non assurables sur votre exploitation.* - *Explorer des pistes d'actions de prévention.*	Tous	**Dijon le 9 mars 2012**	M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 fdsea21@wanadoo.fr A. Parize - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 66 28
La conditionnalité des aides PAC appliquée à mon exploitation - *Identifier les points de vigilance pour un diagnostic d'exploitation réussi.* - *Se préparer à un éventuel contrôle*	Tous	**Dijon le 16 mars 2012** **Châtillon sur seine le 19 mars 2012** **Pouilly en Auxois 20 mars 2012**	C. Cuisin - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 28 81 27
Réflechir à l'intérêt des protéagineux pour son élevage *- Définir la conduite culturale la plus adaptée pour intégrer des protéagineux dans ses rations* - *Anticiper l'impact sur les performances des animaux et en évaluer l'intérêt économique*	éleveurs bovins allaitants	**Pouilly en Auxois 15 mars 2012**	E. Pillant - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 90 89 09
Gestion sanitaire en élevage *Maitriser la réglementation et identifier les enjeux et les impacts sur votre exploitation.*	Éleveurs en cours d'installation ou récemment installés	**Dijon le 19 mars 2012**	F. Bernard - JA21 - 03.80.68.67.72
Faire le point sur les compétences nécessaires à son projet d'installation	Jeunes en cours d'installation	**A Dijon le 29 mars 2012 (session tous les mois)**	F. Bernard - JA21 - 03 80 68 67 72
Environnement : les enjeux agricoles *Connaître la réglementation environnementale pour la gestion de son exploitation.*	Jeunes en cours d'installation ou récemment installés	**Dijon le 15 mars 2012**	F. Bernard - JA21 - 03.80.68.67.72
Devenir employeur - *Se donner les moyens de réussir un recrutement.* - *Savoir motiver son salarié.*	Jeunes en cours d'installation ou récemment installés.	**Dijon les 5 et 14 mars 2012**	M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou fdsea21@wanadoo.fr
Cesser son activité : comment faire les bons choix ? *Connaître les modalités juridiques de la transmission et identifier les démarches à réaliser pas à pas*	Futurs cédants	**Baigneux les Juifs le 26 avril 2012**	A. Parent - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 67 84
Évaluer la valeur de votre exploitation dans une perspective de transmission	Futurs cédants	**30 mars 2012, lieu à définir**	A. Parent - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 67 84
Augmentez vos chances de trouver un repreneur ! - *Rendre votre offre attractive et susciter de l'intérêt* - *Imaginer les différents scénarios juridiques et fiscaux d'une reprise.*	Futurs cédants	**Créancey - Pôle Agricole le 10 mai 2012**	A. Parent - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 67 84
Assurer la promotion de votre activité touristique ou de vos produits sur Internet *Rendre visible votre activité sur le web.*	Utilisateurs réguliers d'internet	**Vitteaux le 6 mars 2012**	A.-M. Ormancey ou M. Orsini- Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 66 50

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur www.cote-dor.chambagri.fr

58 Classer ses documents

Acquérir une méthode de travail pour être efficace dans le classement des documents d'une exploitation agricole: tel est l'objectif de la formation proposée par la Chambre d'agriculture, le 5 mars ou le 12 mars, de 9h à 17h30, à Nevers. «Les papiers: du classement à la destruction» est une formation d'une journée destinée aux agriculteurs en cours d'installation ou qui souhaitent organiser leur travail administratif. Contact: Laurence Evers au 06 72 39 76 36 ou par mail: laurence.evers@nievre.chambagri.fr.

58 Ex-Certiphyto

La Chambre d'agriculture organise quatre sessions de formation au certificat individuel (ex-certiphyto). Ce sera les 17 et 22 février, de 9h à 17h, à Clamecy, les 24 et 29 février à Nevers, les 28 février et 7 mars à Corbigny, et enfin les 1er et 14 mars à Decize. Ce certificat est dorénavant exigé pour celui qui achète et/ou utilise les produits phytosanitaires. La formation éclaire sur le réglementation, la loi Grenelle, l'autorisation de mise en marché, la responsabilité en cas de transport, les conditions de stockage, la prévention des risques pour la santé et l'environnement et les stratégies visant à limiter l'utilisation des phytosanitaires. Le nombre de places est limité. Contact: Sylvie Niant au 03 86 93 40 34.

58 Initiation à la médecines manuelles sur les animaux

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 9 et 16 mars, de 9h30 à 17h30, une formation dédiée à l'initiation aux médecines manuelles pour les animaux. Son objectif est de permettre aux participants de soulager rapidement les animaux à l'aide de leurs seules mains, et d'approcher la notion d'énergie et du développement du ressenti de chacun. Un vétérinaire viendra partager son expérience des méthodes de diagnostic, des techniques de traitement et une approche différente du pronostic de lésions aussi courantes qu'un écart d'épaule, qu'un tour de rein ou qu'une luxation de la hanche. La compréhension des principes de l'ostéopathie énergétique et de la circulation des énergies débouchera, l'après-midi, sur des cas pratiques chez l'un des exploitants participant. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Réussir la production Agneaux d'herbe ou de bergerie

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny propose un stage « Réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie » les 21 mars et 18 avril, de 9h à 17h à Corbigny. L'objectif de la formation, en fonction du système de production de l'exploitation, est de déterminer quel système de production choisir, en intégrant les notions de travail, de disponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu... La formation vise plus particulièrement les éleveurs ou futurs éleveurs souhaitant créer un atelier ovin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

58 Un second souffle à sa vie professionnelle

Le 23 février, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème « Donner un second souffle à sa vie professionnelle ». Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Contenu: « Une pause pour réfléchir » (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et « Elaboration de son projet » (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

58 Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation «Alimentation et homéopathie vétérinaire», qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche OBSALIM, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Apprendre le dressage du chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois stages de deux jours sur «Apprendre à dresser son chien de troupeau» à Saint-Saulge. Le premier, de niveau initiation, aura lieu les 25 avril et 23 mai, de 9h à 17h. Le second, perfectionnement 1er niveau, se déroulera le 19 septembre et le 17 octobre. Le troisième, perfectionnement 2ème niveau, se tiendra les 2 mai et 6 juin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

89 Maîtriser les documents de gestion sur l'exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1 journée, à Auxerre, mercredi 22 février, de 9h à 17h30, sur le thème «Maîtriser les documents de gestion sur l'exploitation»
Objectifs : Comprendre les documents de gestion de l'entreprise, calculer les principaux ratios de son exploitation, réutiliser les fondamentaux de la gestion sur la situation concrète de son exploitation. Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

89 Appréhender les bases de l'agronomie en Agriculture Biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, à Avallon, mardi 6 et lundi 12 mars, de 9 h à 17 h, sur le thème de « Appréhender les bases de l'agronomie en Agriculture Biologique »
Objectifs : Améliorer les pratiques culturales et optimiser la production, comprendre les bases physiques et chimiques du sol, raisonner sa fertilisation, adopter sa rotation à l'exploitation, adapter ses interventions à la culture, etc.
Public et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion et ceux certifiés AB
Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

89 Approche de la biodiversité (vers de terre)

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 1,5 jours, à Chablis, mercredi 7 mars et mardi 16 octobre, de 9 h à 17 h 30, sur le thème de « Approche de la biodiversité avec les vers de terre»
Objectifs : Mettre en œuvre la technique de diagnostic quantitatif et qualitatif des vers de terre et connaître la biodiversité des sols viticoles
Public et pré-requis : exploitants et salariés agricoles
Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

89 Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1 jour, à Auxerre, 14 bis rue Guynemer, vendredi 9 mars, de 9 h à 17 h 30, sur le thème de « Comprendre les marchés pour progresser »
Objectifs : Connaître le contexte du marché des céréales et en particulier du blé, connaître les principaux acteurs (coopératifs, privé, metteurs en marché, exportateurs, acheteurs…), faire découvrir aux jeunes agriculteurs les différents modes de commercialisation des céréales, présenter le marché à terme des céréales, son vocabulaire, son fonctionnement
Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

Région S'installer en vaches allaitantes

Vous envisagez de devenir éleveur en production bovin viande, une formation va vous permettre de partir du bon pied : « Se créer des opportunités d'installation en vaches allaitantes en Bourgogne ». Pour en savoir plus sur les atouts, les contraintes et les opportunités de reprise.
Orientation technico-économique dominante en Bourgogne, la production bovin viande reste particulièrement attractive pour les jeunes en recherche d'installation. Pourtant, il semble encore difficile de mettre les demandes des repreneurs potentiels en face des offres des cédants éventuels. Dans le cadre de la semaine du renouvellement des générations en agriculture, initiée sur l'ensemble du territoire national par les JA, les Chambres d'agriculture et les JA organise une formation destinée à tous les porteurs d'un projet d'installation en production allaitante.
Cette formation de trois jours permettra aux candidats de découvrir la filière vaches aillantantes en Bourgogne (gras, maigre, vente directe…), de les informer sur les performances économiques des différents systèmes, de les mettre en relation avec des agriculteurs en recherche de repreneur ou d'associé ; ainsi que de jeunes agriculteurs récemment installé hors du cadre familial et qui pourront faire part de leur expérience.
Enfin, cette formation sera aussi l'occasion de découvrir la Bourgogne, son environnement, ses paysages, son économie et des atouts dont la gastronomie. Cette formation se déroulera à Saulieu, du 23 au 25 février 2012, sous l'égide de Bourgogne Puissance 4. Lieu : espace Jean Bertin, avenue de la gare. Hébergement et restauration organisés de jeudi midi au samedi midi. Participation au frais : 190 euros (pour les trois jours).
Contact : Marie-Laure Gauvin, 42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon – 03 80 68 67 75.
Mail : jeunes-agriculteurs-bourgogne@wanadoo.fr

Retrouvez les formations dans votre département sur AgriBourgogne.fr

Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOSyS

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

BARBELÉ - CRAMPILLON - MOTTO
CLÔTURE PERMANENTE ÉLECTRIQUE EN FIL D'ACIER
UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE DE GARDER VOS ANIMAUX ET EN PLUS DE PROTÉGER VOS PRAIRIES DU GIBIER
patura
L'Éleveur Bourguignon
DEVIS GRATUIT - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 08/02/12	Corbigny 13/02/12	Bourg-en-Bresse 14/02/12	St Christophe-en B. 08/02/12	M.Engilbert *maxi* 14/02/12	National : 08/02 au 14/02/12
Effectifs		-	228	435		-	
Génisses	U	3,85 €		4,10 €	4,12 €	-	3,87 €
	R	3,70 €		3,75 €	-	-	3,59 €
	O			3,30 €	-	-	3,14 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,12 €	-	
	R	-	-		3,81 €	-	
Vaches	E	-	-		-	-	
	U	3,74 €	nc	3,65 €	3,69 €	2,02 €	3,71 €
	R	3,62 €	nc	3,50 €	3,58 €	1,80 €	3,50 €
	O	3,25 €	nc	3,15 €	3,20 €	-	3,08 €
Taureaux	U	-	-	2,80 €	2,74 €	1,90 €	2,66 €
	R	-	-	2,70 €	2,67 €	-	2,69 €
Broutards (380-435 kg) *maxi*			2,51 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			-				

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 13/02/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
245 à 375 kg	750-970 €	2,51-3,05 €
380 à 435 kg	970-1100 €	2,51-2,65 €
440 à 530 kg	1070-1220 €	2,20-2,55 €
Laitonnes		
230 à 340 kg	570-750 €	2,13-2,56 €
385 à 465 kg	860-940 €	2,00-2,22 €
Génisses		
550 à 620 kg (24-36 mois)	-	-
495 à 865 kg (24-36 mois)	-	-
Vaches		
légères	600-1710 €	
entre-deux	-	
lourdes	-	
Bovins gras		
Génisses de viande	-	

Tendance :
Vente plus active et totale en broutards à des cours en hausse en légers (- 350 kg). Demande plus soutenue en lourds à des tarifs plus fermes. Commerce rapide en laitonnes, vente totale, fermeté des tarifs. Le peu d'offre combiné à la forte demande des acheteurs entraîne une nouvelle hausse des tarifs en vaches.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 30/01/12 au 05/02/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,58 €	2,48 €
350 kg	-	2,52 €	2,46 €
400 kg	-	2,46 €	2,41 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,33 €
500 kg	-	2,31 €	2,28 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,24 €	2,20 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,06 €	2,02 €

Tendance :
Stabilité du marchés, cours reconduits.

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 14/02/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,25 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,80 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,40 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc

Tendance : vente toujours facile en marchandises inférieures à 350 kg.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 08/02/12*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	3,09 €	2,76 €
300 à 350 kg	2,79 €	2,66 €
350 à 400kg	2,65 €	2,56 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,58 €	2,76 €
220 à 300 kg	2,51 €	2,39 €
> 300 kg	2,78 €	2,27 €

Tendance :
Apports de très faible quantité à cause du froi, les cours sont donc à la hausse dans toutes les catégories, dûs à la rareté des animaux.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 14/02/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	3,30-3,40 €
200 à 250 kg	2,97-3,10 €	2,73-2,84 €
250 à 300 kg	2,84-3,05 €	-
300 à 350 kg	2,62-2,88 €	-
350 à 400 kg	2,56-2,72 €	-
400 à 450 kg	2,47-2,70 €	-
450 à 500 kg	2,47-2,58 €	-
> 500 kg	2,23-2,48 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,44-2,55 €	-
250 à 300 kg	2,36-2,43 €	-
300 à 350 kg	2,30-2,38 €	2,18-2,29 €
350 à 400 kg	2,24-2,39 €	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,22-2,34 €	-
450 à 540 kg (12-24 mois)	2,06-2,36 €	-
(24-36 mois)	1,93-2,06 €	-
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,79-2,09 €	-
5 à 10 ans	1,77-2,01 €	-
+ 10 ans	1,73-1,88 €	1,60-1,81 €

Tendance :

Une fois de plus les apports sont fortement perturbés par les conditions de circulation. C'est ainsi que plus de 500 bovins annoncés n'ont pas été présentés sur le marché. C'est d'autant plus regrettableque tous nos acheteurs étaient présents, avec des besoins importants qu'il n'ont pas pu satisfaire. Au bilan, 97% des animaux se sont négociés rapidement à des tarifs en hausse. Nous tenons à remercier les acheteurs et les vendeurs qui ont fait l'effort de venir, ainsi que ceux qui se sont excusés.

Tendances

SEMAINE DU 13 FÉVRIER AU 17 FÉVRIER 2012

Broutards

Les volumes sur l'ensemble des marchés en vif ou au cadran sont limités car le froid sibérien occupe largement les éleveurs en pleine période de vêlage. Les besoins des acheteurs demeurent réguliers pour la gamme de marchandise convenant aux marchés exports. La demande reste ciblée sur des animaux de 300 à 380kg vaccinés. Les tarifs sont sensiblement reconduits. Le commerce reste calme dans les mâles de plus de 400kg. Dans les femelles, les tarifs se tiennent pour les bonnes laitonnes Charolaises destinées au marché Italien ou les plus légères convenant à l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Malgré des besoins en baisse pour des mises en place d'été, les tarifs se maintiennent sans difficulté pour les Frisons, les Montbéliards ou les veaux croisés ordinaires. En veaux d'élevage et destinés aux labels, même si les acheteurs veulent mettre la pression pour les sorties d'été, la faiblesse de l'offre entraîne une reconduction des prix. ■

ENTRÉE ABATTOIR *Bassin Centre-Est - Cotations régionale des gros bovins entrée-abattoir du 06/02 au 12/02*

en Euro/kg net

Typologie Conformation et tiers de classe	Jeunes Bovins Etat d'engraissement : 3				Taureaux Etat d'engraissement : 2	Boeufs Etat d'engraissement : 3			Vaches Etat d'engraissement : 3						Génisses Etat d'engraissement : 3	
	Viande	Blonde d'aquitaine	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande	Mixte	Lait	Viande -10 ans +350kg	Blonde d'aquitaine -10 ans +350kg	Charolaise -10 ans +350kg	Limousine -10 ans +350kg	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande +350kg
E	-	-				-			-	-						-
U+	4,00	-				-			-	-		-				-
U=	3,97	4,13			-	-			-	-	-	-			-	-
U-	3,94	4,08			-	-			3,60	-	3,58	-			3,92	3,92
R+	3,89				-	-			3,58	-	3,56	-			3,65	3,65
R=	3,72		-		-	-			3,50						3,55	3,57
R-	3,61		-		-	3,40	-		3,44				-		3,45	-
O+			-	-	-	-	-		-				-		-	
O=			-	3,29	-		3,27	3,23					3,20	3,01	-	
O-				3,27	-			3,23						3,00	-	
P+				3,27				3,23						2,99		
P=				-				3,15						2,93		
P-														-		

ENTRÉE ABATTOIR - *Cotations nationales des gros bovins entrée-abattoir du 06/02 au 12/02*

en Euro/kg net

Typologie Conformation et tiers de classe	Jeunes Bovins Etat d'engraissement : 3				Taureaux Etat d'engraissement : 2	Boeufs Etat d'engraissement : 3			Vaches Etat d'engraissement : 3							Génisses Etat d'engraissement : 3	
	Viande	Blonde d'aquitaine	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande	Mixte	Lait	Viande Toutes races	Viande -10 ans +350kg	Blonde d'aquitaine -10 ans +350kg	Charolaise -10 ans +350kg	Limousine -10 ans +350kg	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande +350kg
E	-	-				-			4,78	-	-					4,86	-
U+	4,09	-				-				4,57	-		-			4,56	4,56
U=	4,01	4,15			2,88	3,95			3,89	4,02	4,39	3,72	3,95			4,15	4,16
U-	3,94	4,09			2,87	3,87				3,84	4,31	3,65	3,94			3,97	3,98
R+	3,90				2,84	3,81				3,69	4,03	3,63	3,85			3,81	3,83
R=	3,79		-		2,77	3,71			3,59	3,61				3,26		3,63	3,64
R-	3,63		3,52		-	3,55	3,30			3,53				3,32		3,45	3,49
O+			3,49	-	-	3,35	3,28			3,38				3,27	3,17	3,27	
O=	3,44		3,44	3,28	-	-	3,27	3,19	3,26					3,24	3,03	3,20	
O-			-	3,27	-	-	3,27	3,20						3,15	2,98	-	
P+				3,25				3,20							2,98		
P=				3,20				3,09	2,72					2,98	2,93		
P-															2,88		

Prix moyen pondéré Entrée Abattoir Etat d'engraissement 3	3,45 (+0,04)

Veaux

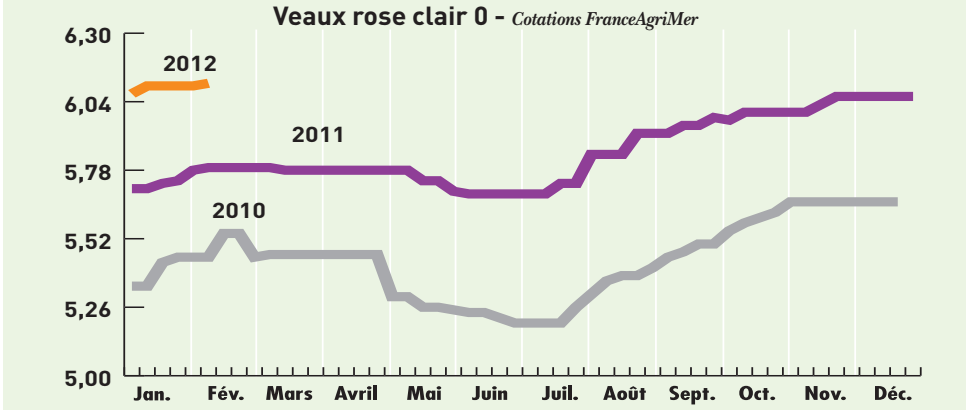
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,95 €**	**7,34 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,11 €**	**5,09 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 13/02 au 17/02/12*

leur	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Cou- Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**82**	**500-580 €**	**425-490 €**	**200-300 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**140**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-270 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**110**	-	-	**100-150 €**	**10-145**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



(prix «départ élevage», hors taxe exprimé en euros/kg vif) — *Cotations chevreau vif FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Poids	Prix moyens	Valeurs	%
de 8 à 11 kg	**2,70 €**	**0,00**	**0,00 %**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/12*

Agneaux (169)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82-2,97 €**	**2,51-2,89 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,91-3,21 €**	**2,54-2,79 €**
Gras (44-50 kg)	-	**2,66-2,92 €**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40-3,04 €**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,22-3,32 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	**3,15-3,20 €**	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Tendance
Agneaux La faiblesse de l'offre permet de maintenir les cours élevés, dans les agneaux gris, comme dans les quelques lots de laitons.
Brebis L'offre est de bonne qualité. Les besoins paraissent illimités et les cours continuent de progresser.
Béliers-Caprins Bonne vente

Divers

Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 23/01/12*

Amenés:100	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**90-130 €**	**2,18-2,59 €**
Brebis	**60-100 €**	**0,99-1,76 €**
Béliers	**70-115 €**	-

Apports de saison. La présentation est de qualité hétérogène en agneaux, le placement reste toutefois rapide à des tarifs sensiblement reconduits. Demande toujours forte en brebis, cours très fermes. Prochain marché le 06/02/12

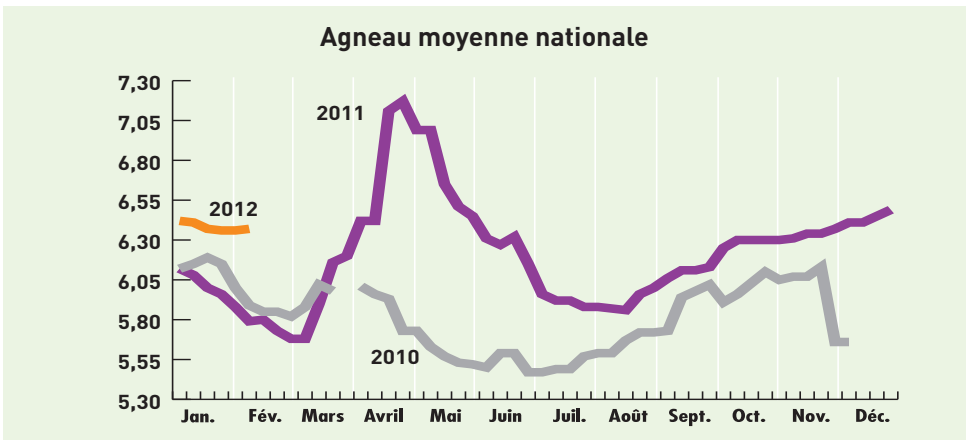
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,77 €**	**6,54 €**	**5,90 €**
Couvert	16-19 kg	**6,58 €**	**6,35 €**	**5,73 €**
Gras	13-16 kg	**4,83 €**	**4,71 €**	**4,33 €**
Gras	16-19 kg	**4,66 €**	**4,39 €**	**4,11 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	-	**6,37 €**

Agneau moyenne nationale



Porcins

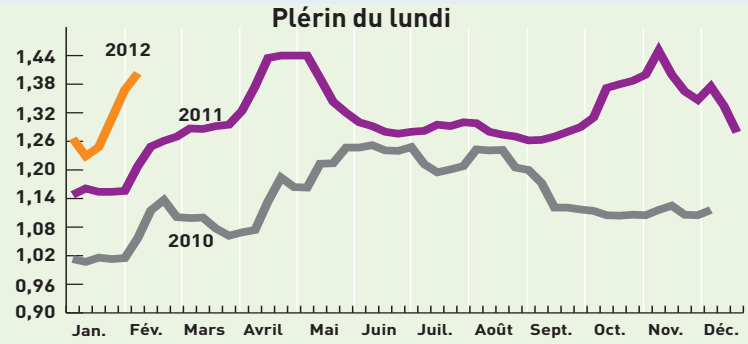
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 929 porcs présentés) — *Cotations du lundi 13/02/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,403 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 03/02/2012 au 09/02/2012*

1,51 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 04 à 06
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
04/2012	**2**	**16 550**	**0,24**	**0,24**	**0,24**	**3**
05/2012	**1**	**8 000**	**0,22**	**0,22**	**0,22**	**2**
06/2012	**1**	**8 700**	**contrat**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 8/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,05 euros/tonne du 1er au 15 février pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	fév.-mars	200	N C
	BPMF	fév.-mars	200	N C
Sud Est	BPMF	fév.-mars	210	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	fév.-mars	205	N C
Nord Côte d'Or	-	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	fév.-mars	270	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	fév.-juin	193	A C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	fév.-mars	195	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 14/02/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,70 €**	**0,68 €**	**0,58 €**
Céleri-rave France	**0,70 €**	**1,05 €**	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,75 €**	-	-
Courge France	**0,48 €**	**0,68 €**	-
Echalote France cat.I	**1,30 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,20 €**	**1,50 €**	-
Epinard France cat.I	**2,80 €**	**2,80 €**	**2,80 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,00 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,60 €**	-	**1,60 €**
Navet rond violet France	**1,35 €**	**1,20 €**	**1,25 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,17 €**	-	**0,17 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,25 €**	**1,40 €**	**1,30 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm	**0,60 €**	-	-
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,63 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	-	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

18 - Vends tracteur Landini Legend, 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - Vds tracteur JD 7430, année 2008 autopower autotrac ready, révisé en concession, 1 560 h, TBE, 69 000 euros (réf. 050D)
✆ **06 76 43 55 63**
ou 06 82 42 08 75

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

36 - Vds tracteur New Holland TM, 175 cv, 2.585 h, 2005, rel. av., 5 distributeurs electriques, pneu av. 600 AR 710.
✆ **06 33 76 68 06**

42 - Vds très bons taureaux charolais 15 mois HBC + laitonnes Cuisset J.-Marc St-Germain-Lespin.
✆ **04 77 64 53 33**

69 - Cherche formateur H/F pour concevoir et animer formations en comptabilité gestion CDI 26,25H hebdo. Véhicule éxigé. Envoi CV+LM7: AFOCG69, 2 rue de Rochefort 69850 St Martin en Haut

71 - Vds Fiatagri G170, an. 95, 7.950 H, 170 CV, rel. av. 4DE boîte Powershift, TBE, 18.900 euros.
✆ **06 77 80 36 99**

89 - VENDS tracteur Case MX 150, an. 2011, TBE, 6 660 h, semi powershift, relevage avant, 26 000 euros (réf. 0704)
✆ **06 67 39 15 31**

Travail sol

01 - Vds semoir Nodet 13 rgs à sabots + 1 petite herse arrière
✆ **04 74 60 99 20**

38 - Vds quadrisoc RAB Werk star 120.
✆ **06 37 32 30 07**

38 - Vds semoir maïs Monosem 4 rangs NG+ bon état rampe micro et fertilisateurs et séchoir à noix Calmon capacité 1 500 kg noix sèches
✆ **06 81 62 15 57**
ou 04 76 07 21 62

69 - Vds porte outils RAU SICAM X - Sem 3 porte Acours - Rouleau Paker 2000 euros.
✆ **06 12 50 46 56**

71 - Vds charrue Kuhn-Huard SP Leader 7 corps, année 92, avec déport. hydro. sécurité boulons, possibilité de mettre en 5 ou 6 corps, état correct à voir, prix 3.500 euros.
✆ **06 17 91 33 32**

Récolte

21 - ACHETE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominateur, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John-Deere, 952, 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 440, 507 et autres, - presses moy. densité, - RB 120 x 120 (réf. 050E)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds presse balles rondes New Holland 5850 volume variable filet 5000 E, cueilleur tournesol Fantini 7 rgs à 55 cm, TBE : 9000 euros.
✆ **06 87 45 71 74**

58 - VENDS MB JD 1550 CWS, 5.5 m. suivie au sol, 960 h, batteur, TBE, chariot, cochet, coupe 618 (réf. 060A)
✆ **06 75 86 52 20**

71 - Vds presse balle ronde Claas Variant 260, année 2005, 4.000 bts, pick-up 2 m, liage filet.
✆ **06 32 03 43 04**

Arbo-viti

07 - Vends tour antigel Mecagri avec moteur Same 170 CV très bon état 15000 euros HT
✆ **04 75 85 15 90**
ou 06 80 00 91 81

69 - Vends 3 foudres en ciment Dargau de 60 Hl., 1 cuve en ciment Dargau de 80 Hl. (stockage et fermentation), 4 cuves en fibre plafond -mobile (2 de 20 Hl et 2 de 10 Hl).
✆ **06 70 52 16 20**

69 - Vends cuve plafond mobile fibre 3 Hl - Devidoire Berthoud à 100 m. tuyaux POMPE À VIDE W1 VMC 125 AM Atlentic.
✆ **06 71 39 84 74**

89 - VENDS chauffage Brenthan 3 ha avec cuves/remorque + pompe essence, prix: 3 000 euros, à saisir (réf. 0706)
✆ **06 28 30 11 94**

Épandage

89 - VENDS épandeur engrais Amazone ZAU, 1 500 l., 2 jumelages 16 9 38 et 18 4 38 (réf. 0701)
✆ **03 86 42 20 55 HR**

Forestier

38 - Vend tracteur + grue remorque forestière et divers scie affûteuse prix intéressant.
✆ **04 74 56 29 78**

Cave

69 - Vds plaques thermoformées pour stockage bouteilles
✆ **06 31 41 50 35**

89 - VENDS 2 cuves fibre verre 40 hl. plafond mobil/pied + 30 hl avec 2 cannelles diam. 40, prix : 10 euros /hl (réf. 0705)
✆ **06 28 30 11 94**

Agri. divers

01 - Achète presses moy. dens., round baller, semoir à maïs pn., cover crop, charrue 3-4 corps, moiss.-batt. & tracteurs 4 RM.
✆ **06 46 04 37 74**

89 - VENDS 2 roues complètes 680/75 32, 60% usure, - vérin coupe Class neuf, - scie à colza état neuf (réf. 0707)
✆ **06 27 16 49 78**

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf.060D)
✆ **06 81 94 70 44**

01 - Vds herse rotative Ferraboli 3m rouleau tube tbé 800 euros
✆ **06 10 43 65 69**

01 - Vds cuve fioul 2500 L PVC et cuve acier 3800 1300L 1000L et boisseaux à aliments
✆ **06 19 59 49 86**

01 - Vds nettoyeur HP 160 bars - JD 6910 - JD 6830 - JD 6300 avec chargeur Mailleux godet desileur
✆ **06 85 17 96 95**

21 - VENDS bétaillère 1 place, - plateau 6 m., - 1 essieu, - groupeur petites bottes, - roues étroites 8.3-44 (réf. 0502)
✆ **06 70 09 19 09**

21 - Recherche à débarrasser ou à petit prix, pour tracteur ancien (Ferguson TEA 20 - Petit gris) Tirant troisième point (petite rotule), cardan (ø 28,5mm), masses de roues avant. Étudie toutes propositions. (0500)
✆ **06 77 22 50 28**

21 - VENDS semoir Roger repliable 8 m., 3 rangées, 1999, - cover-crop Bugnot VRV 36 disques, 4.60 m., 2006, repliage hydraulique, - faneur Kuhn ga 280, - vis sur chariot 10 m., diam. 140 (réf. 060E)
✆ **06 15 68 80 21**
ou 06 14 49 34 73

21 - VENDS semoir à grain Nodet GC 4 m., - pneus occas. 11.5 80.15.3, - augets La Buvette F 8, le tout TBE (réf. 07VB1)
✆ **06 19 22 14 06**
ou 06 75 85 55 91

26 - Vds Paille botte ronde + Tracteur IH 644 avec fourche à remettre en état
✆ **04 75 59 10 98 (HR)**

38 - Vds pétrin mélangeur 50/60 litres, chaudière boudin 125/150 litres, circulaire à bûches, remorquevoiture 2mx1,2m.
✆ **04 76 96 71 06**

38 - Vds tank à lait Serap 1300 l.
✆ **06 83 74 14 89**
ou 04 74 88 51 85 HR

38 - Vds mat. espaces verts : tondeuse autop. etesia, broyeur Saelen, godet et broyeur Desvoys, empierreuse, etc...
✆ **06 31 14 33 45**
ou 06 33 63 08 46

38 - Vds épandeur Siam 5 t TBEtat, faucheuse Fella pour pièces, chambre à air 16-9-34.
✆ **04 74 95 11 59**
ou 06 88 28 39 32

42 - Vds semoir engrais port. 500 kg type Vicon, prix à déb. très peu servi
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds écrémeuse à lait, sur chariot, tbé, prix à débattre
✆ **06 66 87 86 71**

69 - Vds tasse avant Cochet super XL de 2002. 1400 euros.
✆ **06 82 17 32 79**

69 - Vds faucheuse cond. Krhone 242Z RB John Deere 580 faneuse Khune 4 toupies faucheuse F25 5 carraro.
✆ **04 74 68 82 07**

69 - Vds tank à lait SERAP 1600 l. de 2001 TBE avec lavage automatique, prise de produit lessive direct dans les fûts, entretien régulier, cause capacité insuffisante. Prix 3200 euros. Subrin Xavier Montrottier
✆ **06 50 21 23 18**

69 - Vends charrue Huard trisocs non stop mécanique et matériel de fenaison Kuhn : faucheuse GMD 44 et andaineur.
✆ **06 70 89 94 27**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 178 CV, BV 32/32, pont av. et cab. susp. avec finan. 2,99 % sur 7 camp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same Expl. 80 avec charg. par finan. 2,99 % sur 7 camp., dist. engrais Sulky 1.450 L, TBE.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds TA sans reprise, 1 Renault Cérès 85, 13.800 euros HT - 1 Lambo 950, 95 CV, tripleur, 13.980 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., bennes 8T, 10T et 12T, charrues nonstop 2-3-4 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 07-Vends cadre Gard 5 barres charrues ou côtes melons + déca Egretier mécanique + grifon queue cochon.
✆ **06 12 54 68 73**

89 - VENDS bétaillère Peugeot J9, an. 1990, - épandeur Krone 4.5 T., - 6 bacs à eau Galva 800 l., - 3 auges à mouton Galva 2 m., - 1 ratelier à mouton BR couvert Galva. (réf. 0518)
✆ **06 03 67 02 18**

89 - VENDS cellules diam. 3.40 m. à démonter, 300 qx, 500 euros, - semoir Perrein Novaflex 4 m. repliable, année 2007, bon état (réf. 0710)
✆ **06 83 28 02 81**

Élevage

01 - Vds salle de traite TPA 2x8 compteur préleveur Manus -Cherche tracteur 100 CV 2 ou 4 RM
✆ **06 08 09 92 25**

38 - Vd moulin à farine avec caisson 5,5 kw triphasé, 3 grilles dif. très bon état : 250 euros.
✆ **06 70 35 20 70**

88 - Vends SDT Westfalia 2x4 décroch TBE DAL à veau Delaval 35 colliers, tank à lait 320 L - 206 Société année 2001 93000 km TBE.
✆ **03 29 09 75 78**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds chassis cabine Mercedes 10-17 Atego, PTAC 10,5T, 1999, 230 000 km, EMPT : 3,75 - lg carrossable 5m pour bétaillère ou autres, mines OK,prix 12 950 euros HT
✆ **06 87 05 63 94**

01 - Achète Mercédès 508 - 608, bétaillère, benne, frigo en état. Export
✆ **06 87 05 63 94**

21 - Vends utilitaire FIAT Doblo 105 Maxi Pack 126 000km. Vitres électriques, fermeture centralisée direction assistée, Climatisation, radio CD, rétro électriques, galerie. Couleur : Blanc Prix 5 000 euros Hors taxes
✆ **06 23 08 80 42**

26 - Vds Partner D 1L9 1999 Pneus cour, dist alter Pompe eau injec neufs CT Ok 240000km, 800 euros
✆ **04 75 31 93 51**

58 - VENDS vito frigorifique, bon état général, entretien fait, contrôle OK, année 2002, prix : 7 000 euros TTC. (réf. 0606)
✆ **06 07 14 60 83**

69 - Vds Peugeot Expert 2,0 L. HDI 07/2004 181000 km dist. nv 3 ou 6 pl. Hab. bois 5300 euros.
✆ **06 84 55 08 79**
ou 04 74 01 15 48

69 - Vds 205 Peugeot XAD nov. 1982 2 pl. 236000 km. enb. neuf dist. nv. 1300 euros.
✆ **04 74 01 15 48**

Tourisme

01 - Vds Grand Modus dynamique DCI 85 Eco2 beige cendré 10-2009, 9 000 km
✆ **04 74 25 38 70**

84 - Cherche moto ancienne, avant 1960, toutes marques, même mauvais état : Terrot, Monet, Goyon etc.. (moteur, cadre).
✆ **06 49 80 55 38**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds regain très bonne qualité botte 130x120 secteur Coligny
✆ **06 29 05 28 34**

01 - Vds BR enrubannés 4e coupe
✆ **06 03 71 47 20**

07 - VDS 300 bottes paille 20kg 2 euros HT la botte accès camion
✆ **06 87 38 27 30**

21 - A vendre 25 ha d'herbe sur pied prix : 130 euros l'hectare en fauche, 160 euros l'hectare en fauche et regain. (réf. 0609)
✆ **06 84 18 91 12**

26 - Vd Luzerne 1»-2»-3» et 4» coupe en balle ronde 120/120
✆ **06 81 39 05 52**

38 - Vds foin sur pied récolte 2012 luzerne dactyle prairie naturelle région Crémieu.
✆ **04 74 83 83 80 HR**

38 - Vds DRECHE de brasserie, Corngluten, balles de maïs ensilage
✆ **06 84 09 59 82**

58 - VENDS enrubannage 1ère qualité regain 2011. (réf. 060C)
✆ **06 72 77 44 76**

69 - Vds cerises pour distillation en tonneaux de 100 l. ou 200 l.
✆ **04 74 70 80 23**
ou 06 87 89 48 97

69 - Vds enrubannage Sorgho + Moha trefle analyse complète.
✆ **06 14 85 48 54**
ou 04 77 26 31 31 HR

71 - Vends enrubannage 2e coupe de prairie naturelle (humidité de 20 à 25 %), enrubannage de millet, format 120 x 90 x 20 - foin de prairie bottes rondes et carrées, livraison toute région, tarif selon prestation.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vds ensilage maïs 2011.
✆ **03 85 79 53 24**
ou 06 82 40 87 49

71 - Vends foin 2e coupe, 40 B R, 120 x 150.
✆ **03 85 92 21 58**
ou 06 89 84 74 49

89 - VENDS foin prairie, extra, balles rondes 120 x 180, 40 T., prix à débattre (réf. 050A)
✆ **03 86 32 57 04 après 20 h**

Fourrage

07 - A vendre paille de blé balles rondes et balles carrées
✆ **04 75 04 09 41**
ou 06 18 64 09 25

38 - Donne 23 ballots paille prix de l'annonce estrablin.
✆ **06 82 24 32 45**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

88 - Vends regain et paille secteur Lamarche.
✆ **03 29 09 75 78**

Pépinière

26 - Vds Plants de chênes truffiers blancs et verts sélectionnés 1 et 2 ans
✆ **06 76 92 81 71**
ou 04 75 04 74 33

Propriété

42 - Recherche forêts résineux ou feuillus toutes régions toutes surfaces
✆ **06 47 36 81 94**

Terrain

58 - Agriculteur CHERCHE pâturage, prairie de fauche ou foin par moitié, région sud Nièvre (réf. 0708)
✆ **06 17 18 44 26**

Divers

21 - VENDS piquets acacia épointés ou non. (réf. 0505)
✆ **06 82 44 28 60**

21 - VENDS grande auge en pierre, 3 m. long, largeur 65 cm, hauteur 50 cm. (réf. 0702)
✆ **06 19 74 12 10**

25 - A V. tonne à lisier Pichon 5000 l pneus routiers + DAL lait entier, 20 colliers + presse MD Claas + faucheuse 1,80 m tambours + rampe à fumier.
✆ **06 88 90 81 23**
ou 03 81 58 33 38

39 - VENDS bon foin et regain, - piquets acacia 1.80 et 2 m., livraison à domicile. (réf. 0511)
✆ **06 80 32 00 90**

42 - Vds cse retr. balance électron. 6 vendeurs, juin 2011, prix à débattre, très peu servie
✆ **06 87 77 09 88**

67 - Vends moteur F4L 912 pour Deutz 6006, 6206, 6207, 6507, DX.4.10, 3.60, visible tournant parfait état, 2700 heures, (ex. compresseur).
✆ **06 23 03 30 54**

69 - Vend 1 pneu Michelin 175/65/14 MXT 82T 40 euros - 1 pneu Good Year 155/65/R13 73T 20 euros - 2 pneus Rotex avec jantes 145/70 R13 40 euros/2 - 2 pneus neuge (pas contact) 165/70/13 50 euros/2 - Toyota Land Cruiser 1000 euros sans CT de 1987.
✆ **04 78 44 55 25**
ou 04 78 48 58 20

70 - Vds Tract IH 75cv av charg, MF 60 cv, Ford 60cv, Herse rot Rabewerk av/ss semoir, Herse rot Khun 4m, Semoir Rapid Vaserstad 4m repli en 3m, Bétaillere, Vis sur chariot et portatives, Cellules, Trieur et Séparateur a grains, Rouleaux autoporteur Gourdin 7m ondule, Covercrop, herse plate 6.75m, Cab de tract, Remorque rout 600 kgs cu, Pirouette Krone 8.50m.
✆ **03 84 70 02 77**
ou 03 84 70 12 38

70 - Benne brimont 6 a 12t, Epandeur 7t, Balayeuse thermique Agria, Chariot de coupe.
✆ **03 84 70 02 77**
ou 03 84 70 12 38

71 - Vds divers meubles, conviendraient pour gîtes ruraux, le tout en très bon état. Urgent.
✆ **06 85 18 72 22**

88 - Vends semoir Rabewerk multidrill longueur 3 m, épandeur d'engrais 750 L avec lève sac, quad Polaris 250 Phoénix.
✆ **06 07 61 82 64**

89 - VENDS scie circulaire diam. 60, moteur 4 cv triphasé bon état, 220 euros, - gazinière Rosières, TBE, 50 euros, - vélo femme, 50 euros (réf. 0703)
✆ **06 87 11 96 05**

Location

Agricole

69 - J.A. recherche terrains agricoles en location pour installation sur Vallée du Rhône.
✆ **06 50 86 32 73**

69 - Le Pérreon cherch. fermier tenement 2 Ha Vig. Bjs Vill. bien exposés poss. cuvage.
✆ **04 74 66 62 04**
(Heures Bureau)

Autre

01 - Eleveuse cherche terrain ou bâtiment ou ferme à louer pour 10 chiens petite taille Ht Bugey/Jura Sud
✆ **06 48 20 04 71**

88 - Sud Epinal loue maison F5 cuisi équip 3 ch metza grand sous sol 2 gara ter 700 euros
✆ **03 29 30 11 71**

Offre

Emploi

01 - Agriculteur vend livre foin de regain balles rondes
✆ **06 83 33 41 45**

01 - Recherche ouvrier agricole polyculture élevage viande
✆ **06 83 33 41 45**

07 - Ouvrier agricole à mi-temps, toutes tâches (élevage, transformation, livraison, conduite tracteur)
✆ **04 75 37 61 96**

25 - GAEC 2 assoc. cherche 1 associé ou 1 salarié canton Ornans réf. 480.000 l en comté + céréales, prix de la part attractif.
✆ **06 87 27 11 49**

26 - Recherche 1 ouvrier polyvalent sur exploitation arboricole sachant conduire tracteur
✆ **06 70 23 44 82**

57 - Recherche salarié motivé Cdi pour expl. laitière. Possibilité de logement.
✆ **06 86 95 06 07**

42 - Agriculteur cinquantaine cherche associé(e)
✆ **Ecrire journal Paysans de la Loire ref n° 729, 43, avenue Albert-Raimond, BP 31, 42272 St-Priest-en-Jarez**

58 - Exploitation agricole polyculture-élevage région Morvan RECHERCHE salarié agricole 16 à 20 h par semaine, connaissances et expériences milieu agricole exigées. (réf. 0602)
✆ **06 83 57 20 65**

Concession FENDT (21)
Recherche **MECANICIEN (H/F)**
Envoi lettre motivation + CV à
sarl **VALAGRI**
ZI - 21470 Brazey en Plaine

71 - Saint-Gengoux-de-Scissé cherche salarié viticole, expérience taille, tous travaux, conduite enjambeur, poste en CDI.
✆ **06 32 19 98 77**

71 - Urgent - Exploitation polyculture/élevage, secteur Saint-Germain-les-Chenailly (21), recherche second d'exploitation (conduite de matériel, intervention sur animaux...). Expérience impérative, être autonome. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : le plus rapidement possible. Salaire : 1.300 € net mensuel + compte épargne entreprise + logement indépendant (cuisine, séjour, chambre, salle de bain, chauffage et électricité inclus). Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex - service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

SOMAC
concessionnaire MF
RECHERCHE COMMERCIAL POUR YONNE
Envoyer cv à
SOMAC
5 pass. Gutenberg
ZI Les Suivots
10120 Saint André les Vergers
MASSEY FERGUSON

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

28 - Jeune entreprise de travaux agricoles RECHERCHE chauffeur, été 2012, possibilité de logement (réf. 0711)
✆ **06 14 05 06 82**

Service

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
ou 06 86 01 50 99

Demande

Emploi

21 - Saisonnier disponible pour vos travaux de polyculture et grande culture (réf. 070D)
✆ **03 80 81 02 09**

71 - URGENT : je recherche un maître d'apprentissage qui pourrait m'accueillir à la rentrée prochaine afin d'obtenir mon Bac Pro SDC (céréales) en alternance. J'ai déjà effectué ma Seconde par voie scolaire. J'ai 17 ans, je suis sérieux et très motivé. Vous pouvez me contacter au :
✆ **03 85 43 63 25**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans, seul, motivé dispo. aider agricultrice travail bovin et vie chez elle, sit. indiffé. (réf. 0610)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
✆ **www veauplaisir com**

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

pour 8,50€ par mois

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter

NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes

Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM001496 - HAUTE-MARNE - COTE D'OR - YONNE - AUBE
CONSEILLERS DE CLIENTELE AGRICULTURE / VITICULTURE H/F
Pour une banque. Au sein d'une agence, vos principales missions sont de : Prendre en charge le développement et la gestion d'un portefeuille de clients Agriculteurs-Viticulteurs. Identifier les besoins du client et proposer les produits adaptés. Optimiser vos qualités d'analyste et de commercial en recherchant de nouveaux clients. Vous possédez : un BTS agricole (ACSE,...) et/ou une expérience dans le domaine de la vente auprès des agriculteurs, une appétence réelle pour la relation commerciale et le travail au quotidien auprès de ce type de clientèle. Nous vous offrons : un accompagnement et une formation complète sur nos méthodes de ventes et produits, un parcours adapté avec de réelles opportunités d'évolutions professionnelles. Rémunération fixe selon profil (28 K€ à 34 K€) + intéressement et participation.

AM001356 - VOSGES
BERGER H/F
Exploitation d'un Lycée Agricole. Suivi de troupeau en estive. Pose et entretien de clôtures électriques. Déplacement du troupeau. Connaissance en élevage ovin. CDD du 1er mai au 1er octobre 2012.

AM001573 - YONNE
ANIMATEUR SYNDICAL PRODUCTIONS VEGETALES H/F
OPA. Animation syndicale générale et de la section gdes cultures : Suivi réglementaire et veille d'actualité sur les dossiers politiques, environnementaux et sociétaux. Organisation et animation de réunions. Animation régionale avec les autres départements bourguignons. Conseil individuel auprès des adhérents. Diffusion au réseau d'articles de presse, notes de synthèse, actualisation du site internet, etc. Initier ou accompagner les projets des responsables syndicaux. Contribuer à la promotion des services et prestations proposés. Participation à l'organisation d'évènements agricoles. Animation de l'Union des Productions Végétales : organisation et animation de réunions, relations avec les adhérents, suivi du dossier régional sur la gestion des déchets. BAC +3 /+5 ou expérience. Capacités d'organisation. Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse, polyvalence. Permis B + véhicule. CDD 6 mois du 16/04 au 12/10 remplacement congé mat. Poste basé à Auxerre. 35 heures. RTT. Dplts département/région. Salaire 21/24 K€.

AM001352 - NORD COTE D'OR
VENDEUR CONSEIL EN JARDINERIE H/F
Société spécialisée dans le commerce jardinerie libre service agricole. Sera chargé, principalement, pour les activités concernant le jardin, le végétal et en polyvalence sur l'alimentation des animaux familiers et de basse-cours, le bricolage et l'équipement de : contrôle et réception des marchandises de jardinerie, mise en rayon, facing, entretien des rayons, vente conseil et services clients. BAC+2 ou équivalent (spécialisation végétale) ou vente commerce. Expérience exigée 1 ou 2 ans sur poste similaire. Bonnes connaissances du végétal exigées. CDI. Salaire suivant profil et expérience du candidat. 13ème mois, CE, mutuelle.

AM001357 - HAUTE SAONE
RESPONSABLE QSE H/F
IAA. Assurer la relation avec la fabrication, le suivi et le maintien des systèmes qualité (ISO9001, GMP+). Réaliser le reporting auprès de la direction. Être responsable de la com sur la QSE. Mettre en place et améliorer les plans de surveillance du site. Élaborer le budget du service Laboratoire. Ing Agroalimentaire + formation en management QSE ou exp équi. Anglais courant. CDI.

AM001363 - HAUT RHIN
1 TECHNICIEN VACATAIRE H/F
Au sein d'une administration. Aide à la télédéclaration des dossiers PAC (accueil et permanence téléphonique). Contrôle et saisie (alphanumérique et sur SIG) des dossiers PAC déposés par les exploitants du département. Titulaire d'un diplôme agricole supérieur. Maîtrise de l'outil informatique (SIG) exigée. CDD du 02/04 au 31/05/2012. 35 heures hebdo. SMIC.

AM001405 - FRANCHE-COMTÉ
AGENT CHARGE DU SUIVI DES CONTRATS D'AFFERMAGE EAU ET ASSAINISSEMENT H/F
Syndicat Intercommunal. Contrôle prestations et interventions du délégataire sur le patrimoine syndical. Mise en place des protocoles. Suivi état des réseaux. Animation d'actions. Rédaction rapports annuels sur prix et qualité de l'eau. Formation ds le domaine de l'eau et de l'assainissement. Connaissance VRD, SIG. Organisé, esprit d'initiative et sens du relationnel. Exp. similaire appréciée. CDI. Entrée immédiate.

AM001492 - MEURTHE ET MOSELLE
CONSEILLER ECONOMIE-ELEVAGE H/F
OPA. Apporter un appui technique aux éleveurs (suivi fourrager, conseil élevage,...). Accompagner les agriculteurs sur la déclaration PAC. Elaborer et animer des actions de formation. Participer à la promotion collective de l'élevage du département. Formation sup. agricole. Connais. techniques/réglementaires. Permis+véhicule. Entrée: 1er mars 2012. CDD 10 mois. Salaire 1857,30€ brut/mois.

AM001453 - LORRAINE
TECHNICIEN ELEVAGE H/F
Entreprise Union de coopérative de viande bovine. Sous la responsabilité du Directeur commercial, vous manager la logistique dans un centre d'allotement : organisation des tournées chauffeurs, classification des animaux et liaison abattoir et exportation. BTS ou niveau (de préférence avec expérience), très bonne connaissance de la production bovine, apte à la manipulation des animaux. Méthodique et esprit d'équipe. Entrée dès que possible. Essai 3 mois (renouvelable) avec CDI en perspective.

AM001491 - COTE D'OR
CONSEILLER D'ENTREPRISE AGRICOLE (CREATION / REPRISE) H/F
OPA. Accompagner repreneurs et créateurs d'entreprises agri ds leur projet. Vérifier cohérence et conformité des dossiers demandes d'aides à l'installation. Actions collectives d'information, d'échanges et de formation. Formation sup agri. Maîtrise conduite technico-économique d'une exploit agri. Connaissance monde agri. Connaissance démarche de conduite de projet. Esprit d'analyse / synthèse. Aptitudes relationnelles. CDD 17 mois. Entrée rapide.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

VENTES DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS

VENTES AUX ENCHERES
22/02 station de Charmoy (89)
29/02 station de Créancey (21)
Garanties sanitaires et de reproduction - UNION CHAROLAIS CROISSANCE
Contact : 06.10.11.37.63

Bovin

01 - Vds cse cess taureaux repro 18 mois au choix issus IA HBC - Pauget Daniel 01 St Trivier de Courtes
✆ **06 28 32 17 48**

01 - Vds femelles holstein 2 semaines ind. IBR
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds 2 vaches Prim'Holstein terme 03-04 pleine de Limousin 1500 euros origines + 1 génisse terme 03 pleine de Limousin 1600 euros origines
✆ **04 75 68 51 98**
ou 06 62 56 69 66

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois - vaches pleines - génisses de 2 ans, indem. IBR. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 030A)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - Elevage charolais HBC VEND 1 taureau 6 ans, - 1 de 2 ans et reproducteurs 1 an. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 0412)
✆ **06 73 95 62 82**
ou 03 80 64 25 25

21 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et 15 mois. GS. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0508)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, - vaches et génisses 2 ans, cause surnombre, HBC, IND IBR, ancien Elevage Musset G. - 21230 Allerey (réf. 0516)
✆ **06 70 34 71 84**
ou 06 31 23 56 01

21 - El. charolais HBC EARL Gabory - Jeux les Bard PROPOSE choix important 30 taureaux de 12 à 14 mois dont des fils de Noaille, vêlage facile, TGS, IBR A. (réf. 05VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
ou 03 80 96 79 42

21 - Elevage charolais inscrit VEND très bons taureaux 2 ans et 14 mois, TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 0519)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, vêlage facile aide génétique. Lechenault Frédéric (réf. 0709)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux IA nés sept. 2010, Sisteron - Sidney - Unibloc, IBR A, primable Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 07VB2)
✆ **03 80 84 33 13**
ou 06 15 28 77 63

25 - RECHERCHE troupeau vaches allaitantes. (réf. 060B)
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

25 - A V. plusieurs vaches MO, 3 trayons pour allaitement ou traite (saine) cause surnombre.
✆ **06 33 77 25 59**

42 - Vds taureaux prêts à saillir, Montbéliards et Prim'holstein, issus mère à taureaux, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds VL fraîche lait, tarie montb. + prim'holstein logettes off. non. Indem IBR
✆ **06 77 92 40 65**

42 - Vds 10 taureaux charolais 15 m. HBC, vêlage facile GAEC Lapendery, livraison assurée
✆ **04 77 65 67 21**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, bonne origine, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 0503)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS reproducteurs limousins 1 - 2 et 5 ans, type viande, très doux, hivernés à l'attache. (réf. 0518)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 1 et 2 ans, HBC, IND IBR. (réf. 0514)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres au pré, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0605)
✆ **03 86 58 36 54**
ou 06 47 59 78 09

58 - VENDS confiance TB T HBC 5 ans, surnombre G T 2 ans, - veaux reproducteurs charolais, limousins. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0604)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS reproducteurs 1 et 2 ans HBC ou non VF, prix raisonnable. Pautet - Savigny (réf. 06VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N (réf. 070B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ **06 74 69 21 83**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 16 mois bon. origine HBC Ind. IBR BVD vel. facile.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 030D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vd 1 taureau 4 ans, veaux 12-14 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. Gauthey Alexis.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds 20 taureaux repro. 14 mois, HBC. Gaec d'Azu, Griveaux/Lhoste, 71230 St-Romain-ss-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

88 - Achète vaches charolaises pleines ou limousines indem IBR.
✆ **06 89 16 92 18**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0415)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

89 - VENDS 30 taureaux charolais HBC 15 mois dont vêlage facile, TB origines, - 20 génisses 2 ans, TGS, livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - St André en Terre Plaine (réf. 070E)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

07 - Elevage CL Genes + indemne CAEV vds 20 chevrettes Alpines terme fin fev à début avril
✆ **04 75 34 41 83**

38 - A vendre joli bouc Saanen 1 an issu IA mère + de 1 000 kg
✆ **06 62 19 95 28**

69 - Vds bélier race charmoise 2 ans 1/2 cause consanguinité.
✆ **04 74 60 14 35**

74 - Cause cessation, à saisir troupeau de 150 caprins (50 chèvres en lait, 50 chevrettes et 50 cabris), 7.500 euros le lot.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

15 - CHERCHE moutons à tondre dans toute la France. (réf. 070A)
✆ **06 75 74 16 47**
ou 06 44 34 15 51

26 - VENDS BELIERS PREALPES DU SUD de 10 mois Bien couverts
✆ **06 30 56 91 13**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux.. paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

07 - Vds 2 juments Comtoises PP PL pour avril concours maiche et 1 étalon approuvé cse cessation d'act. 4000 euros le lot à déb
✆ **06 68 15 72 36**

07 - A vendre jument Comtoise 13 ans et sa pouliche 10 mois
✆ **04 75 04 09 41**
ou 06 18 64 09 25

Chien

42 - Donne chien coupé border chien affectueux aimant courir, chien de garde, assez gros, n° tat 2cnz529
✆ **04 77 76 63 12**

63 - A réserver 5 chiots type Beauceron NON LOF, nés 29.12.11. N° mère 250 269 800 958 560.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

71 - Vends 2 chiots M F, Petits Bergers des Pyrénées, parents visibles pucés, vac. m. : 2502697 99036125.
✆ **06 75 67 00 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

26 - 26 AICA dans le Diois Chasse gros gibier postes approche carte annuelle
✆ **06 08 82 09 42**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE BAUBIGNY À BAUBIGNY

N° d'agrément : 21/57/116
RCS Dijon: 778 163 832

L'assemblée générale extraordinaire de la CUMA de Baubigny à Baubigny a procédé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 08 décembre 2011 aux modifications suivantes de ses statuts.
- la mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 mars 2009.
- la prorogation de la durée de la CUMA de 60 ans
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Le président de la CUMA,
Cyprien ROY

AL21078455

EARL GARROT REMY

Société civile au capital de 7 800 €
Siège social : 21540 Sombernon
489 942 789 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/01/2012, M. GARROT Rémy :
• Démissionné de ses fonctions de gérant au 31/12/2011
• Nommé M. GARROT Stéphane, demeurant à Sombernon (21) gérant de la société à compter du 01/01/2012
• Modifié la dénomination sociale de la société en EARL GARROT STEPHANE et ce à compter du 01/01/2012
Pour avis, la gérance

AL21078536

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/01/2012, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : A DIPANDA
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la nue-propriété, l'usufruit, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Siège social :58 rue Marguerite de Bavière, 21800 Chevigny Saint Sauveur
Capital : 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Adrien Dipanda, demeurant 58 rue Marguerite de Bavière, 21800 Chevigny Saint Sauveur.
Clause d'agrément : Cession de parts soumise à agrément.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21078532

DISSOLUTION LIQUIDATION

H.R. IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social : 26, rue des Eglantiers,
Cidex 60
21 550 Ladoix Serrigny
498 042 449 RCS Dijon

Par des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2011, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Helder Ribeiro Reis demeurant 26, rue des Eglantiers, Cidex 60, 21 550 Ladoix Serrigny, et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21078491

MENS ALIA «UN AUTRE ETAT D'ESPRIT»

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : rue de la Croix
21690 Salmaise (Côte d'Or)
392 636 999 RCS Dijon

L'assemblée générale par une décision en date du 24 décembre 2011, après avoir entendu le rapport de Monsieur Johannes Andriessen, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté lé clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.
Pour avis,
le liquidateur.

AL21078506

FIDAL
Société d'Avocats
4 Rue Jeanne Barret, Parc Valmy
21000 Dijon

GENIAL PRODUCTS

SARL au capital de 21.000 €
Siège social : Saint Apollinaire(21850,
9 Rue des Lilas
488 934 175 RCS Dijon

Société M.F.
SARL au capital de 700.176 €
Siège social est à Longvic (21600) - 6 rue du Professeur Louis Neel
424 718 658 RCS Dijon
En date du 8 Février 2012, la Société M.F. a, en sa qualité d'associée unique de la Société GENIAL PRODUCTS, décidé la dissolution, sans liquidation, de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 Juillet 1978, les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Dijon dans les trente jours de la présente publication.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL21078535

MODIFICATION DE CAPITAL

Aux termes des décisions du 06/02/12 de l'associé unique de la SARL GIMOH, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 € dont le siège est à Fauverney (21110), 17 rue Général de Gaulle, 534 793 443 RCS Dijon, le capital a été augmenté de 414 000 € pour être porté à 415 000 €, par voie d'apport en nature. Les statuts ont été modifiés corrélativement.
Pour avis,

AL21078530

TRANSFERT DE SIÈGE

COTRA

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 euros
Siège social : petite rue de Jossigny
21820 Labergement les Seurre
401 733 340 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 01 février 2012 de la gérance, il a été décidé : de transférer le siège social, à compter du même jour de : petite rue de Jossigny, 21820 Labergement les Seurre à : **11 rue du Pont Barnier 21820 Labergement les Seurre** et de modifier corrélativement les statuts.
Mention en sera faite au RCS de Dijon
Le gérant

AL21078531

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL TED

au capital de 30 000 €
Siège social
Impasse des Charrières
21800 Quétigny
520 718 651 RCS Dijon

L'AGM du 30/09/11 a pris acte des démissions de leur fonction de cogérant de : Mhamed Tallat, Elodie Masson, Alexandre Masson, Delphine Dechazeau, Marielle Humblot, Valérie Duarte, Julia Apathie, Nathalie Cathelin, Cédric Martinez, et a décidé de ne pas procéder à leurs remplacements.
Pour avis
La Gérance

AL21078534

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SA AIR DES PINS

Société Anonyme au capital
de 38 112,36 euros
Siège social
29 avenue Eugène Collin
58360 SaintHonoré les Bains
RCS Nevers : B 335 338 992

Au terme d'une délibération du 1er février 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'activité à agent spécialisé de réservation d'hébergements
pour cures thermales et de modifier la dénomination de la société.
L'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Agent spécialisé de réservation d'hébergements pour cures thermales. La propriété et l'exploitation de locaux à louer en meublés.
L'entreprise de couverture, sanitaire, plomberie, chauffage et électricité.
Marchand de biens, tous travaux de réhabilitation, et toutes transactions immobilières.
L'exploitation directe ou en location gérance de tous fonds de commerce relatifs aux activités ci-dessus ; la prise de participation dans toute société ayant un objet similaire.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social et de nature à faciliter les opérations sociales.
Ancienne dénomination : L'AIR DES PINS S.A.
Nouvelle dénomination : AIR DES PINS S.A.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Le Président.

AL58078796

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire , le 1er février 2012, **Mr Poitreneau** Pierre René Jean, et **Mme Carreau** Odette Annick, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 140 rue des 4 fils doumer, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Me Roux, Notaire à la Charité sur Loire le 18/2/1955, préalable à leur union célébrée à la Mairie de Nevers (Nièvre) le 21/2/1955, ont adopté pour l'avenir, le régime de la **communauté universelle.**
Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me THEVENY, Notaire.

AL58078785

Etude de Maître
Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban, le 8 février 2012, a été constaté le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil, par :
Monsieur Michel René Albert VOLAT, Retraité, et Madame Ghislaine Marie Thérèse LANGLOIS, Retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000), 130 Faubourg du Grand Mouesse.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL58078792

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 03/02/2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MM MAROQUINERE
Objet social : Articles de maroquinerie, voyage, parapluies, ganterie, bijoux fantaisie, gadgets, objets de décoration, équipement de la maison, vêtements, tous autres produits et objets complémentaires ou similaires.
Siège social : Boulevard Jacques Duclos ,Äì Centre Commercial Intermarché, 58640 Varennes Vauzelles
Capital : 1 000 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Mouilleron Michel demeurant 20 Rue du Docteur Léveillé, 58000 Nevers
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58078772

Etude de Maîtres
Jean-François MEILLER,
Jean-Baptiste DUPY
et Frédéric VLEUGELS,
Notaires associés
à Autun (Saône-et-Loire),
19 rue de Lattre de Tassigny

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Baptiste Dupy notaire associé à Autun, le 04 février 2012, d'un Groupement Forestier dont les principales caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER DES CHALUTS
Siège : Moux-en-Morvan(58230), La Croix de Pierre
Objet : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires et dépendances indissociables.
Durée : 99 années
Capital social : vingt mille euros (20.000,00 eur)
Apports en numéraire : deux mille cinq cents euros (2.500,00 eur)
Apports en nature : diverses parcelles à vocation forestière sises sur la commune de Moux-en-Morvan(58230) évaluées à la somme nette de dix sept mille cinq cents euros (17.500,00 eur)
Co-gérants : Monsieur Denis Blanot et Madame Aline Thierçault, son épouse, demeurant ensemble à Moux-en-Morvan (58230), La Croix de Pierre,
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Le groupement sera immatriculé au tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention
Me Jean-Baptiste DUPY

AL58078788

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 janvier 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : JOKA
Siège social : 7 place guy coquille, 58000 Nevers
Forme : SARL
Capital : 3000 €
Objet social : coffee shop vente à emporter et sur place boissons chaudes, boissons froides, sandwiches et pâtisserie américaines, débit de boisson
Gérance : Monsieur antony Beillon, 11 chemin du manège, 58300 Sougy sur loire
Cogérant : Mademoiselle laure Vaultier, 11 chemin du manège, 58300 Sougy sur Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58078790

SCP « Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 10/02/2012, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI DES CHAMPS PRUNIERS
Forme : Civile
Siège Social : Ciez (58220) Les Champs Pruniers.
Durée : 99ans
Objet Social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en Numéraire : 800 Euros.
Capital: 800€, divisé en 100 parts de 8€ chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant: Mme Nathalie Carru, dt à Ciez (58220) Les Champs Pruniers
Pour avis
Maître JACOB

AL58078802

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Donzy en date du 6 février 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL BLANCHARD
Siège social : 17 rue de la Bertine, Donzy (Nièvre)
Objet : la réalisation de prestations de travaux agricoles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 5 000 euros
Gérance : M. Blanchard Guillaume, demeurant 13 rue de la
Bertine, Donzy (Nièvre),
M. Roger Blanchard, demeurant au siège social.
Immatriculation : Au RCS de Nevers.

AL58078803

GAEC BOITEUX Père et Fils
Le Bourg, 58800 Cervon
Capital social : 561 670 euros

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Boiteux Père et Fils, dont le siège social est fixé « Le Bourg » 58800 Cervon.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 8 juillet 2011.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, Les fondateurs

AL58078804

APPORTS

SCOUP A VAUZELLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 € porté à 55 100 €
Siège social
ZAC du Crot Cizeau
9, place de la République
58640 Varennes Vauzelles
533 700 944 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 23 décembre 2011 et du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 31 janvier 2012 enregistrée au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 7 février 2012, Bordereau 2012/216 case n°3, Mme Sandrine Benhaoua a fait apport à la société SCOUP A VAUZELLES d'un fonds artisanal de coiffure mixte sis à Varennes Vauzelles (58) - ZAC du Crot Cizeau 9, place de la République à charge pour la société de payer en l'acquit de l'apporteur le passif se rattachant audit fonds artisanal s'élevant à 54 730,16 € de telle

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de AUXONNE :
1 ha 00 a 30 ca - Bas des mouillets: ZN-9 (sans bâtiment) - libre
Parcelle en nature de peupleraies
Cmne de BAULME-LA-ROCHE :
32 ha 36a 85ca - Au dessus de la montee: D-115 - Au dessus de la rue: A-196-200 - Au paquier: C-407 - Champ ballot: C-57-60 - Champ bureau: A-138-140 - Champ cherot: A-274-282 - Champs des pots et les orm: B-186 - Champs du chemin de malain: B-106-107-108 - Champs saint martin: B-147 - Crue basse: D-178 - Crue haute: D-123 - Dessus rouelle: A-152-153 - Grand carre: D-204-214 - La cras: D-31-40-55— La folie: C-104 - La gorge: C-12 - La loge a la ruine: A-225(B)-227-232 - La perriere: D-88-92-93 - Laucheres: C-125-126-127 - Le fumet: B-195-198 - Les cachots: A-202-212-215-217-218-222 - Les charmes: A-38(BB) - Les graviers: B-57 - Les meix: A-181 - Les tassenieres: D-239 -
Les voitres: C-209-213-215 - Mointe: C-37-38-42-43-45-46-47-48-54-461 - Moitreuses: C-385-392 - Paradis: A-349 - Pas au boeuf: C-17-19-26
- Poirier franc sureau: B-76-79-80 - Ponoux: C-187-188-191-192-193-194-196-197 - Pre potot: D-195-196 - Preaux: D-148-157-164-168-169 - Prebet: C-491-492-493-529-534 - Rambloy: C-107-108-109-110-112-113-114 -116-118-119-120-121-122-123-124-584 ,Äì 585-586-587 - Rut thibert: A-122-128(B) - Sauvageot: A-328-332-336-338-344 - Sur les charmes: D-106
Location sur la totalité de la surface.
Bâtiment agricole et parcelles en nature de terre, pré, lande et bois-taillis.
Cmne de MALAIN:
5 ha 04 a 37 ca - Bois boureau: F-665 - En la grande verde: B-10 - Grand pre: ZC-1-2 - Peroy: ZC-5
Location sur la totalité de la surface
parcelles en nature de pré et bois-taillis.
Cmne de CORGOLOIN:
87 a 28 ca - Aux guillandes: AL-58-62-84 -86- Aux quartiers: AL-25-26 (sans bâtiment)
Vignes AOC « Côte de Nuits Villages ,Äì Cépage Pinot Noir
Cmne de GEVREY-CHAMBERTIN:
7 a 58 ca - Combe du dessus: AC-68-70 (sans bâtiment)
Terre à vigne AOC « Gevrey-Chambertin »
Cmne de SOUSSEY-SUR-BRIONNE:
14 ha 96 a 67 ca - Corvee rondot: C-180- Ferroux: C-208-209-210 - Grand tichat: B-573-575-576 - Lichardot: C-174-175-176-177(A)-178-179 - Noirea: C-165-166 - Rompies de noirea: C-215 (sans bâtiment)
Location sur la totalité de la surface
Parcelles en nature de terre et pré
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/03/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21078537

sorte que l'apport représente une valeur nette de 55 000 €, rémunéré par l'attribution de 5 500 parts sociales de 10 € chacune.
La société SCOUP A VAUZELLES est propriétaire dudit fonds artisanal depuis le 31 janvier 2012 et en a la jouissance depuis le 1er août 2011.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. A raison de la prise en charge du passif domicile est élu à Varennes-Vauzelles (58) ZAC du Crot Cizeau 9, place de la République.
Par suite le capital social de la société a été porté de 100 € à 55 100 € et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL58078793

DISSOLUTION LIQUIDATION

ALPROWES

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 1 500 €
Siège social : 4, chemin de la Croix de Bois,
Villatte, 58400 Varennes Vauzelles
514 027 309 RCS Nevers

Par décision en date du 7 février 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable conformément aux dispositions du code de commerce.
Mr Thierry Ducourtial dt à Varennes Les Narcy (58), 4, chemin de la Croix de Bois, Villatte a été nommé liquidateur pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.
pour avis, le liquidateur.

AL58078784

«CUISIN'CONCEPT»

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège Social : Garchizy (Nièvre)
45 place Roland Champenier
R.C.S. Nevers : B 338.660.558

Selon la délibération de l'AGE du 03 Février 2012, a décidé la cessation d'activité au 31 Mars 2012 et sa dissolution.
Monsieur Dorleans Gérard est nommé liquidateur.
Tous les actes et documents concernant la liquidation seront envoyés à l'adresse ci-dessous :
M. Dorleans Gérard demeurant 130, Rue Gabriel Péri - 58600 Garchizy.
Le liquidateur.

AL58078797

SCCV LE BOIS LA REINE

Société Civile au capital de 1000 €
Siège social:
5 bld de la République,
58120 Château-Chinon
504273640 RCS Nevers

L'AGE du 31/12/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2011, nommé en qualité de liquidateur M Cieslak Jean-Philippe, demeurant 35 allée des Vosges, 71200 Le Creusot, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur
Modification au RCS de Nevers

AL58078799

MAJANTOLINE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 30 000 euros
Siège : 14, rue de la Pelleterie,
58000 Nevers
487 617 367 RCS Nevers

L'AGE du 31/12/2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Christophe Bonavita dmt à La Garde 83130, 240 rue Marc Delage, Bâtiment A, les Calanques, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le Liquidateur

AL58078801

DÉLIBÉRATION

SARL ENERGIE EXPERTISES

Au capital de 3500 €
Siège social : 32 bis r rotonde
58000 Nevers
RCS Nevers 515 316 461

Aux termes d'une délibération en date du 16/01/2012, l'associé unique constate qu'au 31/08/2011, les capitaux propres de la société ont été reconstitués.
Le gérant, Rémi MALHIS

AL58078697

SUCCESSION

Avis de déclaration d'acceptation d'une succession à concurrence de l'actif net
Numéro de succession 058194 11/000501.
Défunt : Jomard Jean Claude Philippe, né le 1er janvier 1935 à Lormes (58140), décédé le 24 août 2011 à Avallon (89200), demeurant à Lormes (58140) Maison de retraite Les Cygnes, Domicile élu des héritiers : SCP Adenot-Kowal, notaires associés, Corbigny (58800) 31 avenue Saint Jean BP 1.
Pour insertion,
Me KOWAL

AL58078789

DIVERS

SCM ANATOMIC KINE

Société Civile de moyens
au capital de 120 €
Siège social :clinique du Morvan,
58170 Luzy
D448 880 203 RCS Nevers

L'AGE du 01/12/2011 a décidé de compléter le siège social du numéro et du nom de la rue; le siège social sera désormais à la Clinique du Morvan 5-7 avenue Hoche 58170 Luzy à compter du 01/12/2011.
Mention au RCS de Nevers

AL58078800

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Me Hubert Adenot
Notaire à Corbigny (58)

GFA DE MEAS

Capital : 91 469.41€
Siège
Chatillon en Bazois (58110)
3 Place de l'Eglise
RCS Nevers : 429.754.716

Par assemblée en date du 07 février 2012, Monsieur Herbemont Victor, gérant, étant décédé à Decize (58) le 05.09.2010, les associés ont décidé de nommer co-gérants Mr Pierre Herbemont, demeurant à Tintury (58), Méas et Mme Bongard née Herbemont Evelyne, demeurant à Saint Péreuse (58) Le Bourg.
Et de modifier corrélativement l'article 17 de ses statuts.
Inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de Nevers.
Pour Avis,
Me Adenot

AL58078795

S.C.P. « Bernadette LARIVE-BRUANDET et Sylvie GUYARD» Notaires associés à Châtillon en Bazois (Nièvre) Bureaux annexes à la Machine, Saint Saulge et Moulins Engilbert

SCI DES ACACIAS

Société civile Immobilière
au capital de 230.000 Euros
Siège social : Le Bois de Seigne
58110 Alluy
RCS Nevers D 424 894 368

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette LARIVE-BRUANDET, notaire à Châtillon en Bazois (Nièvre) le 6 Février 2012, Monsieur Stéphane, Emmanuel PIC, docteur vétérinaire, demeurant à Alluy (Nièvre) lieudit « Andenas », célibataire, a été nommé co-gérant de la SCI DES ACACIAS en remplacement de Monsieur Jean-Bernard Quiriny, démissionnaire.
Pour avis.
Le Notaire.

AL58078807

CESSION

SNC MENUEL

Société en nom collectif
au capital de 8 000 €
Siège social : 28, avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
512 141 433 RCS Nevers

Mr Pierre Ledevehat dt à Nevers(58), 46, avenue du Général de Gaulle a, suivant acte sous seing privé en date du 31 janvier 2012, cédé à Mlle Mélanie Menuel dt à Nevers (58), 10, rue de Vertpré les 200 parts qu'il possédait dans la société MENUEL-LEDEVEHAT,
Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31 janvier 2012 :
- la dénomination sociale a été modifiée pour adopter celle de SNC MENUEL à compter du 1er février 2012 et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence, les articles 6 «apports» et 7 «parts sociales» des statuts ont été modifiés en conséquence de la cession de parts sociales susvisée,
- il a été pris acte de la démission de Mr Pierre Ledevehat de ses fonctions de co-gérant de la société à compter du 31 janvier 2012.

AL58078791

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 31 janvier 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 6 février 2012, bordereau n° 2012/213, case n° 6, Mr Alain Citron dt à Varennes Vauzelles (58)1, rue Eugène Declaroix - Lotissement Les Ormeaux a cédé à la Société GB PHARMA, SELARL au capital de 20 000 € ayant son siège social à Varennes Vauzelles (58) - Rue de Verdun, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 538 460 478, un fonds de commerce d'officine de pharmacie sis et exploité à Varennes Vauzelles (58) Rue de Verdun, moyennant le prix de 1 158 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2012.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la société d'avocats LEXCONSEIL sise à Nevers (58) 3, rue Vauban où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

AL58078794

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 25 janvier 2012, enregistré le 9 février 2012 au pôle départemental d'enregistrement de Nevers, bordereau 2012/237, case 6 extrait 521, la société : KARSENTI DEVELOPPEMENT, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 8 000 euros, dont le siège social est route de Clamecy 58800 Corbigny immatriculée au R.C.S de Nevers sous le numéro 508 557 030, a cédé à : la société : BK EVENEMENTS,Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 13, allée des peupliers 45260 Châtenoy, en cours d'immatriculation au R.C.S d'Orléans, un fonds de commerce de discothèque, débit de boisson, salle de spectacle, location de salles, restauration sis route de Clamecy à Corbigny (58800), moyennant le prix principal de 100 000 euros composé de :
- éléments corporels 50 000 euros
- éléments incorporels 50 000 euros
La date d'entrée en jouissance est fixée au 25 janvier 2012. Les oppositions seront reçues, dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues, pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance à la SCP Duparc-Crussard, huissiers de justice associés, demeurant 1, boulevard du Palais, 75004 Paris.
Pour insertion

AL58078806

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

MK DISTRIBUTION

SARL au capital de 390 €
Siège social : 93 Avenue Saint Just
(77000) Vaux le Penil
533 417 598 RCS Melun

L'AGE du 27/01/12, l'AGE a décidé :
- de transférer le siège social au 12 rue des Bremont 89100 Paron à compter 27/01.12.
Gérance : Mme Béal Christine demeurant 100 rue du Pré Savigny (77000) Vaux le Pénil
- de rajouter à l'objet social l'activité de vendeur ambulant.
Nouvelle immatriculation :RCS Sens

AL89078750

ADRIEN NUMISMATIC

SARL au capital de 24000 Euros
12 rue Rameau,
21000 Dijon
421842683 R.C.S. Dijon

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 janvier 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue du Clos, 89000 Auxerre à compter du 30 janvier 2012.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : restauration, achat et vente de monnaies et médailles, tableaux, tous objets de brocante et d'antiquités
Durée : 99 ans
Gérance : Jean-Pierre Relin, 21 route de Vaux - 89000 Auxerre
Autres modifications :
- il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des activités de la société, d'élargir l'objet social à compter du 30 janvier 2012
Nouvelle mention : achat et vente de monnaies et médailles, tableaux, tous objets de brocante et d'antiquités
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL89078753

L'associé unique de « LA CHARMOISIENNE » SARL au capital de 50 000 €, siège social à Saint Julien du Sault (Yonne) Le Charmoy, n° 491 994 125 RCS Sens, SIRET : 491 994 125 00012, a décidé le 30/01/2012 d'étendre son objet social.
Ancienne Mention Publiée
Objet : - tous travaux d'agencement, menuiserie, entretien, amélioration, restauration et construction de l'habitation ;
- la promotion immobilière ;
- le négoce de matériaux et de fournitures destinés à la construction ;
Nouvelle mention publiée
Objet : - la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, et l'exploitation de tous immeubles, meublés ou non, de biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;
- le négoce et la location de biens meubles;
- toutes prestations de services annexes et connexes aux activités précitées ;
- l'entretien, la maintenance, la réparation de tous locaux à usage industriel, commercial, de bureaux, de loisirs ou d'habitation ;
- le conseil, l'ingénierie, bureau d'études, la gestion et la réalisation de tous projets ;
- tous travaux d'agencement, menuiserie, entretien, amélioration, restauration et construction de l'habitation ;
- la promotion immobilière ;
- le négoce de matériaux et de fournitures destinés à la construction ;
- l'import, l'export, le négoce de produits divers, dont notamment de biens domestiques, d'équipements de l'information, de la communication, industriels et tous biens et marchandises non alimentaires, non agricoles et non spécialisés.

AL89078755

AVIS DE CONSTITUTION

CASH SENS

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 22, grande rue
89100 Sens

Aux termes d'un ASSP en date à Sens du 01-02-12, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination : CASH SENS
Siège : 22, grande rue 89100 Sens
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 8 000 euros
Objet : achat et vente d'objets d'occasions, dont les bijoux et métaux précieux
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Mallet Fabrice, demeurant 28, rue Courboison, Bât B, appt 202, 77160 Provins.
Directeur général : Mme Dominique Tessier ép. Laporte, demeurant 16, chemin de la Flache, hameau de l'Orme 77370 Fontenailles.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis, la Présidente.

AL89078758

Le 26/01/2012, il a été créé la société suivante:
Nom : SCI METAIS
Forme : SCI
Siège social : 14 rue de la Cave 89140 Saint Sérotin
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital social : 100 € divisé en 100 parts
Gérance : Xavier Métais et Angélique Métais demeurant 14 Rue de la Cave à Saint Sérotin (89140) pour une durée illimitée.
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL89078720

Par acte sous seings privés, en date du 20 janvier 2012 à Saint Valérien (89150), il a été créé une Société, avec les caractéristiques suivantes :
Nom : SARL DU GATINAIS
Forme : SARL.
Siège social : 23, rue de la République 89 150 Saint Valérien
Objet social : Immobilier
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Capital Social : 2 000 € divisé en 200 parts de 10 €
Gérant : Mr Dagonet Gilbert, non associé, Domicilié à « La friperie » 89 140 Saint Sérotin.
Cessions de Parts : Libre
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens
Pour Insertion Unique : le Gérant

AL89078733

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NAYA SERVICES
Capital : 800 euros
Siège : 37 rue de la République 89150 St Valérien
Objet : Alimentation générale, vente de produits alimentaires, non amlimentaires et services
Durée : 99 ans
Gérant : M. Hafid Hassan 48 rue de l'église 75015 Paris
Immatriculation au RCS de Sens

AL89078763

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE

Les adhérents de la coopérative Union Charolais Croissance sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le merdredi 22 février 2012 à 9 h 45, salle de réunions, 7, rue Jules Rimet, 89400 Migennes, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire:
1- compte rendu d'activité 2010/2011
2-Présentation du bilan et des comptes de résultat de l'exercice 2010/2011,
3-Rapport des Commissaires aux comptes
4-Rapport du Conseil d'Administration,
5-Renouvellement des Administrateurs sortants,
6- Vote des résolutions.
Les associés coopérateurs peuvent prendre connaissance au siège de l'Union de Coopératives de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le Conseil d'administration.

AL89078777

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDAL
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

CHENES PROMOTION

Société civile au capital de 8 000 €
Siège social : ZA des Casselins 89000 St Georges sur Baulche
491 297 248 RCS Auxerre

Par décision du 31 décembre 2011, la collectivité des associés, statuant au vu du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net et de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre en vue de la radiation de la société.
pour avis

AL89078729

MODIFICATION DE CAPITAL

SCP Jacky Bannwarth et Laurent Topin, notaires associés
96 grande rue 89800 Maligny

Aux termes d'un acte reçu par Me Topin, notaire à Maligny (89800) le 26 juillet 2011 contenant réduction de capital sous condition suspensive, et d'un acte reçu par Me Topin notaire à Maligny (89800) du 6 février 2012 contenant réalisation de condition suspensive, les associés de la société dénommée EARL LA BARONNE, exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 78.816,14 €, dont le siège social est à Beru (89700) avenue Sébastien Rigout, immatriculée sous le n°

au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Sylvain Carmignac, demeurant Piffonds (89330), 2 Les Gauthiers.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Notaire. *AL89088800*

Etude de Maîtres Patrick LENDAIS et Romain LENDAIS, Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

Suivant acte reçu par Me Romain LENDAIS, notaire associé à Villeneuve sur Yonne (Yonne)8 quai du commerce, le 31 janvier 2012, enregistré à Sens, le 10 février 2012, bordereau n° 2012/127, case n° 1, extrait 426 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SC S.B.L
Le siège social est fixé à : Egriselles le Bocage (89500) 41 rue des Mésanges
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : deux cents euros (200,00 €)
Tous les apports sont en numéraires pour un montant de :deux cents euros (200,00 €)
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les co-gérants de la société sont : Mr Philippe Léal et Mme Christelle Dussault, demeurant à Egriselles le Bocage (89500) 41, rue des Mésanges.
La société sera immatriculée au RCS de Sens
Pour avis,
Le Notaire

AL89088801

DISSOLUTION LIQUIDATION

Clôture de liquidation
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2011 de la société: SARL Y.C.M. SERRURERIE, société en liquidation, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros, siège social : 5 Bis Rue de Picardie, 89800 Maligny RCS R.C.S. Auxerre B 437 896 483.
Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Claude Bernage, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis *AL89088752*

Sur notre site AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce
en ligne et obtenez votre devis instantanément

SELLERIE JD

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : ZA de la Fontaine d'Azon
Rue des Fondrières, 89100 St Clément
502 770 191 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 janvier 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Julie Daire, demeurant à Nailly (89100) 4 rue du Château, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Nailly (89100) 4 rue du Château. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89088780*

SAS RACINE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 rue du Ruisseau
89320 Villiers Louis
332 077 387 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 20 février 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 février 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe Racine, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Villiers Louis (89320) 7 rue du Ruisseau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89088786*

MODIFICATION DE CAPITAL

Philippe CHATEAU - Avocats à la Cour Cour Saint Eloi - 36 avenue de Langres 21000 Dijon

CATALIZ INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 euros
en cours d'augmentation à 552 756 euros
Siège social : 5 rue de la Vachère
89200 Avallon
R.C.S Auxerre B/533 059 614

L'associé unique de la société sus visée, aux termes de ses délibérations en date du 26.12.2011 a:
- augmenté le capital social de la somme de 532 756 euros pour le porter de 20 000 euros à 552 756 euros par création de 532 756 actions nouvelles de numéraire de 1 euro de valeur nominale chacune, libérées intégralement lors de leur souscription par apports en nature évalués à 532 756 euros, selon le contrat d'apports en date du 2 décembre 2011, moyennant l'attribution de 53 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune.
- augmenté le capital de la somme de 120 000 euros pour le porter de 552 756 euros à 672 756 euros par l'émission de 120 000 actions nouvelles de numéraire de 1 euro de valeur nominale chacune, à libérer intégralement lors de leur souscription par versement en espèces de la somme de 1 euro par titre souscrit.
- les augmentations de capital sus visée sont devenues définitives à compter du 26.12.2011. En conséquence, le capital social s'élève à 672 756 euros divisé en 672 756 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.
- modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au RCS.
Pour avis le Président. *AL89088805*

TRANSFERT DE SIÈGE

EUROSYSTEMS FRANCE

SARL au capital de 2 0000€
Siège social : 70 Ave du Général de Gaulle,
94000 Créteil
478 668 387 RCS Créteil

En date du 15/01/2011 le gérant a décidé de transférer le siège social de la société au route de Voulx, 89100 Courtois sur Yonne, à compter du 28/02/2012
- Modifier l'objet de la société qui devient : Achat vente véhicules réparation entretien restauration fabrication d' enseignes
Gérance : M. Axel Bauer 41 route de Nailly 89100 Courtois sur Yonne
Radiation au RCS de Créteil et réimmatriculation au RCS de Sens *AL89088783*

SOCIETE CIVILE IMMOBILLIERE SABLE D'OR

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
27 rue d'Alsace Lorraine - 89100 Sens
RCS Sens 388 142 523

Par assemblée en date du 10 juin 2010, il a été décidé de transférer le siège de la société à Sens(89100), 14 ter rue de la Pépinière, à compter du 10 juin 210. Les statuts ont été corrélativement modifiés.
La société fera l'objet d'une immatriculation modificative au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
la gérance. *AL89088785*

NOMINATION

ASM FORMULE 3

SAS au capital de 77 000 euros
Siège social : ZA la Garenne,
89340 Villeneuve la Guyard
409 776 655 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10/05/2008, il résulte que : la SARL ASM COMMUNICATION, SARL au capital de 6 860 euros, dont le siège social est ZA la Garenne BP 33, 89340 Villeneuve la Guyard, 424 476 380 RCS Sens, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Frédéric Vasseur, démissionnaire.
Mention au RCS de Sens

AL89088790

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SJFC SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

**19-21 rue Denis Papin, 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne**

P.L.V.

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Place du Champ de Foire
89450 Vézelay
RCS Auxerre 481 441 855

Avis de changement de gérant
Aux termes d'une délibération en date du 7 février 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Grégory Vallet et de Mademoiselle Magali Perrin de leurs mandats de co-gérants et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Pascal Leclerc, demeurant 1 RN Cidex 725, 89460 Accolay pour une durée illimitée, et ce à compter du 1er février 2012.
L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.
Les noms de Monsieur Grégory Vallet et de Mademoiselle Magali Perrin de leurs mandats de co-gérants a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de les remplacer par celui de Monsieur Pascal Leclerc.
Pour avis
La Gérance *AL89088789*

CESSION

S.C.P. «Jean-Jacques GENET - Nicolas DUVAL» Notaires associés 9 Boulevard Maupéou 89100 Sens

Suivant acte reçu par Me Jean-Jacques GENET, notaire associé à Sens (Yonne) le 7 Février 2012 enregistré à Sens le 10 Février 2012 Bord 2012/128 case 7 ext 433 contenant cession par Mme Véronique Le Fèvre des parts sociales qu'elle détenait dans la SCI VISION ET DEVELOPPEMENT IMMOBILIER, dont le siège est à Gron (Yonne) 46 Ter les Epenards identifiée au SIREN sous le n° 502 095 078 RCS Sens,
Melle Véronique Le Fèvre a démissionné de sa qualité de co-gérante de ladite société à compter du 7 Février 2012.
En conséquence, M. Denis Pinlon, dmrt à Gron (Yonne) 46 Ter les Epenards, est, à compter du 7 Fèvrier 2012, gérant unique pour une durée illimitée.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens
Pour avis
Me Jean-Jacques GENET

AL89088795

SF CONSEIL - Maître Serge FLEURIOT Avocat 58 Bd Gambetta 10000 Troyes Tél 03 25 71 46 30

Cession de fonds de commerce
Suivant acte sous seing privé en date à Chamvres (Yonne) du 4/02/2012, enregistré à la SIE de Sens Pole Enregistrement ,le 16/02/2012, bordereau 2012/148, case n°4,Mr et Mme Christian Taranne demeurant 5 rue du Château ,Ài 89300 Chamvres ont vendu à la société SARL TARANNE ,Ài SARL au capital de 40 000 €, dont le siège social est fixé 5 Rue du Château ,Ài 89300 Chamvres, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 538 936 998 un fonds de commerce de nettoyage à haute pression de véhicules exploité Avenue Sénigallia, 89100 Maillot pour l'exploitation duquel Mme Muguette Taranne était immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 489 170 696, moyennant le prix de 40 000 €.
Entrée en jouissance : 13 janvier 2012.
Oppositions au siège 5 rue du Château ,Ài 89300 Chamvres où domicile est élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.
Pour unique insertion.

AL89088799

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Epée - 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
TOPCO SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 22/02/2011
LAFORET IMMOBILIER 22, rue du Général de Gaulle, 89320 Cerisiers
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088765

Au titre de la procédure suivante :
AVRYL SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 26/07/2011
5 rue du Château ? 89140 Saint Sérotin
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire
AL89088766

Au titre de la procédure suivante :
PEINTURE STYLE DECOR EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 07/12/2010
18 rue des caves, 89370 Champigny sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088767

Au titre de la procédure suivante :
CADET Rémi
Redressement Judiciaire du 09/02/2010
Liquidation judiciaire du 12/04/2011
11, rue Gustave Eiffel, 89340 Villeneuve la Guyard
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088768

Au titre de la procédure suivante :
GABELA Serge
Liquidation judiciaire simplifiée du 21/12/2010
9, rue Françoise Bernier, 89140 Pont sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088769

Au titre de la procédure suivante :
JACQUET EDWIGE
Liquidation judiciaire simplifiée du 26/04/2011
18, rue de Mondereau, 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088770

Au titre de la procédure suivante :
CRE SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 08/03/2011
15, rue de Gerjus
89340 Villeblevin
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088771

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Qualité, Robustesse avec PALMS



Matériel Forestier ASTIC
Ensemble grue et remorque - à partir de 10 450 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

DECORATION Un lustre avec un moule à brioche, une bibliothèque avec des caisses de vin, un lambris fabriqué avec de vieilles lattes de bois…

L'upcycling : un mot à la mode pour faire du neuf avec du vieux

À la fin des années 1970, il était fort courant de réutiliser les objets de la ferme pour les transformer en objets de décoration : table à base de roue de charrettes, lustres en joug de bœuf, lampes en dame-jeanne… La mode du rustique est passée et on a oublié la tendance recyclage pour la décoration et l'habillement. Depuis quelques années, ce mode de décoration revient, sous un anglicisme, of course : c'est l'« upcylcing ». On a oublié les jougs de bœuf, mais on se lance à corps perdu dans la réutilisation d'objets anciens pour décorer sa maison dans un esprit récup' stylé. Cela se traduit de plusieurs manières et cela peut être fort amusant de courir les vide-grenier ou les greniers des grands-parents tout court pour trouver l'inspiration.


M. TRICOCI

Les caisses en bois : un bon début pour obtenir un meuble « upcyclé » sans se tromper.

Les meubles patinés

Bien sûr, il y a les grands classiques : les meubles de métiers dont on soigne particulièrement la patine. Mais on trouve aussi des idées chez les grands décorateurs qui réparent des chaises et des tables en faisant en sorte que cela se voit : pieds ou assises sont ainsi remplacés par des tubes et des plaques de plexiglas colorées. L'idéal étant de détourner le meuble de sa fonction d'origine. Un escabeau en bois pourra ainsi devenir un support pour des plantes, une fois patiné ou repeint. Les caisses de vin se transformeront en bibliothèque ou en buffet si l'on est assez patient pour fabriquer l'âme du meuble autour d'elles.

Les luminaires

Les points lumineux de la maison pourront, eux aussi, se mettre à l'upcycling. Une vieille bassine en zinc sera du plus bel effet en lustre. Les moules à gâteaux, les vieilles passoires en fer, les cages à poules formeront, eux aussi, des abat-jour décalés. On peut aller encore plus loin avec un lampadaire composé d'un seau en fer blanc dans lequel on a planté une vieille canne à pêche que suit un fil électrique jusqu'à la lampe posée dans une nasse à poisson, par exemple.
La récupération ne s'arrête pas là. On peut faire mille choses avec de vieilles chambres à air : cache-pots, sacoches, poufs de jardin. On peut aussi fabriquer un étonnant miroir qui viendra éclairer une pièce un peu sombre avec des rétroviseurs récupérés. Ou un meuble de rangement coloré avec de vieilles caisses en plastiques qui ne servent plus à la ferme. De vieux bidons peuvent être, eux aussi, recyclés en lampes avec des fils de couleur pour les agrémenter.

Et le reste

Évidemment, les sièges peuvent aussi être de la partie : les assises de vieux tracteur en fer font d'excellents tabourets de bar. Les jolies bûches correctement préparées des tables de chevet intéressantes, les baignoires qui servent d'abreuvoirs peuvent aussi être revues en canapés d'extérieur. Les vieux carreaux dépareillés peuvent faire de belles mosaïques sur la terrasse. Bref, l'essentiel est de laisser libre cours à son imagination, ne pas pleurer l'huile de coude et ne pas oublier que la décoration est une histoire de goût et de mode. Alors, être à la mode, écolo et ne pas dépenser une fortune pour changer son intérieur, ça donne envie d'upcycler, non ?

MYRIAM TRICOCI

LE CAS DES TEXTILES

Pour les textiles, on peut aussi user et abuser de l'upcycling. Là encore, il faut poser un regard neuf sur les trésors qui dorment dans les armoires. Les vieux canevas qu'on ne veut plus voir au mur peuvent se transformer en jolis cabas. Les dizaines de cravates passées de mode, une fois cousues formeront une jolie jupe. Des foulards oubliés, une fois teints ou plissés feront des housses de coussins très agréables. Même chose pour les pelotes de laine de grand-mère qui pourront être l'occasion d'apprendre à tricoter et feront des plaids uniques pour les soirées d'hiver. Les napperons, une fois teints pour être assortis à la décoration feront des merveilles cousus sur une housse de couette basique ou sur la housse d'un canapé. La broderie d'un vieux drap attaqué par les mites pourra, elle aussi, être récupérée pour agrémenter une lampe en coton toute simple ou des brise-bises qui deviendront uniques à leur tour.

coin cuisine

Huîtres en habit vert au Muscadet (4 personnes)

Ingrédients

- 24 huîtres creuses n° 3,
- 24 belles feuilles d'épinard,
- 250 grammes de beurre doux,
- 5 jaunes d'œufs,
- 10 centilitres de Muscadet,
- 1 poireau,
- Sel de Guérande.


DR

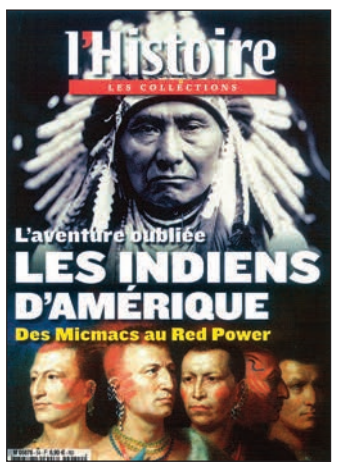
Préparation

Pocher les huîtres pendant deux minutes avec un peu de Muscadet puis les égoutter.
Les réserver tout en gardant le bouillon.
Plonger les feuilles d'épinard un instant dans l'eau bouillante et aussitôt les mettre dans l'eau glacée.
Les éponger.
Envelopper les huîtres dans les feuilles d'épinard, les disposer sur un plat beurré allant au four.
Émincer le poireau, puis le faire revenir doucement au beurre.
Dans une casserole, mettre les jaunes, le beurre coupé en dés, un peu de jus d'huître que l'on aura filtré auparavant et le Muscadet.
Monter au fouet sur un feu très doux, jusqu'à ce que la sauce nappe le dos d'une cuillère. Vérifier l'assaisonnement.
Réchauffer les huîtres au four à 150 °. Disposer la fondue de poireau sur les assiettes et napper avec la sauce. Puis disposer les huîtres avant de passer les assiettes au four (position gril). Servir aussitôt.

vient de paraître

Les Indiens d'Amérique

« L'aventure oubliée. Les Indiens d'Amérique. Des micmacs au Red Power » est un cahier spécial du magazine « L'Histoire Les Collections ».



6,90 euros

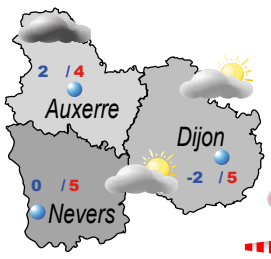
Ils ont toujours fait rêver, petits et grands, d'une manière ou d'une autre : les Indiens d'Amérique. Mais on a beaucoup dit et raconté de bêtises sur leur compte. Surtout, à part quelques épopées et quelques noms célèbres, on ne sait pas grand chose sur leurs habitudes de vie. Ils ont été jusqu'à 10 millions d'individus représentés par des centaines de peuples et des dizaines de langues. Certains étaient agriculteurs. Mais après le déclin, il apparaît aujourd'hui un certain renouveau démographique et culturel avec des revendications tranchées par les jeunes générations. C'est cette nouvelle histoire d'Indiens qu'a entrepris de dévoiler ce numéro spécial trimestriel de L'Histoire.

THIERRY MICHEL

Disponible en librairie, point de vente des gares, kiosques, maison de la presse…

▶Prévisions météo du 17 au 28 février

Vendredi 17 Février



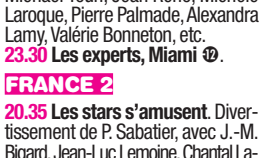
Variable
De nombreux nuages et quelques timides éclaircies en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Alexis
Soleil : 08:03 - 18:34
Lune : 04:49 - 14:06

Samedi 18 Février



Nuageux
Le ciel restera nuageux mais le soleil fera tout de même quelques apparitions. Les vents resteront faibles.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Bernadette
Soleil : 08:01 - 18:36
Lune : 05:36 - 15:12

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 19 Février



Perturbé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les températures seront en baisse et les vents modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

St Gabin
Soleil : 07:59 - 18:37
Lune : 06:16 - 16:20

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Février :
Le ciel sera bien nuageux et le soleil timide ces prochains jours.
Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -2 à 8 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Février :
De averses pour ce jeudi et ce vendredi. Le week-end se déroulera sous un ciel nuageux.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

		3	9		1			
1		9	4	5				
	7			8				
		1				6	3	
	8		7		9		2	
	3	4				7		
				9			1	
				1	8	9		4
			5		4	2		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	2	5	6	1	3	7	8	4
7	6	1	5	4	8	2	3	9
8	3	4	7	9	2	6	1	5
3	7	6	8	5	1	9	4	2
2	4	8	3	6	9	5	7	1
1	5	9	2	7	4	3	6	8
6	9	7	1	8	5	4	2	3
5	8	2	4	3	7	1	9	6
4	1	3	9	2	6	8	5	7

▶Télévision Sélection du 18 au 24 février

Samedi 18

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Magazine présenté par Arthur, avec Michaël Youn, Jean Reno, Michèle Laroque, Pierre Palmade, Alexandra Lamy, Valérie Bonneton, etc.
23.30 Les experts, Miami ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les stars s'amusent. Divertissement de P. Sabatier, avec J.-M. Bigard, Jean-Luc Lemoine, Chantal Ladesou, Élie Semoun, Virginie Hocq, Dany Boon, Anne Roumanoff, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Le désert de l'amour ★. Téléfilm d'après François Mauriac, avec Emmanuelle Béart, Didier Bezace, Mathieu Spinosi. *Décevant.*
22.10 La maîtresse du président ★★. Téléfilm avec Cristiana Reali, Didier Bezace. *Bien fait.*
00.10 Appassionata «Une journée avec… Michel Portal».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Nom de code : Poilus d'Alaska» ★★. (voir Sélection)
22.05 Et Hollywood créa la femme ★★. *Très intéressant.*

M6
20.50 The Glades. Série ⓾.

CANAL +
20.50 L'agence ★★. Thriller (2011) de George Nolfi, avec Matt Damon (1h42) ⓾. *Excellent.*

Dimanche 19

TF1
20.50 La momie «La tombe de l'empereur Dragon» ★★. Aventures (2008) de Rob Cohen, avec Brendan Fraser (1h48) ⓾. *Excellent.*
22.55 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Neuilly sa mère ! ★★. Comédie (2008) de G. Julien-Laferrière, avec Samy Seghir, J. Denisty, Rachida Brakni (1h28). (voir Sélection)
22.30 Faites entrer l'accusé «Hugues Pignal...». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Le dormeur sous la colline» ★★. Série avec Neil Dudgeon ⓾. *Prenant.*
22.40 Inspecteur Barnaby «Le blues de l'assassin» ★★. Série avec John Nettles ⓾. *Plein d'humour.*
00.15 La vie de bohème ★. Drame en NB (1945) de M. L'Herbier, avec Maria Denis (1h55). *Moyen.*

ARTE
Journée spéciale 3D
20.40 La France entre ciel et mer ★★. *Superbe, mais peu palpitant.*
22.10 Flamenco hoy. Spectacle.

M6
20.50 Capital «Nouveau, moins cher, tendance : Ces idées qui révolutionnent nos achats».
22.45 Enquête exclusive «La Défense : Mystères et coulisses...».
00.15 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Montpellier».

Lundi 20

TF1
20.50 Parole de candidat «François Bayrou/Éva Joly». Magazine présenté par Laurence Ferrari.
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec A. Wiazemsky, D. Fernandez, Nathalie Kuperman, Jean-François Parot, Emma de Caunes, Élie Semoun.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Philly soul», «La fin du monde», «Remords» ★. Série avec Katryn Morris, John Pino. *Le premier épisode est assez moyen.*
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Les 19es Victoires de la musique classique. Soirée présentée par Louis Laforge et Frédéric Lodéon.

ARTE
20.35 Domicile conjugal ★★. Comédie (1970) de François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud, Claude Jade (1h33). *Tendre et poétique.*
22.10 L'amour en fuite ★★. Comédie dramatique (1979) de François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud (1h29). *De jolis moments.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Kaboul kitchen (4, 5 et 6/12) ★★. Série. *Très amusant.*

Mardi 21

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série. *Drôle.*
23.20 Harry Roselmack avec les traders au cœur de la crise financière. Magazine.

FRANCE 2
20.35 Un bébé nommé désir ★★. *Bien fait.*
22.25 Mère à tout prix, le combat continue. Débat.
23.10 Infrarouge «La naissance, une révolution» ★★ ⓬. *Passionnant.*

FRANCE 3
20.35 Plus belle la vie «Coup de froid aux Quatre-Soleils» ★★. Série avec David Baiot (1h55). *Amusant.*
22.30 Tous au Mistral.
23.50 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Chômage, comment s'en sortir ?
20.35 Le travail, malade du chômage ★. *Inégal.*
21.55 Allemagne «Modes d'emploi» ★★. *Très intéressant.*
22.50 Le dessous des cartes.
23.00 Un monde dans tous ses états ★★. *Brillant et clair.*

M6
20.50 OSS 117, Le Caire nid d'espions ★★★. Comédie (2006) de M. Hazanavicius, avec Jean Dujardin, Bérénice Béjo (1h36). (voir Sélection)
22.25 Iznogoud ★★. Comédie avec Michael Youn (1h34). *Amusant.*

CANAL +
20.45 Champions League «Naples/Chelsea».

Mercredi 22

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Marseille/Inter Milan».
22.55 Les experts. Série ⓬.
01.20 Nikita. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Des soucis et des hommes (1 et 2/8) ★. Série avec Édouard Montoute, T. Jouannet. *Décevant.*
22.20 Secrets de famille. Magazine de Virginie Guilhaume.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «La maladie du pouvoir» ★★. Magazine avec Édouard Balladur, Hubert Védrine, Robert Badinter, Alain Duhamel, J.-P. Elkabbach, Franz-Olivier Giesbert, Claude Gübler, etc. Suivi d'un débat. (voir Sélection)
23.05 Enquêtes de régions.

ARTE
20.35 Jules et Jim ★★★. Drame en NB (1962) de F. Truffaut, avec Jeanne Moreau (1h44). *Brillant.*
22.20 François Truffaut, une autobiographie ★★★. (voir Sélection)
23.40 Dans la vie ★★. Comédie (2008) de P. Faucon, avec S. Ben Abdallah (1h10). *Plein d'humanité.*

M6
20.50 Jumeaux «Vraiment pareils ?». Documentaire.
23.05 C'est ma vie. Magazine.

CANAL +
20.55 Contre toi. Drame (2009) de Lola Doillon, avec Kristin Scott Thomas, Pio Marmaï (1h18) ⓾.

Jeudi 23

TF1
20.50 RIS police scientifique : «Diamant bleu», «Magie noire», «À fleur de peau ⓬» ★★. Série avec Michel Voïta. *Bien ficelé.*
23.30 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «Marine Le Pen». Magazine présenté par David Pujadas.
23.15 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
Soirée Clint Eastwood
20.35 Impitoyable ★★. Western (1992) de et avec Clint Eastwood (2h06) ⓾. *Très bien fait, mais dur.*
23.25 La relève ★★. Policier (1990) de et avec Clint Eastwood (1h56) ⓬. *Excellent, mais atroce.*

ARTE
20.35 Borgen, une femme au pouvoir (5 et 6/10) ★★. Série avec Sidse Babett Knudsen (1h56). *Des épisodes très réussis.*
22.30 Malades du travail «Le syndrome d'épuisement professionnel».
23.30 Neuköllen Unlimited.

M6
20.50 Blue bloods. Série avec Donnie Wahlberg, Tom Selleck ⓾.
23.15 Coupable, non coupable «L'affaire Thierry-Benjamin Mulatier» ⓾.

CANAL +
20.55 Terra Nova (12 et 13/13) ★★ ⓾. *Fin d'une excellente série.*
22.20 Damages (4/10) ★★. Série avec Glenn Close ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 24

TF1
20.50 Le grand concours des animateurs. Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Thierry Beccaro, Jérôme Bonaldi, A. Debanne, Alexandre Devoise, Évelyne Dhéliat, Sophie Favier, Elsa Fayer, Gérard Holtz, Catherine Laborde, Alexia Laroche-Joubert, J.-P. Pernaut, Vincent Perrot, etc.
23.25 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Les meurtres ABC» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci (1h35) ⓾. *Pas mal.*
22.25 Flashpoint (2 et 3/18) ⓬.
23.45 Taratata. Divertissement.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté en direct de Bayonne.
23.25 Au cœur de la Légion étrangère ★★. *Intéressant.*

ARTE
20.35 Braqueurs d'hiver ★★. Téléfilm avec Jürgen Vogel, Axel Prahl (1h27). *Un excellent suspense.*
22.05 Un amour de sœur ★. Téléfilm avec Heike Makatsch (1h34). *Assez ennuyeux.*

M6
20.50 NCIS : «Le chant du cygne ⓾», «Les meilleures intentions», «Agent dormant», «In extremis». Série.

CANAL +
21.00 37e cérémonie des Césars, présentée par Antoine de Caunes.

SÉLECTION


DR

OSS 117, Le Caire nid d'espions - En 1955, l'Égypte est une poudrière stratégique où pullulent les espions. Le président de la République française, Monsieur René Coty, décide d'envoyer au Caire un de ses meilleurs agents, Hubert Bonisseur de la Bath, dit OSS 117. Le personnage d'OSS 117 a été créé par Jean Bruce, dont les romans ont connu de nombreuses adaptations cinématographiques entre les années 50 et 70. Cette nouvelle adaptation privilégie la tonalité parodique et joue sur la nostalgie des années 50, dont les auteurs recréent, avec brio, l'atmosphère désuète, mais avec un rythme et un humour au second degré propre à notre époque. L'arrogance de cet espion franchouillard à souhait est croquée avec un humour réjouissant et jamais méchant. Jean Dujardin est très à l'aise dans le rôle de ce séducteur invétéré, aussi irritant que charmeur. ***Mardi 21, sur M6, à 20h50.***

L'aventure humaine «Nom de code : Poilus d'Alaska» - Au début de la guerre de 14-18, la situation des soldats dans les Vosges était si dramatique que les autorités envoyèrent en Amérique un officier pour acheter des chiens de traîneaux. Cette histoire méconnue de la Grande Guerre est racontée avec talent dans ce passionnant documentaire, illustré d'excellentes images d'archives. Ces chiens furent décorés de la Croix de guerre. ***Samedi 18, sur Arte, à 20h45.***

Neuilly sa mère ! - À 14 ans, Sami est un gosse de banlieue d'origine arabe comme les autres. Parce qu'elle a trouvé du travail, sa mère l'envoie habiter chez sa tante, mariée à un grand bourgeois de Neuilly-sur-Seine. Djamel Bensalah a écrit et produit cette comédie de mœurs, bien dans l'air du temps. C'est très amusant, avec un récit plus proche du conte de fées que de l'étude sociologique et une interprétation très naturelle. ***Dimanche 19, sur France 2, à 20h45.***

Histoire immédiate «La maladie du pouvoir» - De Georges Pompidou, à François Mitterrand, Jacques Chirac et même Nicolas Sarkozy, ce passionnant documentaire retrace l'histoire des maladies des présidents avec l'aide de nombreux témoins. Ces histoires sont connues de tous, mais ce documentaire les retrace avec clarté et discernement. Mais le plus beau des témoignages d'amitié est celui dispensé par Michel Charasse. ***Mercredi 22, sur France 3, à 20h35.***

François Truffaut, une autobiographie - Cela fait presque 30 ans que François Truffaut nous a quittés. Son œuvre continue d'avoir du succès et d'inspirer les jeunes cinéastes. Anne Andreu lui rend hommage, avec ce beau portrait de l'homme et de l'artiste, brossé par ceux qui l'ont aimé et admiré. Jeanne Moreau, Catherine Deneuve, Fanny Ardant, Woody Allen, etc. parlent, avec simplicité, de cet homme plein de charme et de talent. ***Mercredi 22, sur Arte, à 22h20.***

À la fois éleveur et grossiste en viande, Jérôme Curt souhaitait valoriser son travail. Il s'est lancé dans un projet de longue haleine, pour aujourd'hui proposer son propre produit.

Valoriser le travail d'éleveur

Mais que se cache t-il derrière la marque « Petit Trèfle » ? Et bien le fruit du travail d'un éleveur, originaire de Vandeins dans l'Ain. Retour sur la création d'un produit qui sort de l'ordinaire.

Fils de boucher, petit-fils d'éleveur, Jérôme Curt baigne dans le milieu de la viande depuis toujours. En parallèle de son activité de grossiste en viande, il a repris et développé l'élevage familial qui compte aujourd'hui 60 mères charolaises et 200 bovins à l'engrais. Son objectif : produire de la qualité. Son élevage est d'ailleurs agréé Charolais Terroir. « *Depuis longtemps, je cherchais un moyen pour mettre en valeur le travail d'éleveur. C'est ainsi qu'en 2007, j'ai décidé de me lancer, en faisant abstraction dans un premier temps, des contraintes économiques, dans la création d'un produit d'excellence qui répondrait à cet objectif* », raconte Jérôme Curt.


C. DELISLE
Jérôme Curt et son salarié, Benjamin André, devant les angus à l'engraissement.

UN PRODUIT, RESULTAT D'UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Trois ans de préparation ont été nécessaires avant de pouvoir proposer son produit, commercialisé sous la marque Petit Trèfle. « La première étape a été de trouver la race pouvant répondre à un affinage particulier. Après l'organisation de tests gustatifs avec de la viande issue des races Salers, Hereford, Simmental, Angus et Normande, mon choix s'est porté sur l'Angus. En effet, c'est une viande que l'on rencontre peu en France et qui marquait la différence », précise Jérôme Curt. La question du lieu d'achat des animaux s'est ensuite posée. C'est en Irlande que l'éleveur a noué les meilleures relations. Il pouvait également capitaliser sur l'image de la viande irlandaise produite à l'herbe. Ainsi, deux acheteurs irlandais, un éleveur et un vétérinaire se chargent de sélectionner les animaux sur place, des vaches âgées de quatre à dix ans. Des prises de sang sont également effectuées pour certifier que ce sont des bêtes de race pure.

Les angus viennent de Cork (Sud de l'Irlande) jusqu'à Cherbourg en bateau, puis après une demi-journée de repos, elles sont amenés sur l'exploitation en camion. La première cargaison d'angus est ainsi arrivée fin 2010. Au sein du premier lot, une bête a été abattue afin d'effectuer un profil lipidique. A l'arrivée, ce dernier est saturé en oméga 6 (mauvais gras) et faible en oméga 3. Après six mois minimum d'engraissement chez Jérôme Curt, le niveau d'oméga 3 a triplé. « Le rapport oméga 3 sur oméga 6 que l'on obtient, se rapproche de ce que l'on trouve dans la filière Blanc Bleu Cœur. Mais pour atteindre ce résultat, entre la quantité et la composition du gras, dix-huit mois de travail sur la ration ont été nécessaires. »

UN GRAS RICHE EN OMEGA 3

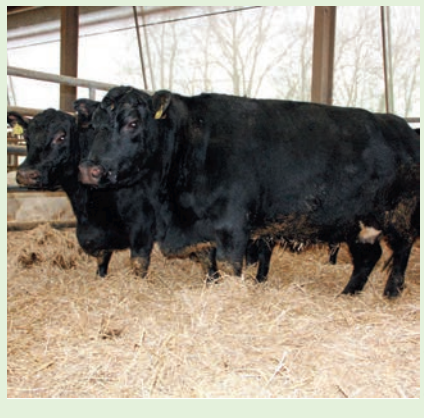
« Deux nutritionnistes m'ont aidé pour atteindre mon objectif. L'aliment proposé aux bêtes combine à la fois technicité et tradition. » La ration est composée de tourteaux de lin, de graines de lin, de maïs, de céréales (blé, triticale et orge), de luzerne, de betteraves et d'un mélange son de blé, mélasse de canne et de biscuits. Ce mix, avant d'être distribué, est mélangé à de l'eau chaude, ce qui donne une bouillie chaude, pour plus d'appétence et une meilleure digestibilité. Les vaches en raffolent. A peine l'éleveur commence à faire son mélange qu'elles piaffent d'impatience. Elles ont droit à 3 kg d'aliment matin et soir. L'hiver, la ration est complétée par du foin à volonté. L'été, les bêtes sont à l'herbe. « Certes, les contraintes sont là, mais je voulais avant tout un produit de qualité qui mêle tradition et originalité », précise Jérôme Curt. Le prix de revient de la viande est de 6,50 le kilo de carcasse. Elle est vendue à une boucherie et des restaurants. Mais, pour développer son circuit de commercialisation (voir encadré) l'éleveur a convié quinze chefs étoilés du guide Michelin pour une dégustation de ses produits estampillés Petit Trèfle. Pour assurer la promotion de son produit, il a également élaboré une plaquette explicative destinée au consommateur. **C. DELISLE**

Alimentation

Une alimentation spécifique qui allie tradition et technicité pour que les animaux fabriquent du gras riche en oméga 3.


C. DELISLE

LA RACE ABERDEEN ANGUS


C. DELISLE

Avec la hereford, l'angus est la race la plus répandue dans les principaux pays producteurs de viande bovine (Argentine, Etats-Unis, Canada, Brésil et Australie). Ces races produisent une viande persillée et sont bien adaptées au système d'élevage extensif. L'angus est originaire du nord-est de l'Ecosse.
De petite taille, les angus ont une robe uniforme noire (black angus) ou rouge sombre (red angus). Ces animaux naturellement sans cornes, pèsent de 650 à 700 kg pour les femelles et de 800 à 1 000 kg pour les mâles.

DEBOUCHES

De la fourche à la boucherie : un mariage de compétences


C. DELISLE

Le conseil du boucher : « *une cuisson sans matière grasse et sans artifice (sauce, marinade…)* ».

La viande Petit Trèfle est commercialisée depuis un an. Pour l'instant dans deux restaurants gastronomiques et une boucherie. Aujourd'hui, 25 à 30 bêtes sont ainsi valorisées, l'objectif étant d'atteindre 50 à 60 têtes par an. « *La viande est affinée de 20 à 40 jours. Elle est persillée, goûteuse et se conserve bien grâce à son gras. Avec ce produit, je touche une clientèle amatrice de viande. A titre d'exemple, on pourrait dire que ce produit est l'équivalent de la volaille de Bresse en viande bovine* », commente Philippe Pochon, boucher et propriétaire de la boucherie du Centre, à Bourg en Bresse dans l'Ain. « *Je valorise les morceaux du déhanché, c'est-à-dire bavette (26 /kg), faux-filet (42 /kg), filet (48 /kg), basse côte, entrecôte (38 /kg), rumsteck.* » Cuisses et épaules sont transformées par une entreprise tiers, pour faire de la viande séchée. Les restaurants achètent les jarrets. L'équilibre carcasse est presque atteint, puisque plus de 80 % des muscles sont valorisés. Il reste à trouver un débouché pour le flanchet. Mais à cela, Jérôme Curt réfléchit déjà et a encore beaucoup d'autres idées, car il est sans cesse en quête d'amélioration.